

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Conseil Départemental
de l'Accès au Droit
de la Haute-Garonne

Novembre 2023 | www.cdad-hautegaronne.justice.fr



Aller au plus près des personnes les plus éloignées du droit

Inspiré par les termes du rapport 2022 de la Défenseure des droits, ce titre *Aller au plus près des personnes les plus éloignées du droit* résume bien l'objectif du Conseil départemental de l'accès au droit (CDAD) de la Haute-Garonne.

La mission du CDAD, tel que défini par la loi de 1991 (cf. infra article 53), est notamment d'assurer l'information générale des personnes sur leurs droits et obligations.

Pour que chacun ait connaissance de ses obligations et de ses droits, que tout le monde puisse y recourir concrètement malgré les barrières culturelles, les freins psychologiques, les contraintes financières ou géographiques, il faut ALLER VERS ces populations les plus fragiles ou fragilisées ou plus simplement celles qui sont les plus éloignées de l'idée que le droit doit être notre langage commun pour ne pas vivre sous la férule de la loi de la jungle dans une société où dominent la violence et les rapports de force.

Vous trouverez dans le présent rapport d'activité 2022 une présentation de toutes les actions menées par le CDAD dans le cadre cet objectif :

- **L'animation d'un réseau de permanences gratuites au plus près de tous les territoires du département et des populations les plus fragiles.**

Dans ce cadre, et à titre d'exemples, on notera que le CDAD a créé des permanences au sein des plus grandes associations caritatives partenaires de la Justice dans le cadre de la charte nationale de l'accès au droit et a maintenu son dispositif de permanences pour les personnes sourdes et malentendantes.

- **Une politique ambitieuse de sensibilisation des jeunes à la citoyenneté.**

Il faut se réjouir qu'après deux années d'interruption dues à la COVID, le CDAD a pu reprendre les Ciné jeunes justice ; cette action permet d'utiliser le vecteur du cinéma pour aborder, avec des jeunes, diverses problématiques comme le harcèlement, les droits des femmes, les discriminations ...

En 2022, nous avons même pu clôturer cet événement en utilisant le vecteur du théâtre avec une pièce sur le thème de la radicalisation.

L'équipe du CDAD est convaincue qu'il faut développer cet outil dans les années à venir et élargir le périmètre de ce « festival du film judiciaire ».

Tous les événements que le CDAD anime, comme la Nuit du droit en octobre, la journée nationale de l'accès au droit en mai, doivent être autant de moments forts pour promouvoir le droit comme levier fondamental de l'Etat de droit et de la démocratie.

Pareillement, toutes les actions à destination des jeunes, dont vous lirez la présentation dans le présent rapport, doivent connaître un essor certain car il est primordial que nos jeunes deviennent des citoyens accomplis.

• Un soutien actif au développement des modes amiables de règlement des litiges (MARL).

Le CDAD finance, dans le cadre de certains contentieux civils ou sociaux, des entretiens d'information sur la médiation qui permettent le déclenchement de cette mesure apaisée de règlement des différends.

Le CDAD a organisé, sous la forme d'un colloque, une journée de sensibilisation sur la médiation en matière familiale, journée qui s'inscrit dans un cycle de promotion des MARL qui appelle d'autres journées à venir.

Le CDAD continuera à soutenir les initiatives et à porter des projets pour promouvoir une politique de l'amiable telle que définie par les Etats généraux de la Justice.

Ce rapport expose donc un bilan riche d'actions diverses et rend compte du dynamisme des acteurs de l'accès au droit (professions du droit, associations, collectivités, Etat...).

Les projets et l'enthousiasme pour les porter ne manquent pas !

Cet éditorial est pour moi l'occasion de remercier tous nos partenaires pour leur mobilisation et de rendre hommage à l'engagement des membres de l'équipe du CDAD.

Que chacun soit remercié de sa participation à cette mission d'intérêt général que constitue l'accès au droit !

Bonne lecture !

Xavier PAVAGEAU
président du Tribunal Judiciaire de Toulouse,
président du CDAD de la Haute-Garonne



Loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique

Article 53

L'aide à l'accès au droit comporte :

1° • L'information générale des personnes sur leurs droits et obligations ainsi que leur orientation vers les organismes chargés de la mise en œuvre de ces droits ;

2° • L'aide dans l'accomplissement de toute démarche en vue de l'exercice d'un droit ou de l'exécution d'une obligation de nature juridique et l'assistance au cours des procédures non juridictionnelles ;

3° • La consultation en matière juridique ;

4° • L'assistance à la rédaction et à la conclusion des actes juridiques.

Les conditions dans lesquelles s'exerce l'aide à la consultation en matière juridique sont déterminées par le conseil départemental de l'accès au droit en conformité avec les règles de déontologie des personnes chargées de la consultation et dans le respect des dispositions du titre II de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques.

Article 54

Dans chaque département, il est institué un conseil départemental de l'accès au droit, chargé de recenser les besoins, de définir une politique locale, de dresser et diffuser l'inventaire de l'ensemble des actions menées. Le conseil est saisi, pour information, de tout projet d'action préalablement à sa mise en œuvre et, pour avis, de toute demande de concours financier de l'Etat préalablement à son attribution. Il procède à l'évaluation de la qualité et de l'efficacité des dispositifs auxquels il apporte son concours.

*Il participe à la mise en œuvre d'une **politique locale de résolution amiable des différends**.*

Il peut participer au financement des actions poursuivies.

Il peut développer des actions communes avec d'autres conseils départementaux de l'accès au droit.

*Il établit chaque année un **rapport sur son activité**.*

Sommaire

	Editorial	1
	Sommaire	3
01	Bilan général 2022 & perspectives 2023	5
	Actions marquantes 2022 - 2023	6
	Le CDAD en 2022	8
	Renouvellement de la convention constitutive	10
	01.1 Actions 2022 - 2023	11
	Agir en direction de tout public	12
	Agir en direction de publics ciblés	24
	Agir en direction des jeunes	28
	Outils de communication	34
	01.2 Activité 2022	37
	L'essentiel	39
	Fréquentation des point-justice	40
	Contentieux	41
	Orientations données	42
	Satisfaction des bénéficiaires des consultations	43
02	Bilan des dispositifs d'accès au droit	45
	Dispositifs d'accès au droit en Haute-Garonne	47
	02.1 Maisons de justice et du droit	49
	L'essentiel	51
	Accès au droit au point justice des 3 Cocus	54
	Accès au droit à la MJD Toulouse Sud	55
	Accès au droit à la MJD de Tournefeuille	57
	02.2 Point-justice renforcés	59
	L'essentiel	61
	Point-justice renforcé de Muret	64
	Point-justice renforcé de Ramonville	65
	Point-justice renforcé de Saint-Gaudens	66
	Point-justice du TJ de Toulouse	67
	02.3 Point-justice spécialisés	69
	L'essentiel	71
	Point-justice spécialisés des notaires	73
	Point-justice spécialisés des commissaires de justice	74
	Droit de la famille	75
	Droit des femmes et des familles - CIDFF 31	76
	Droits des enfants et des jeunes - MDEJ	77
	Droit des majeurs protégés	78
	Droit du travail	79
	Droit du logement - ADIL	80

Droit de la consommation et du logement	81
Droit administratif	82
Aide aux victimes - France Victimes 31 & AAJC	83
Résolution amiable des litiges	84
○2.4 Point-justice pour des publics ciblés	89
Etablissements pénitentiaires	
Centre de détention de Muret	91
Centre pénitentiaire de Seysses	91
Permanences en langue des signes française	92
Point-justice hospitalier	94
Point-justice universitaire	94
Point-justice économique	95
Point-justice caritatifs	
Restos du Cœur	96
Secours populaire	97
Secours catholique	97
Espace social du Grand Ramier	98
CIAS de Saint-Gaudens	98
○2.5 Point-justice généralistes	99
Auterive	101
Bagnères de Luchon	102
Balma	102
Bessières	103
Blagnac	104
Boulogne-sur-Gesse	105
Caraman	105
Carbonne	106
Castanet-Tolosan	107
Cazères	107
Toulouse	
CCAS	108
Maison de la citoyenneté nord	108
Maison de la citoyenneté centre	109
Maison de la citoyenneté sud-est	109
Maison de la citoyenneté est	110
Maison de la citoyenneté Rive Gauche	110
Colomiers	111
Cornebarrieu	111
Escalquens	112
Fronton	113
Grenade-sur-Garonne	113
Labège	114
Lacroix-Falgarde	114
Montgiscard	115
Nailloux	116
Quint-Fonsegrives	117
Rieumes	117
Saint-Jean	118
Villefranche-du-Lauragais	118
Villemur-sur-Tarn	119
○3	
Présentation du CDAD de la Haute-Garonne	121
Présentation	123
Moyens budgétaires et comptables	127

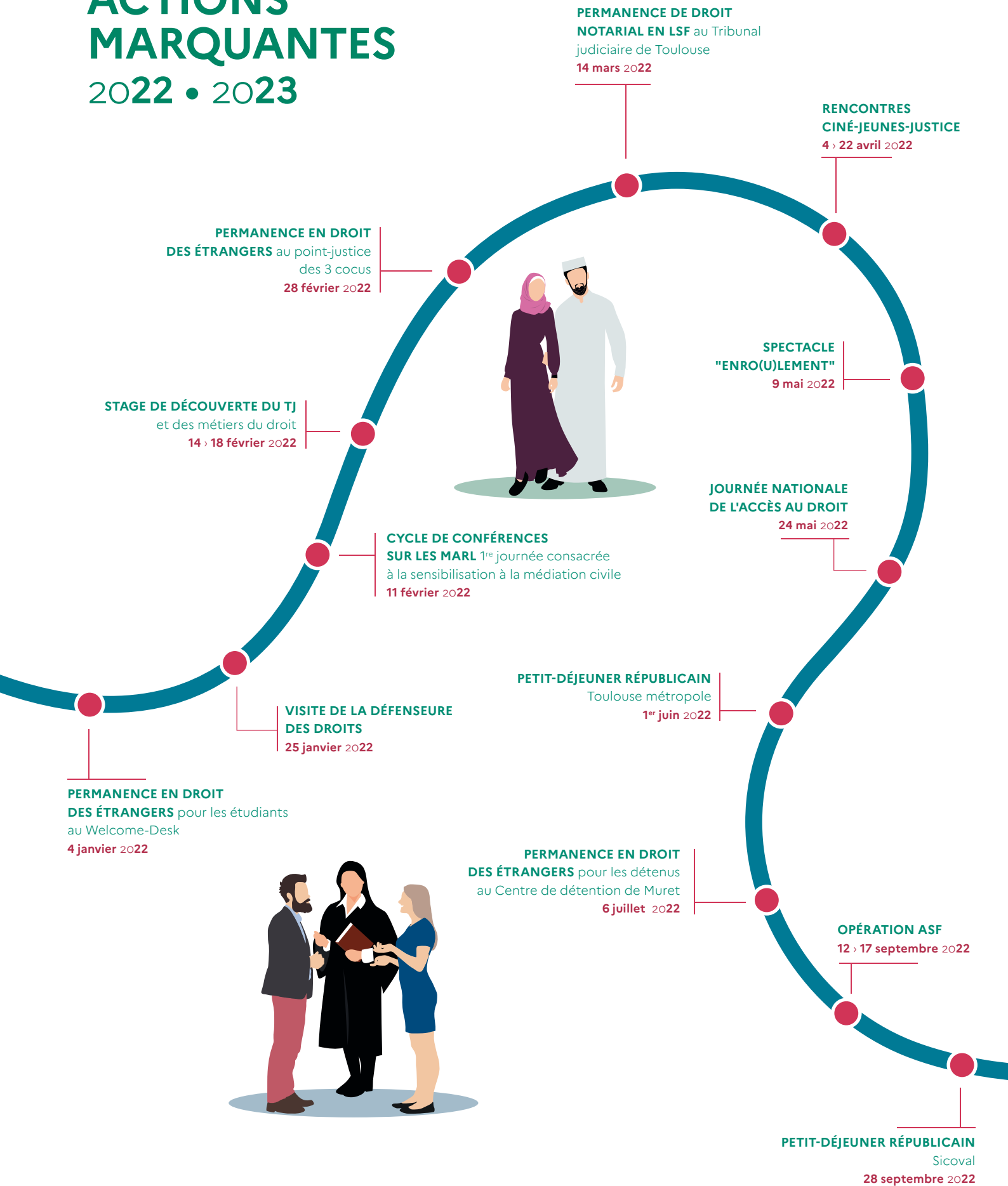
Bilan général 2022

Perspectives 2023



ACTIONS MARQUANTES

2022 • 2023





**PERMANENCES
D'AVOCATS EN VISIO**
19 janvier 2023

**RATIONALISATION
DE L'OFFRE D'ACCÈS AU DROIT**
en Haute-Garonne
janvier - février 2023

STAGE DE DÉCOUVERTE DU TJ
et des métiers du droit
13 > 17 février 2023

STAGE DE DÉCOUVERTE DU TJ
et des métiers du droit
12 > 16 décembre 2022

**RENFORCEMENT
DES PERMANENCES DE DROIT
NOTARIAL EN LSF** au Tribunal
judiciaire de Toulouse
13 mars 2023



**RENCONTRES
CINÉ-JEUNES-JUSTICE**
3 > 21 avril 2023

**CYCLE DE CONFÉRENCES
SUR LES MARL** 2^e journée consacrée
à la médiation familiale
9 décembre 2022

**COPIL DE LA CHARTE
DE L'ACCÈS AU DROIT**
1^{er} décembre 2022

**INAUGURATION
DE LA MJD NORD**
23 mai 2023



**JOURNÉE INTERNATIONALE
DES DROITS DE L'ENFANT**
20 novembre 2022

**JOURNÉE NATIONALE
DE L'ACCÈS AU DROIT**
24 mai 2023

NUIT DU DROIT
4 octobre 2022

**SIGNATURE DE LA CONVENTION
CONSTITUTIVE DU CDAD 31**
26 juin 2023

PETIT-DÉJEUNER RÉPUBLICAIN
Muretain
19 octobre 2022



LE CDAD EN 2022

UNE RECHERCHE DE PROXIMITÉ AVEC L'USAGER



55

point-justice
en Haute Garonne

1

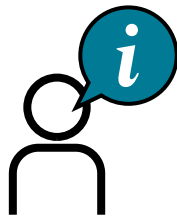
permanence en visioconférence
créée en janvier 2023



UNE FRÉQUENTATION ACCRUE & AU SERVICE DES PUBLICS CIBLÉS

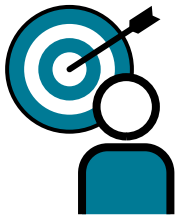
18 700

personnes informées



9 020

usagers ont bénéficié de
consultations juridiques
avec un avocat, un notaire
ou un commissaire de justice



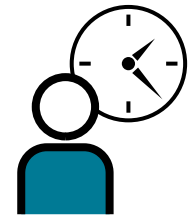
9

permanences spécialisées
dans les domaines du droit
de la famille, du travail,
des étrangers, de la consommation,
du logement, du surendettement,
de l'administratif



8 607

personnes
reçues par un avocat

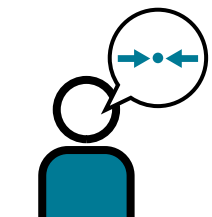


2,5

personnes
reçues par heure

295

personnes
reçues par un Notaire



128

personnes
reçues dans les point-justice
pénitentiaires

118

personnes
reçues par un Commissaire
de Justice

31

personnes
reçues au point-justice
hospitalier de l'Oncopole

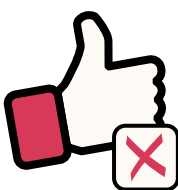


46

personnes
sourdes et malentendantes
informées sur leurs droits

NOTRE PRIORITÉ : LA SATISFACTION DU PUBLIC

Accueil
97%
des usagers satisfaits



Informations données
86%
des usagers satisfaits

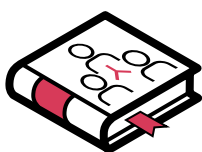
Compréhension de la situation
87%
des usagers satisfaits

Délai d'obtention d'un rendez-vous
80%
des usagers satisfaits

DES DOMAINES D'INTERVENTION DIVERSIFIÉS POUR S'ADAPTER AUX BESOINS DES USAGERS



Droit de la famille
26%
des demandes



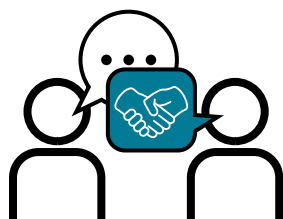
Droit du travail
15%
des demandes



Droit pénal
10%
des demandes

LA PROMOTION DES MODES DE RÉOLUTION AMIABLE DES LITIGES

Conciliation
1 457
usagers informés
—
559 prises de contact
1 086 personnes reçues
dans les MJD



Médiation familiale
34
permanences d'information
au TJ de Toulouse

DES ACTIONS POUR LES JEUNES BIEN IDENTIFIÉES

3 139
élèves ont été accueillis
à l'occasion
des cinés-jeunes-justice



1 591
élèves ont participé aux ateliers du droit
« jeunes à la découverte de la Justice »

2
sessions de stage
pour les élèves de 3^e
—
34 élèves reçus

DES ÉVÈNEMENTS AFIN DE SENSIBILISER LE PUBLIC À L'ACCÈS AU DROIT

Nuit du Droit
1 294
personnes accueillies
au Palais de Justice de Toulouse

Cycle de conférence
dédié au développement des modes
de résolution amiable des litiges
160
personnes ont participé aux échanges

Journée Nationale
de l'Accès au Droit
12
stands d'information
de professionnels du droit

Renouvellement de la convention constitutive

26 juin 2023

Le 26 juin 2023, le CDAD 31 a réuni ses membres au sein du Tribunal Judiciaire de Toulouse, afin d'officialiser la signature de la nouvelle convention constitutive du groupement.



Agir en direction de tout public
Agir en direction des publics ciblés
Agir en direction des jeunes
Outils de communication

01.1 Actions 2022 - 2023



Visite de Madame Claire Hédon, Défenseure des droits

25 janvier 2022

Le 25 janvier 2022 fut notamment l'occasion d'accueillir au sein du Palais de Justice la Défenseure des droits Mme Claire Hédon, venue à la rencontre des chefs de juridictions, M. Xavier Pavageau et M. Samuel Vuelta Simon.

Journaliste depuis 1987 et réputée pour son engagement sans faille au sein du mouvement international ATD Quart Monde dont elle fut notamment la Présidente de 2015 à 2020, **Mme Claire Hédon a succédé à M. Jacques Toubon le 22 juillet 2020** à la tête de l'autorité administrative indépendante.



Institué en 2011, le Défenseur des droits a pour mission de défendre les droits des citoyens face aux administrations (Ombudsman) et dispose également de prérogatives particulières en matière de promotion des droits de l'enfant, de lutte contre les discriminations et du respect de la déontologie des activités de sécurité.

Mme Claire Hédon était à Toulouse pour présenter les résultats du 14^e baromètre sur la perception des discriminations dans l'emploi consacré à la jeunesse à l'occasion d'une table ronde coorganisée avec Info jeunes Occitanie et l'association régionale des missions locales d'Occitanie.

Elle a profité de son passage dans la ville rose pour se rendre au palais de Justice avec M. Romain Blanchard, Chef de pôle régional Réseau et Accès aux droits Occitanie du Défenseur des droits et près d'une dizaine de délégués territoriaux.

Cycle de conférences sur les MARL

11 février & 9 décembre 2022



Le tribunal judiciaire de Toulouse a débuté un cycle de conférences dédié au développement des modes alternatifs de règlement des litiges : la première journée en 2021 concernait la médiation dans les contentieux civils et la deuxième en 2022 concernait la médiation dans un contexte familial tendu ou impliquant des personnes vulnérables.

Le 17 novembre 2023, une troisième journée de sensibilisation sera dédiée à la conciliation et au règlement des conflits de proximité.

Ces journées sont animées par des magistrats, des avocats, des médiateurs, des conciliateurs, des universitaires et plus généralement par des professionnels dont l'expérience et le regard pratique permettent d'appréhender les enjeux des MARL.

Ces conférences sont proposées à titre de formation initiale et continue, en présentiel et en distanciel



Journée de sensibilisation à la médiation civile 11 février 2022

La journée de sensibilisation aux MARL du 11 février 2022 était consacrée aux modes alternatifs de règlement des litiges civils et plus particulièrement à la médiation civile.

Former et sensibiliser les acteurs du monde judiciaire est devenu **un levier majeur de la politique du tribunal judiciaire de Toulouse** en matière de MARL.

Ainsi, la juridiction, soutenue par le CDAD de la Haute-Garonne, a souhaité s'inscrire dans cette évolution en affichant un volontarisme affirmé en ce domaine et contribuer de la sorte au développement des MARL en matière civile et familiale.

En effet, avant de saisir la justice, il est possible de tenter de trouver un accord amiable à son litige par le biais des modes alternatifs de règlement des litiges (MARL). L'objectif est d'aboutir rapidement à une solution pacifiée et dans des brefs délais, en faisant appel à un juge uniquement aux fins d'homologation de l'accord.

La médiation est possible dans tous les domaines où les parties ont la libre disposition de leurs droits, par exemple :

- conflits de voisinage,
- difficultés de recouvrement d'une créance,
- problèmes entre propriétaires et locataires,
- difficultés avec son conjoint autour du droit de visite de l'enfant.

Elle est impossible dans les matières touchant à l'état civil, et plus généralement, dans toutes les matières relatives à l'ordre public.

Les dispositifs normatifs prévoyant les MARL sont nombreux et appelés à se développer.

La matinée a été l'occasion d'évoquer les bonnes pratiques et les projets en matière de médiation civile au tribunal judiciaire de Toulouse (référés, contentieux civil général, liquidation et partage, matière sociale, protection des majeurs).

L'après-midi, les participants ont pu assister à la présentation de pratiques innovantes à l'étranger, tant en Belgique avec Monsieur Eric Battistoni, magistrat Honoraire, membre fondateur du GEMME, Codirecteur du diplôme universitaire de médiation organisationnelle Paris II Panthéon Assas, qu'en Andorre avec Monsieur Ramon Tena, médiateur andorran responsable de la formation à la médiation à l'Université d'Andorre, formateur au Conseil de l'Europe pour la transformation des conflits - Membre de la Commission de Médiation de l'Andorre, la Société catalane de médiation dans la santé.



Journée de sensibilisation à la médiation familiale

9 décembre 2022

La journée familles, vulnérabilité et médiation s'est ouverte sur le thème du **maintien du lien familial dans un contexte de séparation des couples**.

Plusieurs professionnels tels que des universitaires, un représentant de l'Agence de recouvrement et d'intermédiation des pensions alimentaires (ARIPA), des magistrats, des médiateurs, des avocats et une éducatrice spécialisée de l'action éducative en milieu ouvert ont étudié l'impact des séparations dans la société, la plus-value apportée par la médiation, les dispositifs d'accompagnement des familles de la CAF 31 et la pratique judiciaire des juges aux affaires familiales et pour enfants permettant de préserver l'enfant du conflit familial.

L'après-midi, deux médiatrices, la directrice adjointe de l'Union départementale des associations familiales (UDAF 31), un médecin et une avocate ont abordé le thème de la **médiation familiale comme outil d'apaisement des tensions autour des personnes vulnérables**.

M^{me} Costanza MARZOTTO, psychologue et médiatrice familiale auprès du service de médecine clinique de l'Université catholique du Sacré-Cœur de Milan a clôturé la journée en rappelant que : la médiation est un espace transformatif et d'expression des besoins de chacun, dans lequel le médiateur, conscient des représentations de la famille et du couple, est en capacité de proposer aux médiés un génogramme.

Les interviews des participants sont disponibles sur la chaîne YouTube du CDAD de la Haute-Garonne. Cette conférence a également été proposée au titre de la formation initiale et continue en présentiel et sous forme de webinaire.



Journée Nationale de l'Accès au Droit

24 mai 2022



L'évènement s'est déroulé le 24 mai 2022 à la demande du Garde des Sceaux. A cette occasion, Xavier Pavageau, président du tribunal judiciaire de Toulouse, président du CDAD de la Haute-Garonne a appelé l'ensemble des partenaires du réseau de l'accès au droit à participer à un guichet urbain rue Alsace-Lorraine à Toulouse.

Des stands d'information ont été installés de 14h à 17h à l'attention du public afin que les partenaires de l'accès au droit que sont les professionnels du droit, c'est-à-dire les avocats, notaires, commissaires de justice, mais aussi les juristes associatifs (ADIL, France victimes 31, Accueil et famille, EPE, CIDFF 31, MDEJ et Médiateurs ad'hoc), les délégués du défenseur des droits, les conciliateurs de justice ou encore les médiateurs civils et familiaux, les mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des représentants des Maisons de la Justice et du Droit puissent répondre aux interrogations des personnes présentes sur leurs droits.



Petits-déjeuners Républicains

1^{er} juin, 29 septembre & 18 octobre 2022

Les chefs de juridiction ont convié les maires de Toulouse Métropole à un petit-déjeuner républicain le 1^{er} juin 2022 au palais de Justice de Toulouse. Diverses problématiques ont été évoquées (délinquance des jeunes, hospitalisation d'office, conflits de voisinage, trafic de stupéfiants, situation des personnes en situation irrégulière, contentieux de la propriété et de l'urbanisme, champs d'intervention des forces de police...).

Ces rencontres ont été suivies d'une visite des salles patrimoniales de la cour d'appel avec une conférencière de l'office de tourisme de la mairie de Toulouse.

Cette initiative a été renouvelée le 29 septembre avec le Sicoval, communauté d'agglomération du sud-est toulousain, et le 18 octobre avec la communauté de communes du Muretain



Opération au profit d'Avocats Sans Frontières (ASF)

Semaine du 13 au 17 septembre 2022

Le 6 décembre 2022, le président du CDAD de la Haute-Garonne, M. Xavier Pavageau, le Bâtonnier du Barreau de Toulouse, Maître Pierre Dunac et le Vice-Bâtonnier Maître Frédéric Langlois, remettaient un chèque de 9 828€ à Avocats Sans Frontières France représenté par son président d'honneur, Maître François Cantier.

Cette opération se déroule en suivant 3 étapes :

1. Diffusion de la plaquette ASF au sein du Barreau et recensement des avocats potentiellement intéressés
2. Accord entre le Barreau, le CDAD et ASF France.
3. Versement par les avocats à ASF France des rétributions qui leur sont habituellement octroyées par le CDAD.



Nuit du Droit

4 octobre 2022

Le thème retenu par le Conseil Constitutionnel pour cette édition 2022 de la Nuit du Droit était « **Le droit des générations futures** ».

Le comité de pilotage de la Nuit du Droit s'est réuni le 3 juin 2022 présidé par M. Xavier Pavageau, pour organiser des évènements dans le cadre de cette manifestation. La cour d'appel de Toulouse, le barreau de Toulouse, la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), le défenseur des droits, l'Université Toulouse I Capitole, l'Ecole de la deuxième chance, ma Maison des Droits des Enfants et des Jeunes (MDEJ) ainsi que le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) étaient présents.



Agir en direction de tout public

Au palais de justice de Toulouse, divers événements ludiques et pédagogiques se sont succédés tout au long de la journée. **La reconstitution d'une scène de crime** présentée par le service départemental de police technique et scientifique de la direction départementale de la sécurité publique de la Haute-Garonne et **la démonstration de la brigade canine départementale** ont attiré un large public. Les ateliers pour les jeunes : forum des métiers du droit, exposition 13-18 - Questions de justice, Educadroit et la simulation d'audience ont également connu un grand succès.

Par ailleurs, plusieurs institutions partenaires de la Nuit du Droit ont participé de manière active à cette manifestation. Ainsi, l'Université Toulouse 1 Capitole, représentée par son doyen, Matthieu Poumarède, a accueilli en ses murs **un concours d'éloquence sur le thème : « Droit et nouvelles technologies »**, un parlement lycéen fictif, **une conférence débat sur le thème : « Premier bilan de l'application du code justice pénale des mineurs, un an après la réforme »**, et pour finir, une **projection débat du documentaire : « Dans les yeux des juges »** en présence du réalisateur, **Mathieu Delahousse**. Le tribunal judiciaire de Saint-Gaudens représenté par son président, Luc Dier, a organisé cette même projection-débat le 5 octobre. Enfin, l'École de la deuxième chance représentée par Marc Martin, son directeur, **a proposé plusieurs conférences sur les thèmes suivants : « prévenir la radicalisation » et « citoyenneté et discriminations »**.



Au total, 1 294 personnes ont participé à la Nuit du Droit au palais de justice de Toulouse.

Le développement des modes alternatifs de règlement des litiges au tribunal judiciaire de Toulouse

La promotion des modes de règlements amiables des conflits figure au centre des priorités des CDAD.

La médiation est un outil moderne de gestion apaisée du conflit. Elle concerne tous les domaines du droit et ses avantages se révèlent nombreux et variés : économie de temps, coût diminué et maîtrisé, pérennité des relations contractuelles, accord durable car trouvé par les parties elles-mêmes, gestion des émotions etc. Le médiateur est un professionnel formé, un tiers neutre, indépendant et impartial, qui facilite la communication entre les personnes et les aide à trouver elles-mêmes des accords mutuellement acceptables.

Le Tribunal Judiciaire de Toulouse, le Conseil départemental de l'accès au droit et quatre associations de médiation (Daccord, le Centre de médiation Toulouse Pyrénées, Médiateurs ad hoc et Espace médiation et idées) ont signé un protocole de financement en juillet 2021.

Ce dispositif concerne le service des référés, le service des affaires familiales (liquidations, partages et successions), le service civil général, le service des expropriations et le pôle social depuis le mois de juin 2022. Depuis avril 2023, le service de la protection des majeurs a intégré le dispositif expérimental des injonctions à rencontrer un médiateur.

En 2022, les associations de médiations ont assuré 50 réunions d'information sur la médiation et accueilli 250 justiciables. Sur 111 ordonnances d'injonction, 47 ont donné lieu à des médiations conventionnelles, soit 42,34 %. En 2023, il est envisagé le développement d'un dispositif expérimental facilitant le recours à la médiation familiale



Le projet vise à instaurer au tribunal judiciaire de Toulouse, un dispositif de recherche d'accord parental, sur la base de l'article 373-2-7 1° du code civil qui dispose que « Les parents peuvent saisir le juge aux affaires familiales afin de faire homologuer la convention par laquelle ils organisent les modalités d'exercice de l'autorité parentale et fixent la contribution à l'entretien et à l'éducation de l'enfant. ».

La mise en place de ce dispositif permettra de promouvoir les mesures alternatives au règlement des litiges en matière familiale et notamment les mesures de médiation familiale en développant l'information relative à cette mesure dans les convocations délivrées aux parties. Par ailleurs, ce projet favorisera l'accompagnement et la prévention des ruptures familiales, l'exercice de la co-parentalité par les deux parents, l'apaisement des conflits et la préservation de liens familiaux.

La recherche d'un accord parental s'inscrit dans une dynamique destinée à favoriser le dialogue entre les parties-parents, qui, le cas échéant, pourront s'ils le souhaitent, s'engager dans un processus de médiation familiale.

Les procédures judiciaires éligibles au projet sont les affaires « hors » et « après » divorce. En cas d'accord, les points d'accord devront être actés par écrit. Ensuite, en vertu de l'article 373-2-7 2° susvisé : « *Le juge homologue la convention sauf s'il constate qu'elle ne préserve pas suffisamment l'intérêt de l'enfant ou que le consentement des parents n'a pas été donné librement.* ».

Gestion des Point-justice

Articulation de la politique publique de l'accès au droit avec le développement du réseau des France services



Le recensement du ministère de la justice du 16 novembre 2020, précise que 34% des France services disposent d'un ou plusieurs types de permanences d'accès au droit

Le ministère de la justice est au 8^e rang sur 10 des partenaires dont les démarches sont les plus sollicitées.

En Haute-Garonne, 17 France services étaient labellisées au 1^{er} janvier 2022 :

Aurignac, Auterive, Bagnères-de-Luchon, Baziège, Boulogne-sur-Gesse, Cadours, Carbonne (et les antennes de Saint-Sulpice sur Leze et Montesquieu-Volvestre), Castelnau d'Estretfonds, Cazerès, L'Isle-en-Dodon, Nailloux, Plaisance du Touch, Portet sur Garonne, Rieumes, Toulouse Le Mirail, Toulouse Les Pradettes, Villemur-sur-Tarn (et son antenne Bessières).

7 point-justice ont été déplacés, avec l'accord des collectivités territoriales, au sein d'une France services :

Auterive, Boulogne-sur-Gesse, Carbonne, Nailloux, Rieumes, Villemur-sur-Tarn et Bessières.

Rationalisation de l'offre d'accès au droit en Haute-Garonne

Janvier/février 2023

En fin d'année 2022, le CDAD de la Haute-Garonne a supprimé 496 heures de permanence de professionnels du droit dans les point-justice les moins fréquentés (point-justice universitaire au Welcome-Desk, point-justice du tribunal de commerce de Toulouse, point-justice du Secours catholique et des Restos du cœur...).

La permanence d'avocats en droit de la famille du mardi matin du point-justice du Tribunal Judiciaire de Toulouse est tenue par une juriste recrutée par le CDAD en février 2023. Il en est de même, pour certaines permanences généralistes de la MJD Toulouse Nord et de la MJD Toulouse Sud.



Mise en place de la permanence d'avocats généralistes en visioconférence

19 janvier 2023

Pour permettre au public éloigné des point-justice ou dans l'incapacité de se déplacer de bénéficier d'une consultation d'avocat, il a été décidé de créer une permanence d'avocats généralistes en visioconférence en janvier 2023. Cette permanence est également destinée au public des France Services, des Maisons départementales de proximité et de l'antenne mobile du Secours populaire..

La prise de rendez-vous est réalisée sur la page de réservation en ligne du CDAD.

Inauguration de la MJD Toulouse Nord

23 mai 2023

Située 2 rue des Chamoix au pied du métro des 3 Cocus à Toulouse, la nouvelle Maison de Justice et du Droit Toulouse Nord a été inaugurée par M. Xavier Pavageau, président du tribunal judiciaire de Toulouse, M. Samuel Vuelta-Simon, procureur de la République et M. Jean-Luc Moudenc, président de Toulouse-Métropole en présence de M^{me} Julie Escudier, vice-présidente de Toulouse Métropole et de M^{me} Dorothée Bourmaud, chargée de mission CDAD du Bureau de l'Accès au Droit et de la Médiation (BADM) du ministère de la Justice..



Diversification des actions en faveur de publics ciblés

En faveur des personnes en situation de pauvreté et de précarité



Charte de l'accès au droit de la Haute-Garonne entre le CDAD 31 et 7 associations caritatives

La Charte nationale de l'accès au droit signée le 21 février 2017 par le ministère de la Justice et 7 associations (Droit d'urgence, les Restos du Cœur, le Secours catholique, la fondation Abbé Pierre, ATD quart monde, la Cimade et le RENADEM) a pour objectif de rendre effectif l'accès au droit pour tous les citoyens. Elle est conçue comme un outil permettant de lutter contre la pauvreté et en faveur de l'inclusion sociale. Elle définit des valeurs communes, des objectifs, des principes fondamentaux et un périmètre d'intervention laissant les CDAD libres de la mise en œuvre dans le département.

Afin de décliner les objectifs de cette charte au plan départemental, **une Charte de l'accès au droit de la Haute-Garonne a été signée le 14 mai 2018** par le président du CDAD de la Haute-Garonne et ces associations à l'exception de la fondation Abbé Pierre mais en adjoignant le Secours populaire.



Les 5 point-justice caritatifs

En 2021, **4 point-justice ont été créés dans le cadre de la Charte** de l'accès au droit de la Haute-Garonne :

- **Secours Catholique** : permanence de 3 heures le 4^e mardi du mois en droit du logement, conso/surendettement et en droit des étrangers,
- **Secours Populaire** : permanence de 3 heures le 3^e mardi du mois en droit généraliste et en droit des étrangers,
- **Restos du Cœur** : permanence de 3 heures le 2^e mardi du mois en droit généraliste, travail et e droit des étrangers,
- **Espace Social du Grand-Ramier** : permanence de 3 heures le 1^{er} mercredi du mois en droit généraliste et en droit des étrangers.

En 2022, **un point-justice a été créé au CIAS de Saint-Gaudens** en partenariat avec la Croix rouge et l'association Azimut : permanence de 3 heures le 1^{er} mardi du mois en droit généraliste et en droit des étrangers

En janvier 2023, les point-justice du Secours Catholique et des Restos du coeur ont été supprimés en raison de leur faible fréquentation. Le public reçu par ces associations pourra continuer à bénéficier de consultations juridiques grâce à une orientation vers les autres point-justice de la Charte.



Rencontres avec les associations signataires

En 2022, le comité de pilotage de la Charte de l'accès au droit de la Haute-Garonne s'est réuni le 29 mars et le 1er décembre. En 2023, il se réunira le 20 novembre.

Les projets d'actions dans le cadre de la Charte de l'accès au droit de la Haute-Garonne

- **Participation à une Antenne mobile** en partenariat avec le Secours populaire.
- **Rétablissement d'une permanence en droit des étrangers** en présentiel **au CIAS de Saint-Gaudens**.

En faveur des personnes sourdes et malentendantes

Approfondissement des permanences en LSF



Dispositif

- **MJD Toulouse Sud (avocats)** : permanence le 2nd mardi du mois de 13h30 à 17h
- **Point-justice de Ramonville (avocats)** : permanence le dernier lundi du mois de 13h30 à 17h
- **Point-justice du Tribunal Judiciaire de Toulouse (notaires)** : un rendez-vous trimestriel (4/an).

Fondement

Convention relative à l'accessibilité des consultations juridiques en LSF entre la société d'interprètes en LSF, Interprétis et le CDAD, du 23 septembre 2019.

Intermédiation

Les interprètes interviennent régulièrement pour des usagers sourds et entendants qui savent gérer une situation de communication en toute autonomie. Il arrive que la présence de l'interprète ne suffise pas à compenser la différence linguistique pour certaines personnes sourdes qui sont en grande difficulté.

Dans ce cas, l'interprète intervient en collaboration avec un intermédiaire sourd diplômé.

L'intermédiation a pour objectif de donner à chacun équité et autonomie maximale, dans le mode de communication choisi par l'utilisateur sourd. L'intermédiaire permet de lever les obstacles linguistiques et culturels entre des interlocuteurs sourds et entendants.

Consultation supplémentaire

avec l'avocat et l'interprète présents lors du premier rendez-vous

Lorsqu'à l'issue de la consultation, sera identifiée la nécessité de compléter les informations données par l'avocat, l'utilisateur sourd ou malentendant pourra bénéficier d'une consultation supplémentaire d'1 heure au cabinet de l'avocat de permanence en présence, dans la mesure du possible, du même interprète.

Accessibilité d'une permanence

en droit notarial • 14 mars 2022

Des besoins ont été repérés en droit notarial et pour faciliter la prise de rendez-vous il a été envisagé de réserver 3 créneaux horaires (équivalent d'1 heure de rendez-vous) une fois par trimestre au sein de la permanence des notaires du tribunal judiciaire de Toulouse en présence d'un interprète en LSF.

En 2023, l'accessibilité a été renforcée avec un rendez-vous trimestriel.

En faveur des personnes étrangères

Renforcement des permanences en droit des étrangers au point-justice des 3 cocus
28 février 2022

En complément de la permanence existante

à la MJD Toulouse Sud

Le CDAD de la Haute-Garonne propose des consultations juridiques d'avocats spécialisés en droit des étrangers au sein de la MJD de Toulouse Sud à raison d'une permanence mensuelle de 3h, le 2^e jeudi du mois de 13h30 à 16h30, depuis 2016. Cette permanence était saturée.

Expérimentation d'une permanence mensuelle

au Point-justice des 3 cocus

L'emplacement de cette permanence au sein du point-justice des 3 cocus, et à terme de la MJD Toulouse-Nord (inaugurée le 23 mai 2023), permet de couvrir les besoins de la population issue des quartiers nord de Toulouse. **L'expérimentation a débuté le 28 février 2022** à raison d'une permanence mensuelle de 3h.

En faveur des détenus

Aménagement du point-justice pénitentiaire

du CD de Muret • 6 juillet 2022

Pour répondre à la demande du chef d'établissement, il a été décidé d'introduire une permanence trimestrielle de **consultations d'avocats en droit des étrangers** au centre de détention de Muret **à compter du 6 juillet 2022**.



Rencontres ciné-jeunes-justice, ateliers du droit & stage collectif



Rencontres ciné-jeunes-justice

Un événement très apprécié par le jeune public

Édition 2022

La 13^e édition des Rencontres ciné-jeunes-justice s'est déroulée du 4 au 22 avril 2022 dans les cinémas de la Haute-Garonne. Cette manifestation a réuni 3 139 élèves au cours de 24 projections-débats.

Programmation 2022

1^{er} axe - Harcèlement en milieu scolaire et cyberharcèlement

- Despues de Lucia de Michel Franco - 1h43
- 1.54 de Yann England - 1h46
- Trust de David Schwimmer - 1h46

2^e axe - Violences faites aux femmes

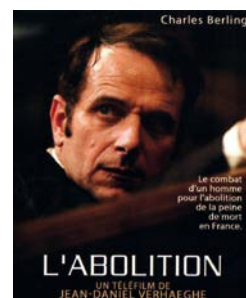
- Jusqu'à la garde de Xavier Legrand - 1h34
- Les femmes du bus 678 de Mohamed Diab - 1h20

3^e axe - Abolition de la peine de mort Vérité judiciaire

- L'abolition de Jean-Daniel Verhaeghe - 1h30
- L'hermine de Christian Vincent - 1h38

4^e axe : Endoctrinement /radicalisation Pression de groupe

- Le ciel attendra de Marie-Castille Mention-Schaar - 1h45
- La vague de Denis Gansel - 1h48





Clôture • 9 mai 2022

Action inter-CDAD Spectacle « Enro(u)lement » sur la prévention de la radicalisation violente en partenariat avec le CDAD de l'Ariège

Ce spectacle est conçu comme un témoignage artistique sur la question de la radicalisation Islamiste. D'une durée de 50 minutes, il s'adresse à un public adolescent et adulte. Un temps d'échange avec des professionnels de la question est prévu à la suite du spectacle. **Ce spectacle a pour but la prévention de la radicalisation islamiste.**

Enro(u)lement parle des parcours de vie d'adolescent(e)s en voie de radicalisation. Cinq scènes se dégagent, exposant des témoignages non exhaustifs. Elles mettent en lumière les causes et les mécanismes variés du processus de radicalisation, déifiant tous les préjugés et introduisant de la complexité... Le public suivra les aléas de ces personnages, leurs évolutions, leurs questionnements, leurs fragilités, leurs problématiques liées à leurs conditions sociales. Pour cela, il est fait appel à la danse, au théâtre d'objets, au théâtre d'ombre, à un montage vidéo et des créations sonores. La création du spectacle est issue de recherches bibliographiques, d'une collaboration avec les membres de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et de nombreuses rencontres gravitant autour de ce sujet.



Les objectifs pédagogiques

- **Scène 1 : Les chemins de vie.** Illustrer les événements et les choix de vie pouvant mener à s'éloigner ou se rapprocher de la radicalisation violente. Illustrer la diversité des parcours, apporter du contenu théorique sur les causes sociales et sociétales de l'entrée dans un processus de radicalisation.
- **Scène 2 : L'écran.** Sensibiliser au rôle des réseaux sociaux dans le processus de radicalisation. Sensibiliser à l'instrumentalisation des médias par les prédicateurs du net.
- **Scène 3 : Le puissance 4.** Mettre en lumière les émotions qui font levier ou frein lors du processus de radicalisation, les mécanismes psychologiques qui sont à l'œuvre chez le personnage et le tiraillement entre les deux choix possibles.
- **Scène 4 : Nabil mon frère.** Témoigner d'un parcours de radicalisation utopiste, d'un enfant bon élève issu de l'immigration. Sensibiliser aux conséquences des discriminations en milieu scolaire. Évoquer des voies de luttres plus ou moins radicales mais non violentes.
- **Scène 5 : La randonnée.** Illustrer les compétences psycho-sociales développées dans un processus de sortie de la radicalisation (prise de recul, formulation d'émotions...), ainsi que les outils efficaces connus à ce jour : mise en place de loisirs, accès à un logement, accompagnement psycho-social, présence de l'entourage, formation à la pensée critique.

Le spectacle a été suivi d'un débat avec les comédiens et M. Romain Bertrand, chargé de mission Rad2citizen de Toulouse métropole.

Agir en direction des jeunes

Édition 2023

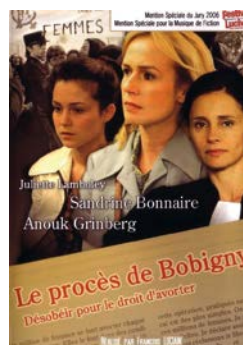
La 14^e édition des Rencontres ciné-jeunes-justice s'est déroulée du 3 au 21 avril 2023.

21 projections-débats se sont tenues dans 9 cinémas de la Haute-Garonne.

Programmation 2023

Droits des femmes, sexisme

- Le procès de Bobigny** de François Luciani - 1h30
- Annie Colère** de Blandine Lenoir - 2h00
- L'événement** d'Audrey Diwan - 1h40
- Jusqu'à la garde** de Xavier Legrand - 1h34
- La nuit du 12** de Dominik Moll - 1h54
- Les bureaux de Dieu** de Claire Simon - 2h00
- Les invisibles** de Louis Julien Petit - 1h40
- Numéro une** de Tonie Marshall - 1h50
- Rouge** de Farid Bentoumi - 1h26
- L'affaire Johnny Depp/Amber Heard** de Cécile Delarue - 1h40
- A plein temps** d'Eric Gravel - 1h27



Soirée de clôture des Rencontres Ciné Jeunes Justice en l'honneur de Gisèle Halimi

Le 11 mai 2023, le CDAD 31, en partenariat avec le cinéma American Cosmograph, a eu le plaisir d'accueillir près de 190 personnes pour la projection du film « Le procès de Bobigny » de François Luciani, retraçant l'incroyable combat politique et juridique mené par Gisèle Halimi il y a un peu plus de 50 ans sur la dépénalisation de l'avortement et sa promulgation en tant que droit fondamental pour toutes les femmes.

Le public, venu nombreux, a particulièrement apprécié le film et les échanges constructifs qui ont suivi la projection, en présence du réalisateur, de Maître Caroline Marty-Daubertières, Bâtonnier et de Maître Thomas Neckebroek, Vice-Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de Toulouse ainsi que de Madame Chantal Ferreira, Première présidente de la Cour d'appel de Toulouse.



Ateliers du droit

Jeunes à la découverte de la justice



Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Haute-Garonne en partenariat avec l'association des avocats des jeunes à Toulouse (AJT) propose aux jeunes des collèges et lycées du département de la Haute-Garonne de découvrir la justice.

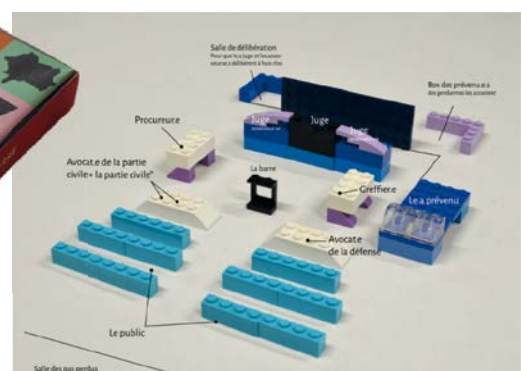
Chaque année, le mois de **septembre marque la reprise des ateliers du droit**. Cette initiative se déroule tous les mardis et les jeudis, à partir de 13h30. Ces séances s'inscrivent dans une démarche pédagogique et sont généralement travaillées en amont par les professeurs dans les établissements.

Dans ce cadre, la découverte se déroule en deux phases. Tout d'abord, les élèves vont assister à une audience de comparution immédiate, procédure accélérée pour juger des prévenus ayant commis des faits punis entre 2 et 10 ans d'emprisonnement.

Ensuite, afin d'analyser l'audience et de répondre aux questions des élèves, un débriefing d'environ une demi-heure est proposé avec un professionnel du droit (magistrat, avocat, élève avocat, avocat de l'AJT) auquel sont associés des travailleurs sociaux du pôle observatoire du service enfance en danger du Conseil Départemental.

- **Deux ateliers hebdomadaires** les mardis et jeudis de 13h30 à 16h
- **Limitation à 30 élèves par atelier** et à 1 atelier par établissement scolaire
- **1591 élèves** provenant de 61 établissements ont participé en 2022

Parallèlement, le CDAD a développé son propre **jeu de simulation d'une audience correctionnelle "A la barre"**.



Agir en direction des jeunes

Stage collectif de découverte

du Tribunal Judiciaire et des métiers du droit

Chaque année, deux sessions de stage sont proposées aux élèves de troisième et de seconde en décembre et février. Ce stage collectif de 15 à 20 élèves leur permet de découvrir la justice et de préparer leur projet d'orientation. La sélection des candidatures est réalisée en octobre par les magistrats référents du stage.



Au programme

Visite des salles patrimoniales de la cour d'appel de Toulouse avec un conférencier de l'office de tourisme et visite du castelet (ancienne maison d'arrêt de Saint-Michel), atelier du droit (audiences correctionnelles et cour d'assises), rencontre avec les magistrats du Palais de justice (un juge des enfants, la secrétaire générale du parquet général, un juge du siège civil et un juge d'instruction) et présentation des métiers du droit en lien avec la Chambre interdépartementale des notaires, la Chambre départementale des huissiers de justice de la Haute-Garonne, le Barreau de Toulouse, la direction de la protection judiciaire de la jeunesse et le défenseur des droits.

- **Limitation de l'effectif à 18 élèves**
- **2 sessions par année scolaire :** du 13 au 16 décembre 2022 et du 13 au 17 février 2023.
- **Semaines banalisées par les établissements** de l'Education prioritaire (Maurice Bécane, Claude Nougaro et Lamartine).
- **Animation réalisée par les élèves avocats en stage PPI** au Tribunal Judiciaire de Toulouse.

Nos plus sincères remerciements aux élèves avocats du tribunal judiciaire de Toulouse : Charlotte Marchetti, Grégoire Bès, Nina Chein, et Margaux Martinet !

Journée internationale des droits de l'enfant

20 novembre 2022

Exposition Educadroit

Le Défenseur des droits a accepté de **mettre à disposition du CDAD de la Haute-Garonne l'exposition Educadroit** durant une semaine à l'occasion de la célébration de la journée internationale des droits de l'enfant. Cette exposition a été installée dans la salle des pas perdus du tribunal judiciaire de Toulouse.

Le projet Educadroit n'a pas pour objectif de fournir un apprentissage académique de notions juridiques mais plutôt de faciliter un processus de questionnement et de réflexion des enfants et des jeunes.



Les onze thèmes d'Educadroit

1. Le droit, c'est quoi ?
2. Qui crée le droit ?
3. Tous égaux devant la loi ?
4. Qui protège le droit et les droits ?
5. Les sanctions sont-elles les mêmes pour tous ?
6. Moins de 18 ans, quels droits ?
7. Est-ce que les droits s'appliquent tout le temps ?
8. Le droit international et le droit européen, c'est quoi ?
9. Les droits sont-ils les mêmes dans tous les pays ?
10. Défendre nos droits, changer la loi !
11. Monde numérique, quels droits ?

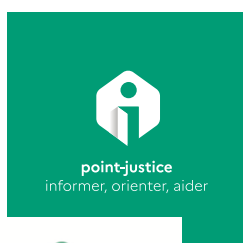
Ateliers du droit

Des ateliers du droit ont également été proposés aux lycéens des établissements Pierre de Fermat et Jean-Pierre Vernant.

Outils de communication

Visuel des point-justice

& Numéro Unique d'Accès au Droit (NUAD)



Conformément à la dépêche du 9 décembre 2020 relative à la **création de l'appellation et du logo point-justice**, l'ensemble des lieux d'accès au droit (MJD, PAD, RAD et antennes de justice) sont désormais réunis sous cette nouvelle appellation visant à simplifier la lisibilité du réseau de l'accès au droit pour le grand public. En mars 2020, le CDAD de la Haute-Garonne a déployé le visuel au sein de ses 55 point-justice.

La justice de proximité, que le garde des Sceaux a à cœur de promouvoir, s'est concrétisée, le 6 septembre 2021, avec la **mise en service du numéro unique de l'accès au droit, le 30 39**. En janvier 2022, 28 593 appels avaient été reçus depuis l'ouverture du NUAD dont 7 000 appels reçus en septembre 2021. 83 % des appels ont pour motif le besoin d'une information ou d'un conseil juridique. Les 3 domaines les plus concernés sont le droit de la famille, le droit du travail et le droit de la consommation.



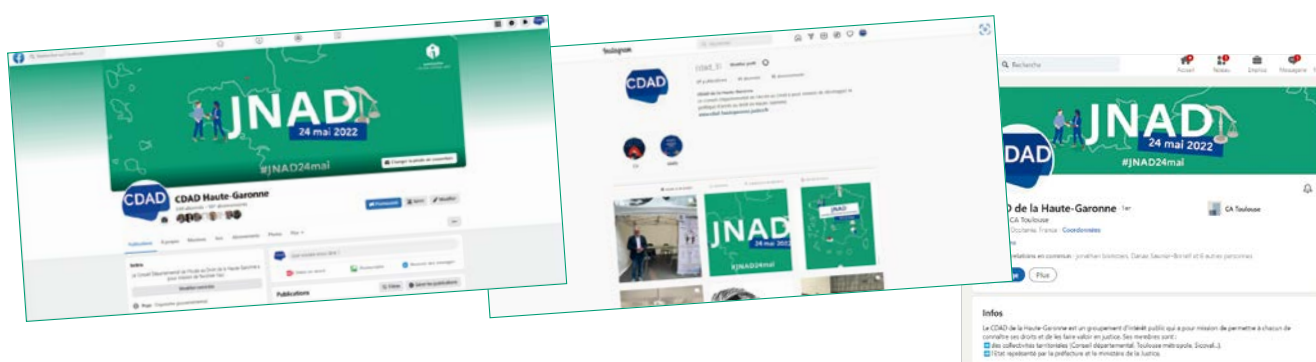
Le 30 39 – Numéro unique de l'accès au droit

La politique publique d'aide à l'accès au droit est pilotée au sein du ministère de la justice, par le service de l'accès au droit et à la justice et de l'aide aux victimes (SADJAV). Localement, les 101 conseils départementaux de l'accès au droit et les 3 conseils de l'accès au droit (CDAD et CAD) mettent en œuvre cette politique à l'échelle d'un département ou d'un territoire et permettent au plus grand nombre de bénéficier de conseils et d'informations juridiques gratuits. Ces permanences sont organisées au sein des 2 080 point-justice répartis sur l'ensemble du territoire.

Le 3039, numéro unique de l'accès au droit a été créé en septembre 2021 par le ministère de la justice afin de faciliter la mise en relation avec un point-justice de proximité. Il est gratuit, joignable depuis l'ensemble du territoire (09 70 82 31 90 depuis les collectivités d'outre-mer et l'étranger) et accessibles aux personnes sourdes et malentendantes.



Réseaux sociaux



Supports de communication

Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Haute-Garonne met à disposition du public, différents supports papiers recensant les permanences juridiques dans le département de la Haute-Garonne.

Un fascicule relatif aux maisons de justice et du droit répertorie l'ensemble des permanences avec des professionnels du droit (avocats, notaires, commissaires de justice), des juristes associatifs (France Victime 31, MDEJ, ADIL), des délégués du défenseur des droits, des conciliateurs et des mandataires à la protection des majeurs.

Un flyer présente le point-justice du tribunal judiciaire de Toulouse. Enfin un flyer indique les permanences d'Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux en Haute-Garonne.



Prise de rendez-vous en ligne

Une page de réservation en ligne permet au public de prendre directement rendez-vous pour le point-justice de Cornebarrieu et la permanence en visio-conférence.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Mai 31	10:05 Information juridique a 14:10 Information juridique a	9:00 Consultation avocat - W 9:30 Consultation avocat - W	9:00 Consultation avocat - Tri 9:30 Consultation avocat - Tri 10:00 Consultation avocat - T	9:05 Information juridique av 15:05 Information juridique a	8:30 Consultation avocat en c 8:50 Consultation avocat en c	9:00 Consultation avocat - Co 9:30 Consultation avocat - Co
7	9:05 Information juridique av 11:35 Information juridique a	8:30 Consultation avocat en c 9:10 Consultation avocat en c		Jun 10	8:30 Consultation avocat en c 9:30 Consultation avocat en c	
14	16:10 Information juridique a	8:30 Consultation avocat en c 10:10 Consultation avocat en 11:50 Consultation avocat en		17	9:30 Consultation avocat en c	
21		11:30 Consultation avocat en		24	11:30 Consultation avocat en	

L'essentiel

Fréquentation des point-justice

Contentieux abordés

Orientations données

Satisfaction des bénéficiaires

01.2 **Activité 2022**



L'essentiel

Indicateurs d'efficacité & de satisfaction

Personnes informées ou impactées

19 458

9 020 bénéficiaires de consultations juridiques auprès de professionnels du droit, 2 197 (France Victimes 31, MDEJ, ADIL 31) entretiens par le secteur associatif, 720 par les délégués du défenseur des droits, 1 457 par les conciliateurs de justice, 455 par l'AAJC. 588 personnes informées par l'élève avocat du CDAD lors d'appels téléphoniques et e-mails. 92 personnes informées dans le cadre des permanences d'information sur la médiation civile, 646 jeunes dans le cadre des ateliers du droit. 34 élèves de 3^e ont participé au stage de découverte du TJ et des métiers du droit, 3 139 jeunes dans le cadre des Rencontres Ciné jeunes justice, 50 personnes informées lors de la JNAD, 1 060 personnes ont assisté à la Nuit du droit

Satisfaction des bénéficiaires

97 %
ACCUEIL

87 %
COMPRÉHENSION
DE LEUR SITUATION

86 %
CLARTÉ
DES EXPLICATIONS

Fidélisation des partenaires
des manifestations

Indicateurs d'efficacité

Optimisation des permanences

2/3
PERSONNES REÇUES
PAR HEURE

Ce taux de référence est en très légère baisse en 2021. On constate pour l'ensemble du département un taux moyen de 1,84 personnes reçues par heure de permanence (moyenne départementale).

Ratio journées de préparation / nombre
de participants

Indicateurs de pertinence

Délais d'obtention d'un rendez-vous

80 %
DE BÉNÉFICIAIRES
SATISFAITS

La diminution des désistements reste toujours en 2022 une préoccupation prioritaire des personnes en charge de l'accueil comme des permanenciers, de même que l'orientation sur la permanence ou un point-justice dans des délais satisfaisants.

Localisation des point-justice

-30 min
DU DOMICILE

Cette localisation dans des lieux visibles et identifiés, à moins de 30 min de son domicile (mairies, tribunaux, CCAS, Maisons de la Citoyenneté, Maisons communales de la Solidarité) s'avère une condition nécessaire de leur fréquentation.

Communication
sur les services

Les principaux vecteurs d'information restent les mairies, les services sociaux, le "bouche à oreille", et le site internet du CDAD

Liens réguliers entre les relais de l'accès au droit et le CDAD

Fréquentation des point-justice

2022 • La fréquentation globale retrouve son niveau d'avant la crise sanitaire



2021	2022
11 972	14 216

14 216

BÉNÉFICIAIRES D'ENTRETIENS & CONSULTATIONS JURIDIQUES

dans les différents point-justice en 2022 dont 9 020 pour les consultations de professionnels du droit.

9 020 bénéficiaires de consultations juridiques gratuites auprès de professionnels du droit : 8 607 avec des avocats, 295 avec des notaires et 118 avec des commissaires de justice.

588 personnes informées par l'élève avocat du CDAD lors d'appels téléphoniques et e-mails.

92 personnes informées dans le cadre des permanences d'information sur la médiation civile au tribunal judiciaire de Toulouse.

1 902 bénéficiaires d'entretiens avec le secteur associatif dans les MJD : 1 707 avec France Victimes 31 au titre de l'accès au droit et de l'aide aux victimes, 106 avec l'ADIL et 89 avec la MDEJ.

En dehors des MJD, **455** entretiens ont été comptabilisés avec l'AAJC au point-justice renforcé de Saint-Gaudens.

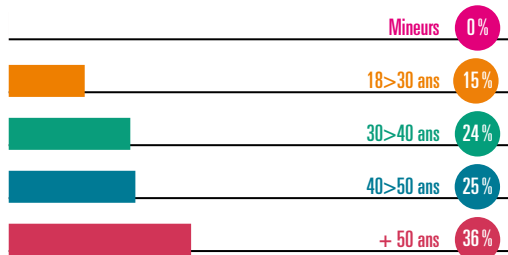
720 bénéficiaires d'entretiens avec les délégués défenseur des droits **1 457** avec des conciliateurs de justice.

Profil des bénéficiaires
des consultations

54 %
DES BÉNÉFICIAIRES
SONT DES FEMMES

Ce pourcentage est stable (55 % en 2021).

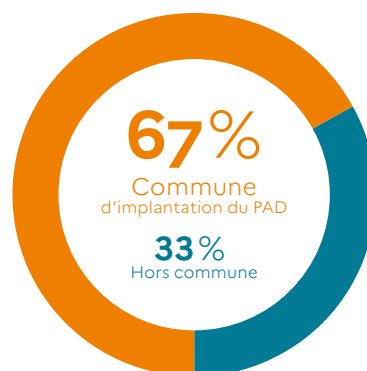
Tranches d'âge du public



En 2022, on constate des pourcentages sensiblement identiques des consultants par tranche d'âge par rapport à 2021. A noter une diminution de fréquentation chez les plus de 50 ans. Ces pourcentages sont établis sur la seule base des retours de consultations effectués par les professionnels du droit.

A noter que les mineurs et jeunes majeurs reçus par la MDEJ (maison des droits des enfants et des jeunes) ne sont pas intégrés dans ce pourcentage.

Domiciliation des usagers



Contentieux abordés très diversifiés

Contentieux abordés - en %

26 % DROIT DE LA FAMILLE

Les thèmes dominants sont le divorce, la séparation et ses conséquences, l'autorité parentale, le droit de visite, le régime matrimonial, les tutelles mais également les violences intrafamiliales.

15 % DROIT DU TRAVAIL - 11%
DROIT SOCIAL - 4%

La fréquentation des permanences spécialisées du CPH et des MJD, la saturation de ces permanences, attestent de la réalité des besoins.

10 % DROIT PÉNAL

9 % CONSOMMATION - 7%
SURENDETTEMENT - 2%

9 % DROIT DU LOGEMENT - 8%
EXPULSION - 1%

Ce pourcentage ne prend pas en compte les entretiens réalisés par l'ADIL (agence départementale d'information sur le logement) dans les point-justice et MJD du département, ainsi qu'au siège de la structure.

2 % DROIT ADMINISTRATIF

5 % DROIT DES ÉTRANGERS

Une permanence spécialisée en droit des étrangers est proposée à la MJD Toulouse Sud et au point-justice des 3 cocus.

3 % DROIT NOTARIAL

L'objet de ces consultations concernent le PACS, les mesures de protection, les successions, la dimension patrimoniale du divorce, les séparations et l'accession à la propriété.

3 % DROIT DE LA CONSTRUCTION

3 % DROIT BANCAIRE & ASSURANCES

2 % TROUBLES DU VOISINAGE

La présence de conciliateurs de justice dans les MJD permet de mieux prendre en compte ces litiges.

1 % VIOLENCES CONJUGALES

12 % AUTRES CONTENTIEUX (droit des sociétés, droit fiscal...)

Orientations données

Orientations données - Par ordre décroissant -

60 % CONSEILS & PRÉCISIONS
SUR LES DROITS & OBLIGATIONS

Près de 3 consultations sur 5 consistent, pour l'essentiel, à informer sur les droits et obligations.

15 % PROCÉDURE
JUDICIAIRE

Une consultation sur 7 conclut à une orientation vers une procédure judiciaire.

9 % AUXILIAIRE DE JUSTICE
SPÉCIALISÉ

Auxiliaire de justice spécialisé : commissaire de justice, notaire, avocat spécialisé, médiateur.

6 % AIDE
RÉDACTIONNELLE

Comprenant également la relecture de projets de lettres, les conseils relevant de la rédaction et/ou l'envoi de courriers recommandés.

4 % MESURES
ALTERNATIVES

Médiation familiale, conciliation, médiation civile : Orientation vers les permanences de conciliateurs de justice et permanences d'information gratuites de médiateurs familiaux.

3 % SERVICE
ADMINISTRATIF

Orientation vers un service administratif : mairies, CAF, commission de surendettement, médecine du travail, inspection du travail.

1 % SERVICES SOCIAUX
OU PSYCHOLOGUES

2 % AUTRES

Satisfaction des bénéficiaires des consultations

Ce sondage permet de mieux connaître les bénéficiaires des consultations d'accès au droit : la part des primoconsultants, leurs motifs de venue, leurs taux de satisfaction, leurs attentes, les suites qu'ils envisagent dans leur démarche, leurs sources d'information sur les point-justice.

En 2022 les enquêtes satisfaction ont été réalisées dans 13 point-justice

804 personnes interrogées

Menée par les agents d'accueil, cette enquête concerne les consultations juridiques des avocats. Ont participé à ces enquêtes les bénéficiaires de consultations dans :

La maison de justice et du droit de Toulouse Sud (137)

La maison de justice et du droit de Tournefeuille (282)

Les point-justice spécialisés : le tribunal de commerce (18), le relais d'accès au droit (2).

Les point-justice généralistes : Blagnac (51), Caraman (7), Castanet (63), Cornebarrieu (24), Grenade sur Garonne (67), Lacroix-Falgarde (3), Nailloux (9), Muret (130), Montgiscard (11).

Qui sont-elles ?

76 % des personnes interrogées **consultaient pour la 1^{re} fois**.

24 % étaient déjà venues.

70 % sont venues de leur **propre initiative**.

30 % ont été **orientées par des tiers** (services sociaux / CCAS, mairies, personnels judiciaires...)

Les catégories socio-professionnelles :

es employés et cadres moyens représentent 30 % des personnes interrogées, les demandeurs d'emploi 12 %, les retraités 19 %, les ouvriers 8 %, les étudiants 1 %, les professions libérales ou les cadres supérieurs 10 %.

Autres : 18 % (assistantes maternelles, contrats uniques d'insertion, artisans, aidants familiaux...)

Pourquoi choisir de venir dans un point-justice ?

63 % soulignent la **"simplicité de la démarche, l'accessibilité et le caractère plus humain"** des point-justice par rapport au tribunal.

58 % des personnes interrogées mettent en avant la **"gratuité des permanences"**.

8 % affirment être venues pour **"confirmer les dires de leur avocat"**.

97 % louent la **qualité de l'accueil**.

73 % des personnes interrogées **expriment le sentiment d'y voir plus clair** sur leurs droits et devoirs, à l'issue de l'entretien

53 % se disent **confirmées dans l'envie de défendre leurs droits**.

73 % des personnes **comptent suivre les recommandations**.

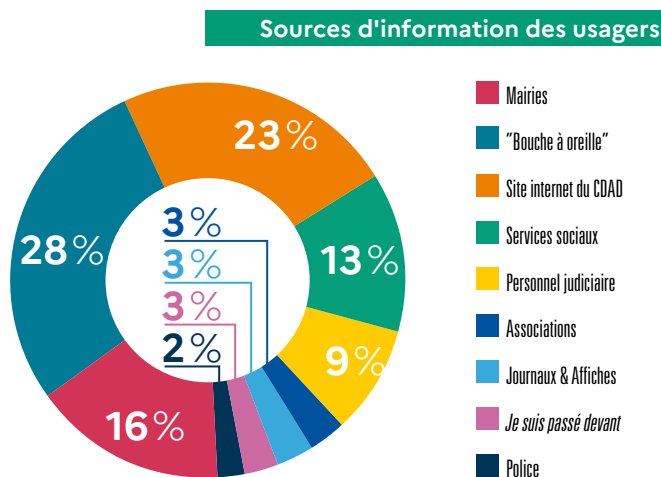
3 % disent avoir pris **une autre option**.

90 % des personnes interrogées sont d'accord pour **conseiller cette consultation à un proche**.

35 % des personnes interrogées disent **connaître l'existence d'autres point-justice** en Haute-Garonne.

Connaissance des permanences

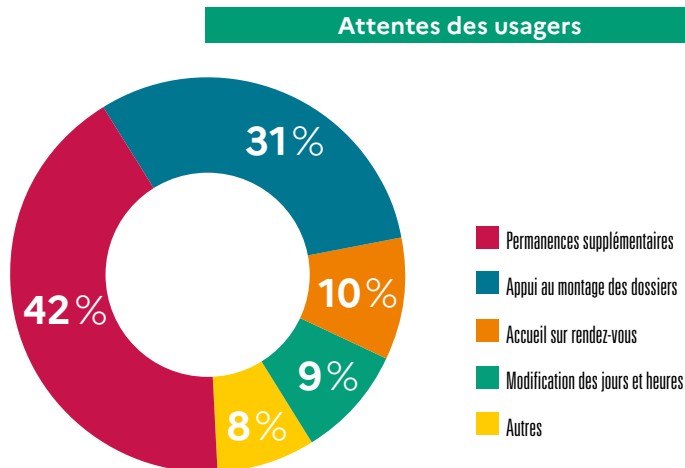
L'existence des permanences est connue par le bouche à oreille, le site internet du CDAD, les mairies, les services sociaux, le personnel judiciaires, les journeaux/affiches et les associations.



Des attentes prioritaires

Par ordre décroissant, elles portent sur :

- Des permanences supplémentaires
- Un appui au montage de dossiers
- Un accueil sur rendez-vous
- Une modification des jours et heures



Bilan des dispositifs d'accès au droit

02

Les dispositifs

Maisons de justice et du droit

Toulouse Sud
Point-justice des 3 Cocus
Tournefeuille

Point-Justice renforcés

Muret
Ramonville
Saint-Gaudens
Tribunal Judiciaire de Toulouse

Point-Justice spécialisés

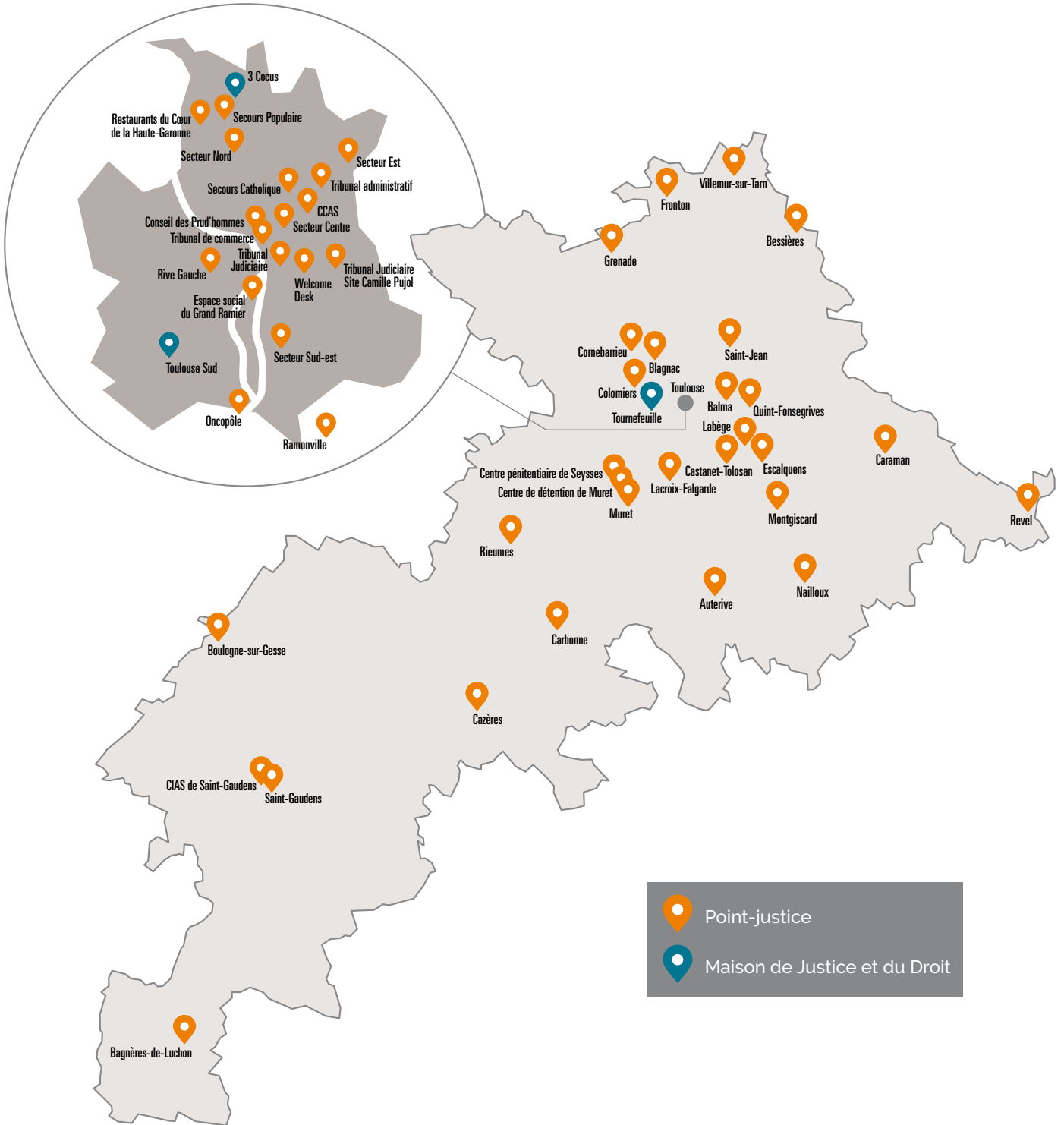
Notaires
Commissaires de Justice
Droit de la famille
Droits des femmes et des familles (CIDFF)
Droit des enfants et jeunes majeurs (MDEJ)
Droit des majeurs protégés
Droit du travail
Droit du logement (ADIL)
Droit du logement & de la consommation
Droit administratif
Aide aux victimes (France Victimes 31 et AAJC)
Résolution amiable des litiges

Point-Justice public ciblé

Ets pénitentiaires
Centre de détention de Muret
Centre de pénitencier de Toulouse-Seysses
Point-justice en langue des signes française
Point-justice hospitalier - Oncopole
Point-justice universitaire
Point-justice économique
Point-justice caritatifs

Point-Justice généralistes

Auterive
Bagnères-de-Luchon
Balma
Bessières
Blagnac
Boulogne-sur-Gesse
Caraman
Carbonne
Castanet-Tolosan
Cazères
Toulouse CCAS
Toulouse maison de la citoyenneté Nord
Toulouse maison de la citoyenneté Centre
Toulouse maison de la citoyenneté Sud-Est
Toulouse maison de la citoyenneté Est
Toulouse maison de la citoyenneté Rive-gauche
Colomiers
Cornebarrieu
Escalquens
Fronton
Grenade-sur-Garonne
Labège
Lacroix-Falgarde
Montgiscard
Nailloux
Quint-Fonsegrives
Rieumes
Saint-Jean
Villefranche-de-Lauragais
Villemur-sur-Tarn



L'essentiel

MJD Toulouse Sud

Point-justice des 3 Cocus

MJD Tournefeuille

02.1 MJD



Maisons de la Justice et du Droit

Un éventail de services très bien repéré...

Dans l'attente de l'ouverture (mai 2023) de la nouvelle MJD Toulouse Nord, le point-justice des 3 Cocus a accueilli les permanences des avocats (généralistes et spécialisées en droit du travail et en droit des étrangers) et celles de France Victimes 31.

Le fort engagement des permanenciers, des agents d'accueil, la qualité de l'accueil, de l'écoute et des conseils, ont permis, malgré une difficile gestion des désistements, de maintenir la fréquentation des permanences et le taux de satisfaction des usagers à un niveau particulièrement élevé.

Les perspectives

- Mettre en place un dispositif de communication en direction du public et des professionnels dans la perspective de l'ouverture de la MJD Nord (mai 2023).
- Poursuivre les campagnes d'information sur les MJD, notamment en direction des services de police, des gendarmes, et via les sites internet concernés (sites municipaux, associatifs, etc.).
- Informer et former les agents d'accueil (en dehors des regroupements fonctionnels annuels)
- Organiser des bilans partagés avec le CDAD, le coordonnateur greffier des MJD, la coordonnatrice de Toulouse métropole, les représentants du conseil départemental de la Haute-Garonne, les partenaires, les agents d'accueil et l'ensemble des intervenants.

EN 2022, LES DEUX MJD ONT REÇU

13 125
USAGERS

AU TITRE DE L'ACCUEIL PHYSIQUE

37 646
USAGERS

AU TITRE DE L'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

6 416 bénéficiaires de consultations en 2022, auprès de professionnels du droit, d'associations spécialisées, de conciliateurs de justice, délégués du défenseur des droits, mandataires judiciaire aux majeurs protégés et autres permanenciers.

3 086 personnes ont bénéficié de consultations juridiques gratuites auprès d'un avocat en MJD (dont 1 143 au Point-justice des 3 cocus),

1 707 avec un juriste du France Victimes 31 au titre de l'accès au droit et de l'aide aux victimes.

530 avec des délégués du défenseur des droits,

898 avec des conciliateurs de justice,

106 avec des juristes de l'ADIL,

89 avec des juristes de la MDEJ,

(non communiqué) avec un mandataire judiciaire aux majeurs protégés.

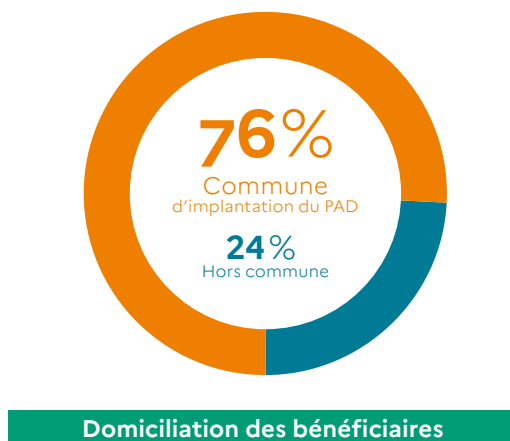
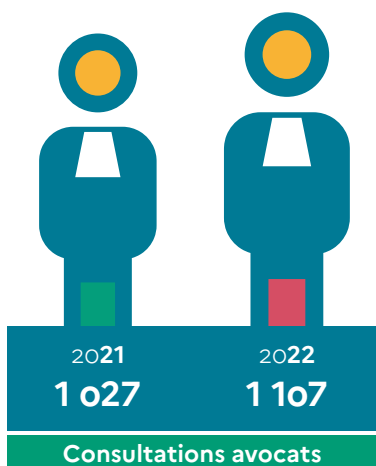
MJD Toulouse Sud, 2 impasse Abbé Salvat à Toulouse • tél : 05 61 43 06 94

MJD de Tournefeuille, 7 rue Paul Valéry à Tournefeuille • tél : 05 61 78 69 18

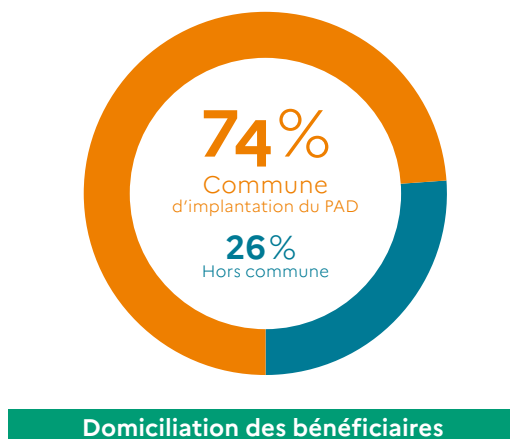
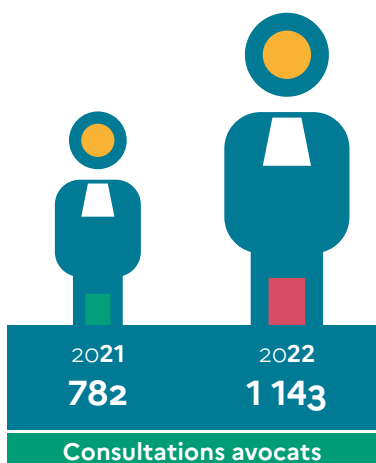
Point-justice des 3 Cocus, 97 rue Ernest Renan à Toulouse • tél : 05 34 24 52 21

Mai 2023 : MJD Toulouse Nord, 2 rue des Chamoix • tél. : 05 82 08 26 70

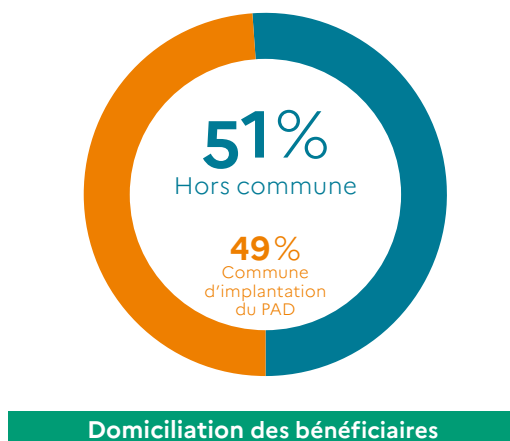
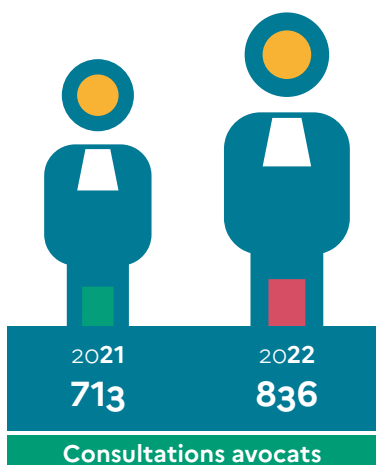
MJD Toulouse **Toulouse Sud**



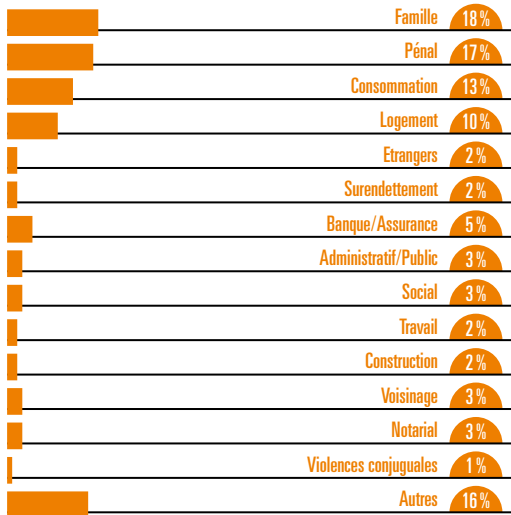
Point-justice des **3 Cocus**



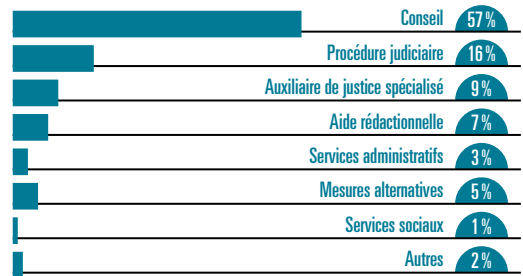
MJD Toulouse **Tournefeuille**



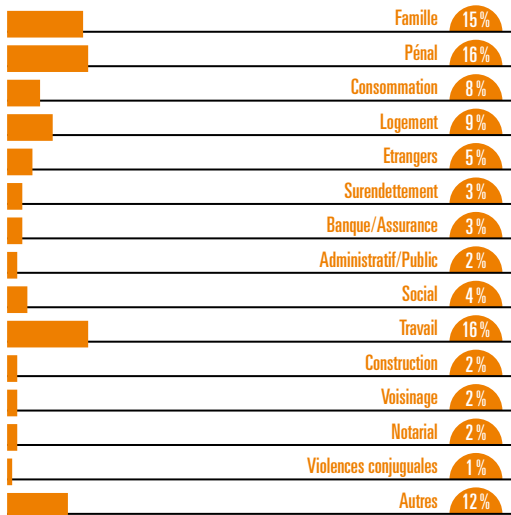
Âge | Les plus de 50 ans sont plus nombreux à consulter dans les MJD (sauf MJD Toulouse Sud 27%)



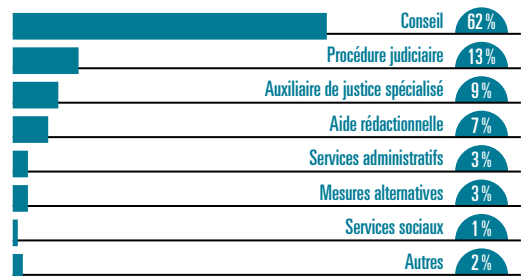
Contentieux abordés



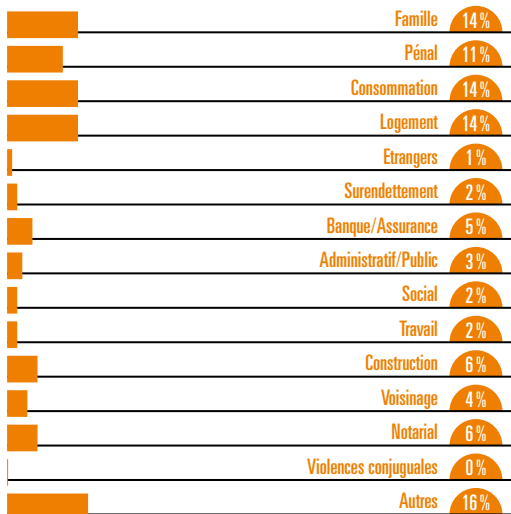
Orientations données



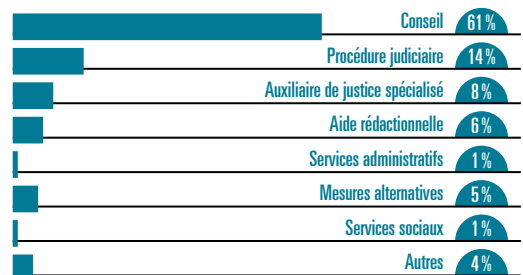
Contentieux abordés



Orientations données



Contentieux abordés



Orientations données

Délais d'obtention des rendez-vous | 2 à 3 semaines • 1 mois (droit social et droit des étrangers)

Point-justice des 3 Cocus

Dans l'attente de la livraison de la nouvelle MJD Toulouse Nord, le point-justice des 3 Cocus a accueilli depuis le 2^e semestre 2020 des permanences d'avocats généralistes, spécialisées en droit du travail et en droit des étrangers depuis le 28 février 2022 ainsi que les permanences de France Victimes 31. La Maison de Justice et du Droit Toulouse Nord a ouvert au public en mai 2023.

Nouvelle permanence 2022 : création d'une permanence mensuelle spécialisée en droit des étrangers le 4^e lundi du mois.

La fréquentation en forte hausse

1 143 personnes reçues par un avocat, soit 156 permanences dont 11 dans le cadre des consultations spécialisées en droit du travail et 10 en droit des étrangers.

308 personnes reçues par France Victimes 31 dont 133 au titre de l'accès au droit et 175 au titre de l'aide aux victimes.

Le taux horaire de fréquentation des permanences avocats est de 2,46 usagers par heure de permanence (généraliste), 2,33 (droit du travail) et 2,07 (droit des étrangers).

Le profil des publics

74% des bénéficiaires sont domiciliés à Toulouse et les femmes consultent légèrement plus que les hommes (51 %).

Des bénéficiaires plus jeunes que la moyenne départementale :

Plus de 50 ans : 29 % (36 % moyenne départementale)

De 40 à 50 ans : 25 % (25 % moyenne départementale)

De 30 à 40 ans : 28 % (24 % moyenne départementale)

De 18 à 30 ans : 18 % (15 % moyenne départementale)

Les comparatifs des contentieux abordés et orientations données dans les MJD figurent page 53.

Commentaires d'avocats

« Permanences trop courtes au regard des problématiques des justiciables »

« Permanence parfaitement gérée par la MJD des 3 cocus »

« Il faudrait filtrer les demandes et inscrire les personnes qui ont une problématique en droit de la famille et en droit du travail vers une permanence spécialisée ! »

« Très bonne organisation de la permanence. La transmission du planning la veille est une aide précieuse »

Permanences avocats généralistes • sur RDV le mercredi de 13H30 à 16H30, le jeudi de 9H à 12H et de 14H à 16H45

Permanences en droit du travail • le 2^e lundi du mois de 9H à 12H

Permanences de France Victimes 31 • le mardi et le vendredi de 9H à 12H et de 14H à 16H45

Accès au droit à la MJD Toulouse Sud

Un taux horaire de fréquentation stable

1 107 personnes reçues en 2022 par un avocat sur les 168 permanences dont 11 dans le cadre des consultations spécialisées en droit du travail, 11 en droit des étrangers et 9 dans le cadre des permanences en LSF.

50 personnes reçues par un juriste de l'ADIL.

708 personnes reçues par France Victimes 31 dont 384 au titre de l'accès au droit et 324 au titre de l'aide aux victimes.

368 personnes reçues par un délégué du défenseur des droits.

699 personnes reçues par un conciliateur de justice.

53 personnes reçues par la MDEJ.

Mandataire judiciaire à la protection des majeurs (non communiqué)

Au total, **2 985 usagers ont bénéficié de rendez-vous** avec des professionnels du droit, intervenants associatifs, conciliateurs de justice, délégués du défenseur des droits et mandataire judiciaire à la protection des majeurs.

Le taux moyen horaire de fréquentation des permanences avocats en MJD est de 2,25 personnes pour les permanences généralistes, 2,40 pour les permanences droit du travail et de 2,85 pour les permanences droit des étrangers.

Le profil des publics

76% des bénéficiaires sont domiciliés à Toulouse.

Des bénéficiaires plus jeunes que la moyenne départementale :

Plus de 50 ans : 37 % (36 % moyenne départementale)

De 40 à 50 ans : 22 % (25 % moyenne départementale)

De 30 à 40 ans : 24 % (24 % moyenne départementale)

De 18 à 30 ans : 17 % (15 % moyenne départementale)

Les comparatifs des contentieux abordés et orientations données dans les MJD figurent page 53.

Commentaires d'avocats

« La durée de 20 min est parfois trop courte pour cerner la problématique juridique »

« Un accès à internet ou au wifi serait souhaitable pour faciliter les recherches quand elles s'avèrent nécessaires »

Points de vue des bénéficiaires

« Vous faites un travail précieux merci »

« Durée consultation plus longue »

« Accueil hyper sympa, des gens à l'écoute et très serviables »

« C'est parfait, continuez ainsi merci ! »

« Merci pour la traduction en LSF »

« Bonne initiative, merci »

« Donner plus de temps dans l'entretien, au moins trente minutes »

« Merci et bon courage »

« Il devrait y avoir beaucoup plus d'endroits comme celui-ci avec des personnes très humaines avec du cœur. Merci beaucoup pour votre aide à tous. »

« Merci pour votre gentillesse et votre aide. Je vous souhaite du courage dans votre travail »

« L'avocat m'a bien accueilli et bien expliqué, m'a très bien orienté. Très sympa »

« Si possible, préciser à l'avance à l'avocat la problématique »

Points de vue des bénéficiaires Point-justice de la MJD Toulouse Sud

137 personnes ont répondu au sondage réalisé par l'accueil du point-justice

- **80 % venaient pour la 1^{re} fois et de leur propre initiative.**
Les sondés ont connu le point-justice principalement par le site du CDAD (26 %), par le bouche à oreilles (37 %), par le personnel judiciaire (11 %) et par un service social (13 %).

- **47 % sont venus parce que c'est gratuit.**

- 32 % sont des employés, 15 % des demandeurs d'emploi et des retraités, 7 % sont des ouvriers, 6 % sont des cadres et 26 % d'autres professions.

- **Leur niveau de satisfaction est particulièrement élevé :**
la qualité de l'accueil est saluée par 98 % des sondés, 85 % conseilleraient cette permanence à un proche.

Les explications données sont claires pour 86 % d'entre eux, et 88 % ont le sentiment d'avoir été écouté et compris. 77 % sont satisfaits de la brièveté de l'attente sur place, 83 % de la facilité de prise de rendez-vous, 67 % des horaires, 62 % de la proximité du point-justice et 48 % de l'anonymat.

- A l'issue de la consultation, 68 % disent y voir plus clair, et 74 % comptent suivre les avis reçus. 53 % comptent défendre leurs droits

Des souhaits

15 % souhaitent des permanences supplémentaires, 8 % une modification des jours ou des horaires de la permanence et 28 % souhaitent une aide au montage des dossiers.
9 % souhaitent des permanences sur rdv.

Points de vue des bénéficiaires Point-justice de la MJD de Tournefeuille

282 personnes ont répondu au sondage réalisé par l'accueil du point-justice

- **67 % venaient pour la 1^{re} fois et de leur propre initiative.**
Les sondés ont connu le point-justice principalement par le site du CDAD (24 %), par le bouche à oreilles (31 %), par le personnel judiciaire (13 %), par un service social (12 %) et par la mairie (10 %).

- **57 % sont venus parce que c'est gratuit.**

- 27 % sont des employés, 15 % des cadres et professions libérales, 11 % des demandeurs d'emploi, 21 % des retraités, 8 % sont des ouvriers, 6 % sont des cadres et 16 % d'autres professions.

- **Leur niveau de satisfaction est particulièrement élevé :**
la qualité de l'accueil est saluée par 99 % des sondés, 93 % conseilleraient cette permanence à un proche.

Les explications données sont claires pour 95 % d'entre eux, et 96 % ont le sentiment d'avoir été écouté et compris. 88 % sont satisfaits de la brièveté de l'attente sur place, 69 % de la facilité de prise de rendez-vous, 81 % des horaires, 80 % de la proximité du point-justice et 69 % de l'anonymat.

- A l'issue de la consultation, 79 % disent y voir plus clair, et 69 % comptent suivre les avis reçus. 59 % comptent défendre leurs droits.

Des souhaits

23 % souhaitent des permanences supplémentaires, 7 % une modification des jours ou des horaires de la permanence et 25 % souhaitent une aide au montage des dossiers.
8 % souhaitent des permanences sur rdv.

Accès au droit à la MJD de Tournefeuille

Une fréquentation en hausse

Cette MJD connaît une bonne fréquentation qui reflète sa vocation intercommunale prononcée.

836 personnes reçues en 2022 par un avocat pour 90 permanences dont 22 dans le cadre des consultations spécialisées en droit du travail.

691 personnes reçues par France Victimes 31 dont 456 au titre de l'accès au droit et 235 au titre de l'aide aux victimes.

162 personnes reçues par un délégué du défenseur des droits.

199 personnes reçues par un conciliateur de justice.

56 personnes reçues par un juriste de l'ADIL.

36 personnes reçues par la MDEJ

Mandataire judiciaire à la protection des majeurs (non communiqué)

Au total, **1 980 usagers ont bénéficié de rendez-vous** avec des professionnels du droit, intervenants associatifs, conciliateurs de justice, délégués du défenseur des droits et mandataire judiciaire à la protection des majeurs.

Le nombre moyen de personnes reçues par heure est de 2,51 personnes par heure (2,39 pour la permanence droit du travail).

A noter : le renforcement en 2021 de la permanence spécialisée en droit du travail - Création d'une permanence supplémentaire de 3h/mois.

Le profil des publics

Une nette vocation intercommunale avec **51 % des bénéficiaires venant de communes avoisinantes**. Par ailleurs, les femmes consultent en plus grand nombre (59 %).

Plus de 50 ans : 42 % (36 % moyenne départementale)

De 40 à 50 ans : 25 % (25 % moyenne départementale)

De 30 à 40 ans : 21 % (24 % moyenne départementale)

De 18 à 30 ans : 12 % (15 % moyenne départementale)

Commentaires d'avocats

« Accueil très aimable. Seules deux personnes ne se sont pas présentées à la permanence.

« Temps de consultation court compte-tenu des problématiques abordées dans certain cas particulièrement complexe »

Points de vue des bénéficiaires

« Très pratique et utile, un service qui doit rester en place »

« Plus de lieux de permanences, augmenter le maillage territorial de ce service »

« Meilleures indications sur la route pour venir »

« Merci pour l'aide apportée »

« Merci ! Continuez comme ça. En tout cas, moi je suis très satisfait du service »

« RAS, accueil très sympathique et avocate bienveillante »

« Avocat au top, clair et concis, merci »

Les comparatifs des contentieux abordés et orientations données dans les MJD figurent page 53.

L'essentiel

Muret

Ramonville

Saint-Gaudens

TJ de Toulouse

○2.2 Point-justice renforcés



Point-justice renforcés



EN 2022, LES TROIS POINT-JUSTICE RENFORCÉS ONT ACCUEILLI

1 525
PERSONNES

1 196 personnes reçues par des avocats,
95 par des notaires,
22 par des commissaires de justice
40 par l'ADIL, au PADR de Ramonville,
90 par les délégués du défenseur des droits
au point-justice de Muret,
82 par les délégués du défenseur des droits
au point-justice de Ramonville,
(pour mémoire, 91 personnes reçues
par l'AAJC dans le cadre de l'aide
aux victimes au TJ de Saint-Gaudens).

*Sur le point-justice de Saint-Gaudens
(permanences au TJ de Saint-Gaudens), sont
également proposées des permanences
d'information mensuelles de médiateurs
familiaux (Ecoute Moi Grandir)
et des permanences de mandataires j
udiciaires à la protection des majeurs
(ANRAS et, UDAF 31).*

Les points de satisfaction

- Le volume horaire des permanences avocats au point-justice de Saint-Gaudens, ce qui permet de proposer aux usagers 6h de permanence hebdomadaire, le mercredi et le jeudi de 13h45 à 16h45.
- La création au mois d'octobre 2021 d'un point justice à destination d'un public en situation de précarité au CIAS de Saint-Gaudens est venue compléter l'offre d'accès au droit proposée au point justice renforcé de Saint-Gaudens.
- La très bonne organisation de ces point-justice, la qualité de l'accueil et l'organisation des rendez-vous (rappel systématique des usagers) pour les point-justice de Muret.
- La pérennisation de la permanence en LSF à Ramonville.
- Le relais joué par les services sociaux.
- L'engagement des villes et collectivités en matière de montage, d'animation, d'information et de suivi des point-justice.
- La présence au Tribunal Judiciaire de Saint-Gaudens d'un bureau d'aide aux victimes et la mise en place de permanences de mandataires judiciaires à la protection des majeurs.

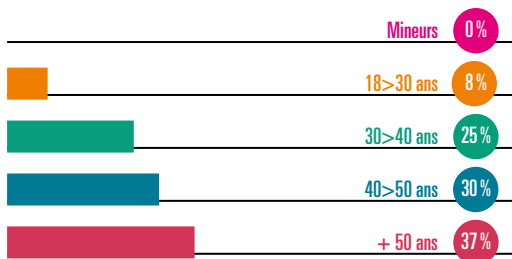
Les points de vigilance

- L'équilibre entre les consultations généralistes et les consultations spécialisées.
- L'information sur les consultations spécialisées des commissaires de justice.
- Les besoins d'aide rédactionnelle.

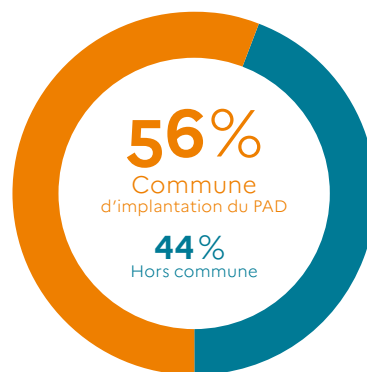
Les perspectives du CDAD en 2023

- Une meilleure communication sur les permanences de commissaires de justice à Ramonville et à Saint-Gaudens.
- La prise en compte des besoins du public dans les communes rurales et une meilleure communication sur l'existence de ces point-justice.
- Le développement des liens entre le CDAD, les point-justice renforcés, la poursuite de l'appui à leur promotion et à l'information des usagers.
- Un appui à l'animation au moyen de réunions de présentation des différents intervenants.

Point-justice de Muret

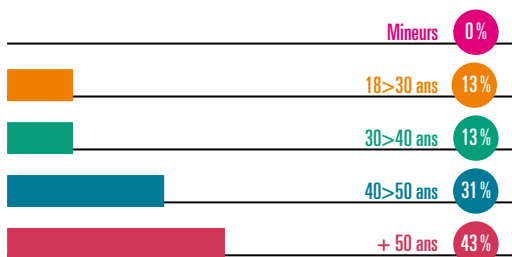


Bénéficiaires des consultations avocats

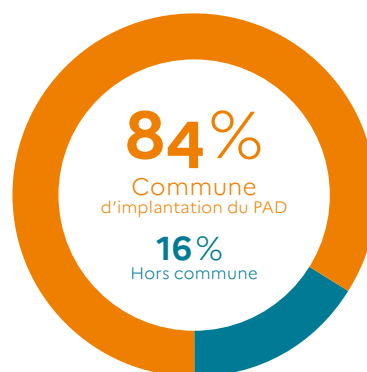


Domiciliation des bénéficiaires

Point-justice de Ramonville

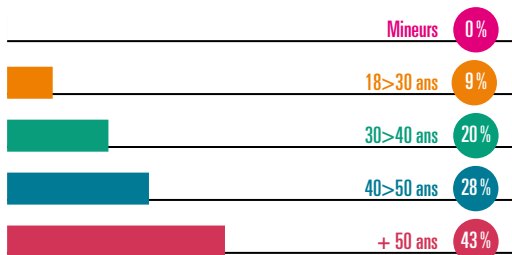


Bénéficiaires des consultations avocats

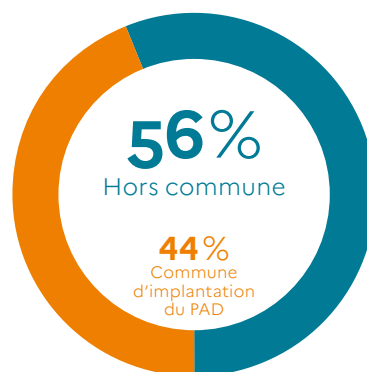


Domiciliation des bénéficiaires

Point-justice de Saint-Gaudens



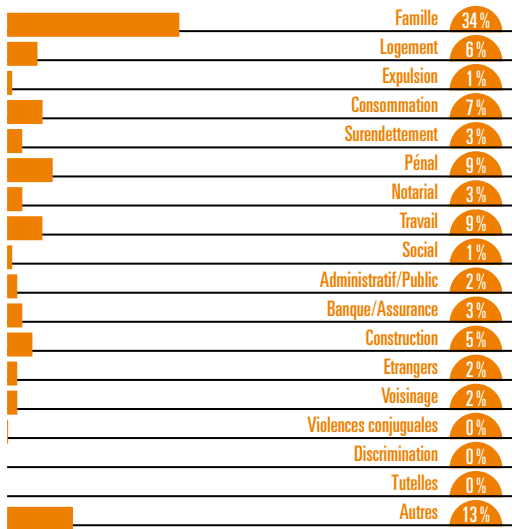
Bénéficiaires des consultations avocats



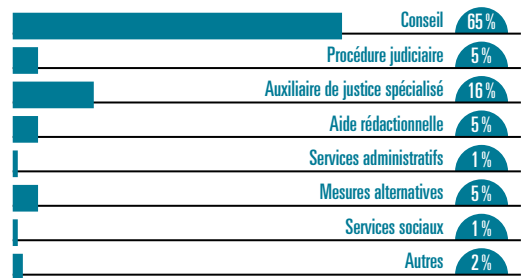
Domiciliation des bénéficiaires

Âge | Les plus de 50 ans sont plus nombreux

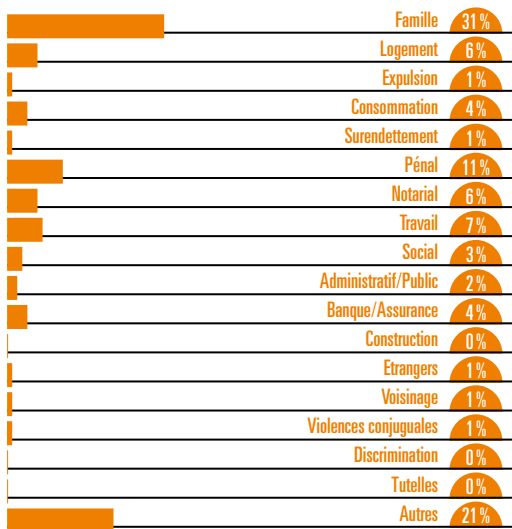
Domiciliation | Une vocation intercommunale marquée



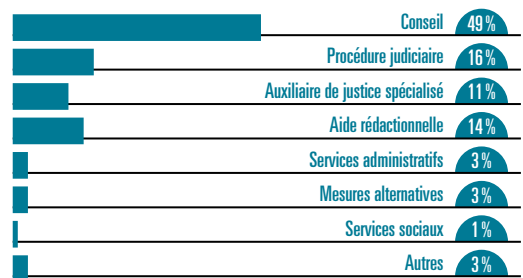
Contentieux abordés



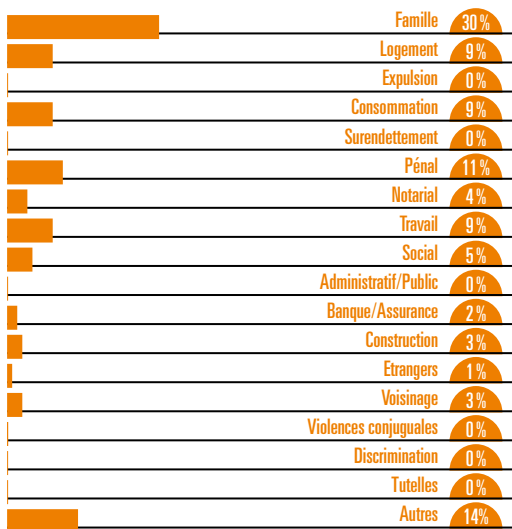
Orientations données



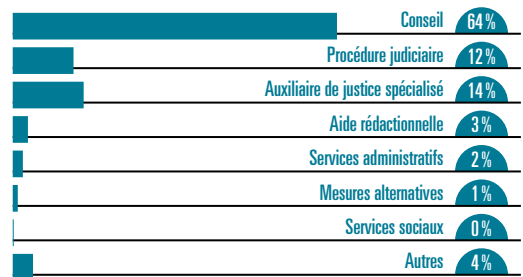
Contentieux abordés



Orientations données



Contentieux abordés



Orientations données

Point-justice renforcé de Muret

Fréquentation toujours très élevée

Très fréquenté depuis son ouverture en juin 2006, le point-justice renforcé de Muret connaît une fréquentation toujours très soutenue avec une vocation intercommunale marquée.

340 personnes reçues en 2022 des professionnels du droit.

314 personnes reçues par un avocat à l'occasion de 47 permanences, soit **2,23 personnes par heure** de permanence, ce qui situe ce point-justice dans la tranche horaire idéale.

26 personnes reçues par un commissaire de justice.

477 personnes reçues par un conciliateur.

90 personnes reçues par un délégué du défenseur des droits.

59 personnes reçues par une juriste du CIDFF.

Profil des publics

56% des bénéficiaires viennent de Muret et 61 % des consultants sont des femmes.

Age des usagers du point-justice renforcé de Muret :

Plus de 50 ans : 37 % (36 % moyenne départementale)

De 40 à 50 ans : 30 % (25 % moyenne départementale)

De 30 à 40 ans : 25 % (24 % moyenne départementale)

De 18 à 30 ans : 8 % (15 % moyenne départementale)

Aucun mineur n'a consulté

Les comparatifs des contentieux abordés et orientations données dans les MJD figurent page 63.

Commentaires d'avocats

« Très bon accueil. »

Points de vue des bénéficiaires Point-justice de la MJD de Muret 2022

130 personnes ont répondu au sondage réalisé par l'accueil du point-justice

• **80 %** venaient pour la 1^{re} fois et de leur propre initiative.

Les sondés ont connu le point-justice principalement par le site du CDAD (20 %), par le bouche à oreilles (22 %), par le personnel judiciaire (15 %) et par un service social (25 %).

• **56 %** sont venus parce que c'est gratuit.

• 30 % sont des employés, 11 % des demandeurs d'emploi, 21 % sont des retraités, 11 % des ouvriers, 5 % sont des cadres et professions libérales, et 21 % sont d'autres professions.

• **Leur niveau de satisfaction est particulièrement élevé :**

La qualité de l'accueil est saluée par 85 % des sondés, 86 % conseilleraient cette permanence à un proche.

Les explications données sont claires pour 81 % d'entre eux, et 85 % ont le sentiment d'avoir été écouté et compris.

74 % sont satisfaits de la brièveté de l'attente sur place, 75 % de la facilité de prise de rendez-vous, des horaires, 68 % de la proximité du point-justice et 63 % de l'anonymat.

• A l'issue de la consultation, 72 % disent y voir plus clair, et 73 % comptent suivre les avis reçus. 45 % comptent défendre leurs droits.

Des souhaits

35 % souhaitent des permanences supplémentaires et 23 % souhaitent une aide au montage des dossiers.

Point-justice renforcé de Ramonville

Fréquentation stable

Le point-justice renforcé de Ramonville connaît une fréquentation stable. Le taux horaire de fréquentation des permanences avocats est de **2 usagers par heure** de permanence

220 personnes reçues en 2022 des professionnels du droit.

151 personnes reçues par un avocat dont :

- 126 personnes pour les permanences généralistes (21 permanences),
- 25 dans le cadre des permanences LSF (10 permanences).

54 personnes reçues par un notaire.

15 personnes reçues par un commissaire de justice.

80 personnes reçues par un conciliateur.

82 personnes reçues par un délégué du défenseur des droits.

40 personnes reçues par un juriste de l'ADIL.

Profil des publics

Une vocation communale pour ces permanences avec :

84% des bénéficiaires venant de la commune de permanence, 60% pour la permanence LSF. Les femmes consultent plus majoritairement que les hommes (68 %).

Age des usagers du point-justice renforcé de Ramonville :

- Plus de 50 ans : 43 %** (36 % moyenne départementale)
- De 40 à 50 ans : 31 %** (25 % moyenne départementale)
- De 30 à 40 ans : 13 %** (24 % moyenne départementale)
- De 18 à 30 ans : 13 %** (15 % moyenne départementale)
- Aucun mineur** n'a consulté

Les comparatifs des contentieux abordés et orientations données dans les MJD figurent page 63.

Commentaires d'avocats

« Des créneaux de 30 min plutôt que 20 auraient été plus adaptés. Les personnes viennent avec leurs documents donc l'étude de ceux-ci a rallongé la consultation »

Commentaires LSF

« Permanence très bien organisée avec deux interprètes très efficaces pour chaque rendez-vous »

Point-justice renforcé de Saint-Gaudens

Fréquentation élevée mais en baisse

Avec 794 personnes reçues en 2022 par des professionnels du droit, ce point Justice, dont les permanences sont tenues dans les locaux du TJ de Saint-Gaudens, connaît une fréquentation élevée.

794 personnes reçues en 2022 par des professionnels du droit.

731 personnes reçues par un avocat, soit une **fréquentation horaire de 2,49** personnes.

41 personnes reçues par un notaire.

22 personnes reçues par un commissaire de justice.

455 personnes reçues par la juriste de l'AAJC.

8 personnes reçues par **Ecoute-moi grandir** dans le cadre des permanences d'information sur la **médiation familiale**.

*Le nombre de personnes reçues dans le cadre des permanences de **mandataires judiciaires à la protection des majeurs** n'a pas été communiqué.*

Le profil des publics

Une vocation intercommunale pour ces permanences avec :

44% des consultants qui demeurent à Saint-Gaudens.

Age des usagers du point-justice renforcé de Saint-Gaudens :

Plus de 50 ans : 43 % (36 % moyenne départementale)

De 40 à 50 ans : 28 % (25 % moyenne départementale)

De 30 à 40 ans : 20 % (24 % moyenne départementale)

De 18 à 30 ans : 9 % (15 % moyenne départementale)

Les comparatifs des contentieux abordés et orientations données dans les MJD figurent page 63.

Point-justice du tribunal judiciaire de Toulouse

2022 • Une fréquentation en baisse, notamment due à la suppression de la permanence effectuée par un élève-avocat



2021	2022
1 225	797

797

PERSONNES REÇUES PAR DES AVOCATS,
ET DES NOTAIRES

Ce point-justice est issu de l'article 1^{er} de la loi du 18 novembre 2016 relative à la réforme de modernisation de la justice du 21^e siècle selon lequel **l'intégration de l'accès au droit dans les missions du service public de la justice implique de considérer les juridictions comme un lieu à part entière d'aide et d'information juridique**. Sous l'égide des Conseils Départementaux d'Accès au Droit, les Tribunaux Judiciaires doivent se doter d'un dispositif d'accès au droit fonctionnel et adapté aux spécificités locales.

Le point-justice du TJ de Toulouse a ouvert ses portes en avril 2017. Il est constitué par les permanences d'avocats spécialisés en droit de la famille et de notaires sur les conséquences pécuniaires de la séparation..

En 2022, **755 personnes ont été reçues par un avocat** en droit de la famille et **42 personnes par un notaire**. En parallèle, 588 personnes ont été informées par un élève-avocat lors d'appels téléphoniques et e-mails.

En 2021, les permanences préalables à la saisine du juge tenues par un élève-avocat ont été supprimées à la demande de l'EDASOP, école de formation des avocats du Barreau de Toulouse.

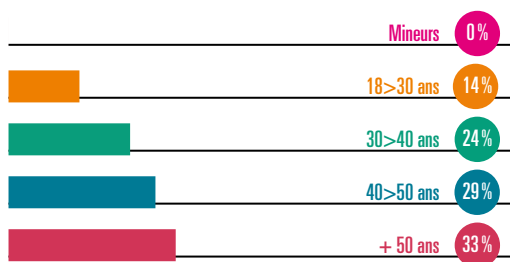
Le dispositif qui permettait l'intervention d'un avocat de permanence pour réagir à une situation urgente a également été suspendu.

Point-justice renforcés

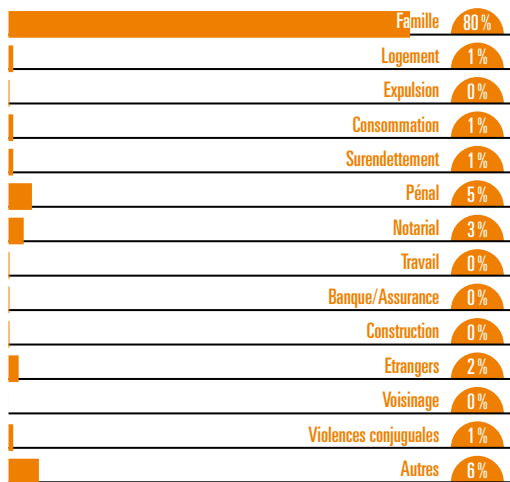
Points de satisfaction

La possibilité de faire face aux situations d'urgence grâce à la possibilité de solliciter un avocat de permanence.

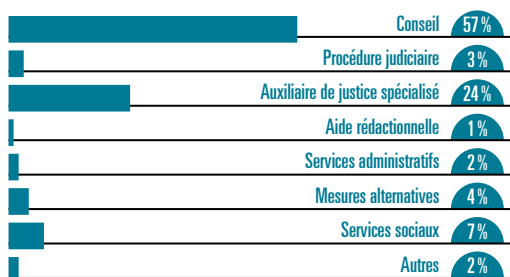
Un bon repérage lié très certainement à la mise à jour régulière du **flyer du TJ** intégrant une information sur ce point-justice, cette documentation étant disponible à l'accueil du TJ, au CDAD ainsi que sur le site internet du CDAD.



Tranches d'âge du public - en %



Contentieux abordés



Orientations données

○2.3 Point-justice spécialisés

L'essentiel

Notaires

Commissaires de Justice

Droit de la famille

Droit des femmes et de la famille - CIDFF

Droit des enfants et jeunes - MDEJ

Droit des majeurs protégés

Droit du travail

Droit du logement - ADIL

Droit de la consommation et du logement

Droit administratif

Aide aux victimes - *France Victimes 31, AAJC*

Résolution amiable des litiges

Point-justice spécialisés

Tribunal Judiciaire - site Camille Pujol

Ouvert à l'automne 2002, offre des consultations spécialisées d'avocats (logement, consommation, surendettement), de notaires et de commissaires de justice. Ces permanences concernent tous les usagers, dont les personnes avec une procédure en cours.

Pôle de la famille/TJ de Toulouse

L'usager y trouve des permanences spécialisées d'avocats en droit de la famille (2/semaine), de notaires concernant les aspects financiers de la séparation (une fois par mois) mais aussi des permanences d'information sur la médiation familiale (1/semaine) ainsi qu'un bureau d'aide aux victimes.

Droits des enfants et jeunes majeurs

Permanences tenues par la MDEJ (maison des droits des enfants et des jeunes) dans les Maisons de Justice et du Droit.

Notaires

Permanences hebdomadaires au Tribunal Judiciaire - site Camille Pujol (2/mois), au point-justice de Saint-Gaudens (1/mois), au point-justice de Ramonville (1/mois) et au TJ de Toulouse (1/mois).

Commissaires de justice

Permanences au Tribunal Judiciaire - site Camille Pujol (2/mois), aux points-justice de Muret, Ramonville, Saint-Gaudens, et Revel.

Droit du travail

Permanences d'avocats spécialisés au TJ- site Antoine Deville (ancien Conseil de prud'hommes) et dans les MJD.

Ces permanences ont été renforcées en janvier 2021 avec la création de 2 permanences mensuelles de 3 h sur le site Antoine Deville et à la MJD de Tournefeuille.

Droit du logement

Permanences tenues par l'ADIL dans les maisons justice et du droit, au point-justice de Ramonville et dans d'autres lieux d'accueil.

Droit administratif

Une permanence spécialisée d'avocats toutes les 3 semaines.



Aide aux victimes

Des permanences sont tenues par France Victimes 31 de façon quotidienne au Bureau d'Aide aux Victimes (BAV) du Tribunal Judiciaire de Toulouse. Permanences tenues également au sein des MJD tous les jours. L'AAJC tient également des permanences au BAV du Tribunal Judiciaire de Saint-Gaudens.

Lutte contre les discriminations

Permanences de délégués du défenseur des droits au sein des point-justice renforcés de Muret, Ramonville et dans les MJD.

Droit des femmes et des familles

Permanences spécialisées tenues par le CIDFF (centre d'information sur les droits des femmes et des familles).

Droit des étrangers

Permanence spécialisée d'avocats en droit des étrangers mensuelle à la MJD de Toulouse Sud et au point-justice des 3 cocus.

Point-justice seniors

Permanences de mandataires judiciaires à la protection des majeurs au TJ - site Camille Pujol, au TJ de Saint-Gaudens, dans les maisons de justice et du droit de la Haute-Garonne et au CCAS de Muret.

Résolution amiable des litiges

Permanences de conciliation, d'information sur la médiation civile et sur la médiation familiale et permanences des délégués du défenseur des droits

Point-justice spécialisés des notaires

Fréquentation élevée et stable

295 personnes ont été reçues par les notaires en 2022, dans les 5 point-justice du département où ils tiennent des permanences, sachant qu'il n'y a pas de permanences en juillet-août.

La fréquentation de ces permanences se répartit comme suit :

Tribunal Judiciaire de Toulouse - site Camille Pujol

Deux permanences mensuelles de 3 h, sur rendez-vous

142 personnes reçues.

Point-justice de Saint-Gaudens

Permanence mensuelle sur rendez-vous

41 personnes reçues.

Point-justice de Ramonville

Permanence mensuelle sur rendez-vous

54 personnes reçues.

Tribunal Judiciaire de Toulouse

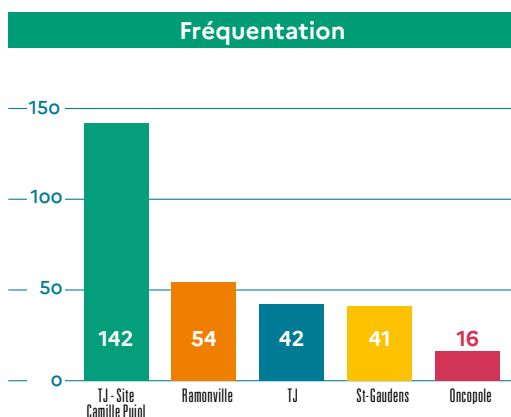
Deux permanences mensuelles de 3 h, sur rendez-vous

42 personnes reçues.

Oncopole - locaux ligue contre le cancer

permanence mensuelle de 2 h mise en place en 2013

16 personnes reçues.



Profil des publics

59% des usagers consultent sur la commune d'implantation du point-justice.

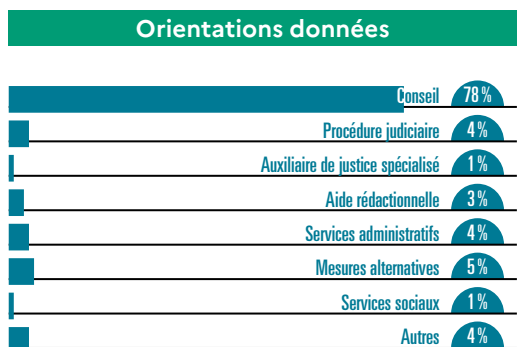
Ce chiffre est bien plus élevé au TJ Toulouse (75%) ainsi qu'au TJ-site Camille Pujol (73%). La tendance s'inverse dans le point-justice renforcé de Saint-Gaudens (31%).

Âge des usagers :

- Plus de 50 ans : 65 %**
- De 40 à 50 ans : 20 %**
- De 30 à 40 ans : 12 %**
- De 18 à 30 ans : 2 %**

Parmi les questions traitées, le droit de la famille reste la principale préoccupation :

- **droit de la famille : 62 %**
- **droit notarial : 32 %**
- **droit du logement : 1 %**
- **droit de la construction : 1 %**
- **troubles du voisinage : 1 %**
- **autres thèmes : 2 %**



Point-justice spécialisés des commissaires de justice

Fréquentation élevée

118 personnes ont bénéficié en 2022 de ces permanences mises en place en 2006 dans 5 point-justice du département soit **un taux horaire moyen de fréquentation de 0,89 usagers/heure** de permanence.

La fréquentation de ces permanences se répartit comme suit :

Tribunal Judiciaire de Toulouse - site Camille Pujol

Deux permanences mensuelles

46 personnes reçues.

Point-justice renforcé de Muret

Une permanence mensuelle

26 personnes reçues.

Point-justice renforcé de Ramonville

Une permanence mensuelle

15 personnes reçues.

Point-justice de Saint-Gaudens

Une permanence mensuelle

22 personnes reçues.

Point-justice renforcé de Revel

permanence mensuelle de 2 h mise en place en 2013

9 personnes reçues.

Profil des publics

Des permanences de proximité, dans l'ensemble des point-justice, avec une moyenne de : **73% des bénéficiaires qui sont originaires de la commune de la permanence.**

50 % des consultants sont des femmes. Toutes les tranches d'âge sont représentées.

Âge des usagers :

Plus de 50 ans : **38 %**

De 40 à 50 ans : **30 %**

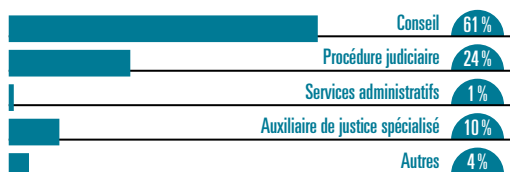
De 30 à 40 ans : **23 %**

De 18 à 30 ans : **9 %**

Parmi les questions traitées, le droit du logement reste la principale préoccupation :

- droit de la famille : **25 %**
- droit de la consommation : **3 %**
- droit du logement : **37 %**
- droit de la construction : **3 %**
- droit notarial : **4 %**
- troubles du voisinage : **8 %**
- droit pénal : **7 %**
- autres domaines du droit : **13 %** (droit des sociétés, droit fiscal, droit rural...)

Orientations données



Droit de la famille au TJ de Toulouse

Le droit de la famille représente 25 % des demandes formulées dans l'ensemble des permanences d'accès au droit de la Haute-Garonne, et environ 70 % du contentieux civil traité par les tribunaux.

Au point-justice spécialisé du TJ de Toulouse, le droit de la famille représente 80 % des demandes.

Fréquentation toujours élevée

755 personnes reçues par un avocat en 2022, soit **un taux horaire de fréquentation de 2,07 usagers par heure** de permanence.

Depuis 2021, la prise de RDV n'est plus nécessaire (amélioration des contraintes sanitaires).

Permanences hebdomadaires de 4h sans rendez-vous les mardis et vendredis matin.

42 personnes reçues par un par un notaire en 2022 sur des permanences mensuelles portant plus particulièrement sur les aspects financiers de la séparation.

Les permanences d'information **de médiateurs familiaux** :

Permanences hebdomadaires d'information de médiateurs familiaux au TJ de Toulouse, tenues par le CIDFF (10 personnes informées), la MDEJ (10 personnes informées), l'Atelier Familial (4 personnes informées) et l'Ecole des parents et des éducateurs (15 personnes informées).

L'association Ecoute-Moi Grandir (EMG - 8 personnes informées), 4^e association labellisée, intervient à Saint-Gaudens.

Profil des publics pour les consultations d'avocats

71% des personnes reçues sont domiciliées à Toulouse. Les femmes consultent en plus grand nombre que les hommes (55%).

Âge des usagers :

Plus de 50 ans : 33 %

De 40 à 50 ans : 29 %

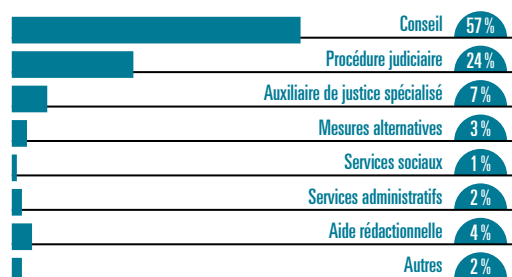
De 30 à 40 ans : 24 %

De 18 à 30 ans : 14 %

Les domaines traités :

- **droit de la famille : 80 %**
- **droit pénal : 5 %**
- **droit notarial : 3 %**
- **droit des étrangers : 2 %**
- **violences conjugales : 2 %**
- **autres domaines du droit : 8 %**

Orientations données



Commentaires d'avocats

« Il serait opportun de remettre en place une prise de rendez-vous sur cette permanence »

Droit des femmes & de la famille

CIDFF 31

Le CIDFF 31 tient des permanences d'information juridique spécialisées en matière de droit de la famille.

En 2022 il a accueilli **474 personnes** dont :

Centre social CAF mairie de Nord-Izard à Toulouse
101 personnes reçues.

Centre social CAF mairie de Bagatelle à Toulouse
118 personnes reçues.

Maison de la famille et de la parentalité à Blagnac
43 personnes reçues.

Maison de la citoyenneté Seycheron à Colomiers
28 personnes reçues.

CCAS de Muret
59 personnes reçues.

CCAS de Tournefeuille
15 personnes reçues.

Saint-Gaudens
45 personnes reçues.

Maison de l'orientation Toulouse Centre
39 personnes reçues.

Maison de l'orientation Toulouse Bellefontaine
28 personnes reçues.

Nouvelle permanence 2022 :

Castelnau d'Estretfonds
13 personnes reçues.

Les permanences qui se sont déroulées **au siège du CIDFF** ont accueilli **658 femmes** et **85 hommes**.

310 situations violentes ont été constatées.

Éventail des thèmes abordés

Principalement le droit de la famille (séparation, divorce, autorité parentale), mais également des **situations de violences pour 133 personnes** et des entretiens concernant le droit du travail ou le droit international privé.

Autres missions

Le CIDFF propose également :

- des missions d'information professionnelle sur l'emploi, les métiers, la formation et le droit du travail
- un accompagnement individuel par le bureau d'accompagnement individualisé vers l'emploi (BAIE) : construction de projets d'orientation personnelle et professionnelle, construction de CV, préparation aux entretiens d'embauche...
- un service point relais conseil en validation des acquis de l'expérience.

Le CIDFF intervient en matière de médiation familiale : 5 entretiens ont été réalisés auprès de 3 femmes et de 2 hommes lors des permanences au tribunal judiciaire de Toulouse.

Permanences de la maison des droits des enfants & des jeunes dans les MJD

La maison des droits des enfants et des jeunes (MDEJ) tient des permanences dans les MJD, depuis 2005, à raison de deux demi-journées par mois dans chaque MJD. Il s'agit d'un accueil individuel et confidentiel pour une information juridique et sociale suivi parfois d'un accompagnement. La MDEJ intervient également en matière de médiation familiale.

Fréquentation en baisse en MJD

pour ces permanences spécialisées

89 personnes au total, dont **45 mineurs et jeunes adultes**, ont été informées par la Maison des droits des enfants et des jeunes (MDEJ) :

MJD Toulouse Sud

53 personnes dont 25 jeunes.

MJD Tournefeuille

36 personnes dont 20 jeunes.

La MDEJ a **informé 433 personnes en rendez-vous physiques** en 2022 (dont 331 au siège de la MDEJ) et **180 par entretien téléphonique**, mail et visio.

Le nombre total d'entretiens s'élève à 545.

Ces publics, dont la venue spontanée dans des structures d'accès au droit n'est pas évidente, ont été orientés vers la MDEJ principalement par :

- les professionnels et associations partenaires (55 %)
- via les actions de la MDEJ (26 %),
- internet (6 %),
- les MJD (9 %),
- l'entourage (3 %)
- ont déjà fait appel à la MJD (3 %)

Des demandes de nature juridique

Les sollicitations concernent presque toujours une demande juridique : droits et obligations, précisions, orientation...

Filiation : Reconnaissance ; Nom ; Adoption ; Succession.

Autorité parentale : Délégation (acte usuel/non usuel) ; Résidence de l'enfant ; Droit de visite et d'hébergement ; Obligation d'entretien ; Emancipation.

Relations intra familiales (hautement) conflictuelles : Parents/enfants ; Grands-parents ; Beaux-parents ; Fratrie.

Droit civil : Explication de la procédure judiciaire (JAF ou JE) ; Mesures de protection des majeurs (curatelle, tutelle...) ; Assistance éducative.

Maltraitance et aide aux victimes : Atteinte sexuelle, viol ; Maltraitance physique et/ou psychologique ; Transmission CRIP ; Signalement ; Conduites à risques ;

Violences conjugales : Enfant victime et/ou témoin.

Droit pénal : Auteur d'une infraction ; Renseignements sur la procédure en tant que victime ou auteur.

Scolarité : Harcèlement ; Inscription.

Autonomie : Logement ; Passage majorité ; Relation avec parents.

Droit des étrangers : Mineurs non accompagnés ; Titre de séjour.

Tranches d'âge du public concerné



Déroulement des entretiens

Les entretiens sont co-animés par un juriste et un professionnel du champ social ou clinique. Le premier apporte des informations légales, explique la procédure et les démarches à effectuer, le second permet de formuler et préciser une demande, de prendre en compte la singularité de chaque situation, d'en développer les aspects psychologiques et sociaux..

La double écoute permet d'apporter des réponses plus adaptées. Des réunions d'équipe permettent la concertation à propos de situations nouvelles et/ou complexes et éventuellement la prise de décision.

Droit des majeurs protégés Permanences d'information & de soutien aux tuteurs familiaux

Ce service gratuit et confidentiel pour **soutenir les familles dans l'accompagnement des majeurs protégés** est disponible dans différents lieux à Toulouse, Muret et Saint-Gaudens. Ainsi, les aidants peuvent bénéficier d'une information juridique sur le fonctionnement de la mesure de protection, les obligations du tuteur ou du curateur, et également d'une aide à la rédaction des requêtes et des comptes de gestion. Ces permanences sont tenues par des professionnels expérimentés (mandataires judiciaires à la protection des majeurs et associations tutélares).

Toulouse

Tribunal judiciaire de Toulouse Site Camille Pujol

Sans rendez-vous, les mercredis de 13 h 30 à 16 h 30

Tél. : 05 34 31 79 79

Maison de justice et du droit de Toulouse Sud

Sur rendez-vous, le 1^{er} mercredi du mois de 9 h à 12 h

Maison de justice et du droit de Tournefeuille

Sur rendez-vous, le 2^e et 4^e mercredi du mois de 9 h à 12 h

Maison de la citoyenneté rive gauche

AT2P-NG2T

Sur rendez-vous le 2^e mardi du mois de 9 h à 12 h

Point d'information famille (PIF)

UDAF 31

Sur rendez-vous, le mercredi de 9 h à 12 h & de 14 h à 16 h 15

Flourens 3, chemin du Chêne vert

ANRAS protection des majeurs

Sur rendez-vous, les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9 h à 12 h & de 13 h 15 à 16 h, et les jeudis de 13 h 15 à 16 h

Plaisance du Touch

AT2P-NG2T

Sur rendez-vous et permanence téléphonique, les lundis & jeudis de 16 h 30 à 18 h

Muret

CCAS de Muret

UDAF 31

Sur rendez-vous, le 3^e mardi du mois de 9 h 30 à 12 h 30

Tribunal de proximité de Muret

Sur rendez-vous, le 2^e mardi du mois de 9 h à 12 h

Saint-Gaudens

Tribunal judiciaire de Saint-Gaudens

ANRAS

Sans rendez-vous le 4^e vendredi du mois de 9 h à 12 h

UDAF 31

Sans rendez-vous, le 3^e vendredi du mois de 9 h 30 à 12 h

Droit du travail au tribunal judiciaire - site Antoine Deville (CPH), dans les MJD & au point-justice des 3 cocus

Le droit du travail constitue l'un des domaines dans lesquels le besoin d'information est en augmentation constante.

En 2021, l'offre de permanences en droit du travail a été renforcée, afin de permettre de répondre dans de meilleurs délais aux besoins exprimés et réduire les délais de fixation des rdv des consultations spécialisées d'avocats en droit du travail. Le CDAD a souhaité renforcer les 2 permanences hebdomadaires existantes au tribunal judiciaire site A. Deville (CPH) en créant une permanence mensuelle supplémentaire de 3h qui a été reconduite en 2022.

Une permanence mensuelle supplémentaire a également été créée à la MJD de Tournefeuille afin de soutenir les salariés affectés par la crise sanitaire.

Les permanences avocats spécialisées en droit du travail ont permis d'informer **749 personnes en 2022** :

Tribunal Judiciaire de Toulouse - site Camille Pujol

2 permanences hebdomadaires de 3h, les mardis après-midi et vendredis matin, sur rdv et une permanence mensuelle le 3^e lundi du mois

435 personnes reçues.

Dans les 2 MJD

237 personnes reçues.

79 personnes à la MJD Toulouse Sud - le 1^{er} lundi après-midi du mois.

158 personnes à la MJD de Tournefeuille - le 2^e et 4^e lundi après-midi du mois.

Au point-justice des 3 Cocus - le 2^e lundi du mois, le matin

77 personnes reçues.

Fréquentation en hausse

La demande d'information en matière de droit du travail est très importante : en attestent les constats relayés par les agents d'accueil des MJD, le pourcentage élevé de demandes en droit du travail lors des consultations avocats généralistes sur l'ensemble des point-justice, ainsi que l'importante fréquentation des permanences spécialisées.

Publics reçus

68% des bénéficiaires demeurent à Toulouse.

Âge des usagers :

Plus de 50 ans : 22 %

De 40 à 50 ans : 25 %

De 30 à 40 ans : 30 %

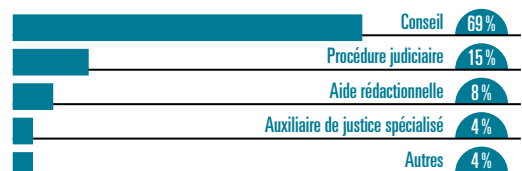
De 18 à 30 ans : 23 %

Les domaines traités :

• droit du travail : 70 %

• droit social : 30 %

Orientations données



Commentaires d'avocats

« Beaucoup de rendez-vous non honorés »
« Sur les 7 rendez-vous programmés, un seul présent. Les deux autres étaient des rendez-vous spontanés »

Droit du logement Permanences ADIL

L'ADIL 31 tient des permanences spécialisées en droit du logement :

- Dans les deux maisons de la justice et du droit, à raison d'une permanence mensuelle de 3 heures dans chaque MJD.
- Dans les point-justice de Ramonville, Blagnac et Colomiers.

Fréquentation

193 personnes ont bénéficié de ces consultations dans les point-justice en 2022 :

MJD Toulouse Sud
29 personnes reçues.

MJD Tournefeuille
30 personnes reçues.

Point-justice renforcé de Ramonville
40 personnes reçues.

Permanences de l'ADIL également dans les point-justice suivants :

Point-justice de Blagnac
48 personnes reçues.

Point-justice de Colomiers
46 personnes reçues.

Des demandes très diversifiées

70 % des consultations portent sur les rapports locatifs. Les thèmes abordés lors de ces entretiens sont :

Rapports locataires/propriétaires, charges locatives, location meublée, loyers impayés, impayés HLM, insalubrité HLM, obligations du bailleur, obligations locataire, révision du loyer, rédaction bail, expulsion, assignation bailleur, réparations locatives, recherche logement social, état des lieux, mandat gestion,

Congé, restitution du dépôt de garantie, congé personne âgée, abandon de logement par un locataire, expulsion,

Colocation, sous-location,

Location, impayés, congé, obligations locataire, obligations bailleur, expulsion, dépôt garantie, charges...

Troubles de voisinage, mitoyenneté, servitude,

Copropriété, travaux, mandat gestion, charges de copropriété, décompte des charges, indécence copropriété, désignation syndic,

Accession à la propriété, permis de construire, financement accession, fiscalité revenu foncier, frais agence, droit famille en accession

Amélioration de l'habitat, fiscalité TVA, dégâts des eaux, autres sinistres, réparations sur espace commun, amélioration énergétique de l'habitat...

Urbanisme, permis de construire

Sinistre incendie, habitat indigne

Saisine du tribunal etc...

Le droit du logement représente également plus de 15 % des consultations auprès de professionnels du droit (avocats, notaires, commissaires de justice).

Droit de la consommation et du logement au TJ de Toulouse - site Camille Pujol

Une fréquentation en hausse

Un point-justice toujours très sollicité

793 usagers (135 permanences) ont bénéficié d'une consultation avec un professionnel du droit dans ce point-justice spécialisé qui propose 2 permanences hebdomadaires d'avocats, spécialisées en droit du logement, de la consommation et surendettement, une permanence bimensuelle de notaires et une permanence bimensuelle de commissaires de justice.

605 personnes reçues par un avocat.

142 personnes reçues par un notaire.

46 personnes reçues par un commissaire de justice.

Ce point-justice connaît **un taux (en augmentation) de 2,22 usagers** reçus par heure de permanence **pour les consultations avocats, 2,49 pour les consultations de notaires** et **0,67 pour les consultations de commissaires de justice.**

Profil des publics

76% sont originaires de Toulouse (consultations d'avocats) et 55 % des consultants sont des femmes.

Age des usagers du point-justice renforcé du TJ de Toulouse - site Camille Pujol :

Plus de 50 ans : 42 % (36 % moyenne départementale)

De 40 à 50 ans : 23 % (25 % moyenne départementale)

De 30 à 40 ans : 19 % (23 % moyenne départementale)

De 18 à 30 ans : 16 % (16 % moyenne départementale)

Commentaires d'avocats

« 15 minutes par entretien c'est très court et pas suffisant pour donner un conseil juridique complet »

« 50% des personnes absentes »

« Pas de téléphone ni d'accès à internet »

Consultations d'avocats

les domaines du droit abordés

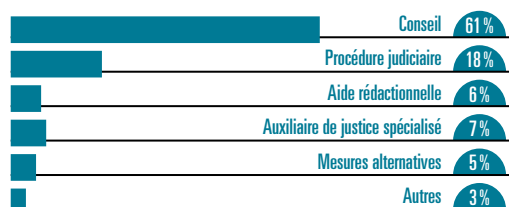
Ce point-justice, spécialisé en droit du logement (28 % des demandes en 2022) et en droit de la consommation (15 %) traite également un large spectre de besoins relevant du :

- **droit de la famille : 12 %**,
- **surendettement : 4 %**
- **droit de la construction : 5 %**
- **droit bancaire et assurances : 3 %**
- **troubles de voisinage : 3 %**
- **droit notarial : 2 %**
- **autres thèmes : 27 %** (pénal, étrangers, travail...)

Concernant les permanences de notaires et de commissaires de justice au Tribunal Judiciaire de Toulouse - site Camille Pujol, se reporter pages 73 & 74.

Orientations données

- Lors des consultations d'avocats -



Droit administratif au tribunal administratif

Mis en place en janvier 2010, suite à la demande du président du tribunal administratif, ce point-justice a rencontré son public. En effet, le succès de ces permanences spécialisées d'avocats a conduit à leur renforcement : initialement créées à un rythme mensuel, ces consultations se tiennent toutes les trois semaines depuis début 2011.

Fréquentation en légère baisse

60 usagers reçus en 2022 sur les 13 permanences tenues soit un taux horaire de fréquentation de **1,54 usagers par heure** de permanence.

Les demandes concernent :

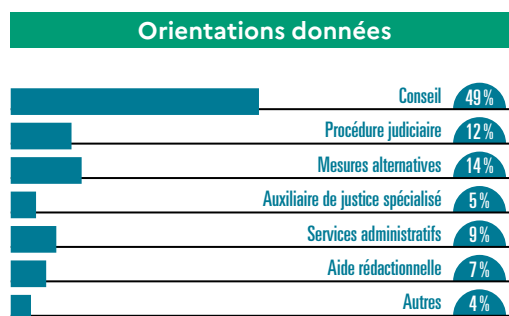
- **administratif/droit public : 68 %**
- **droit du logement : 6 %**
- **droit du travail : 7 %**
- **droit de la construction : 2 %**
- **droit social : 5 %**
- **autres domaines du droit : 12 %**

Profil des publics

64% des bénéficiaires de ces consultations viennent de Toulouse.
Plus d'hommes que de femmes consultent (56 % d'hommes et 44 % de femmes).

Âge des usagers :

- Plus de 50 ans : 36 %**
- De 40 à 50 ans : 44 %**
- De 30 à 40 ans : 9 %**
- De 18 à 30 ans : 11 %**



Bureau d'aide aux victimes au TJ de Toulouse & Permanences de France Victimes 31

Permanences de France Victimes 31

en MJD et au point-justice des 3 Cocus

Fréquentation en hausse

1 707 entretiens dans les maisons de justice
et du droit et point-justice des 3 Cocus.

1 901 bénéficiaires informés.

MJD Toulouse Sud

708 personnes informées.

783 entretiens.

Point-justice des 3 Cocus

308 personnes informées.

383 entretiens.

MJD Tournefeuille

691 personnes informées.

735 entretiens.

Le bureau d'aide aux victimes

du Tribunal Judiciaire de Toulouse (France Victimes 31)

2 209 personnes ont été informées durant l'année 2022, soit un total de
3 759 entretiens (augmentation des entretiens de 21% en 2022).

Nature des infractions

Sur les **2 209** victimes aidées en 2022 :

2 894 ont été victimes d'une d'infraction,

15 personnes ont consulté pour un problème civil.

Sur ces **2 209** personnes :

1 764 ont consulté pour une atteinte aux personnes,

1 044 pour une atteinte aux biens,

86 pour accidents de la circulation.

1 408 personnes ont bénéficié d'un suivi de dossier.

Nature des infractions

Sur les **1 408** suivis :

967 ont consulté une atteinte aux personnes,

391 pour une atteinte aux biens,

50 pour accidents de la circulation.

Aide aux victimes au point-justice

de St-Gaudens

Permanences de l'AAJC (Association d'Accompagnement Judiciaire
Commingeois).

455 entretiens ont été réalisés en 2022 par l'AAJC dans le cadre de l'aide
aux victimes.

Résolution amiable des litiges

Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Haute-Garonne a pour mission de promouvoir les modes de résolution amiable des litiges. En tant que structure d'information et de communication, il contribue à faire connaître au public les lieux de médiation et de conciliation.

Conciliation

Les conciliateurs de justice tiennent des permanences dans les locaux des Maisons de Justice et du Droit et dans les point-justice de Muret, Ramonville et Rieumes.

S'agissant des MJD

- 699 personnes renseignées à la **MJD Sud**,
- 199 personnes renseignées à la **MJD de Tournefeuille**,
- 559 personnes renseignées dans les **point-justice**.

Pour un total de 1457 personnes reçues dans le cadre des MJD ou des point-justice.

S'agissant des point-justice

- **46 conciliateurs de justice** en Haute-Garonne
- **134 affaires terminées dont 49 conciliées** en Haute-Garonne
 - 128 affaires terminées sur le site du Tribunal Judiciaire de Toulouse dont 48 affaires conciliées
 - 6 affaires terminées sur le site du Tribunal Judiciaire de Saint Gaudens dont 1 affaire conciliée.

La répartition des contentieux soumis à conciliation :

- **Droit de la consommation : 34%**
- **Conflits de voisinage (nuisance et immobilier) : 25%**
- **Baux d'habitation : 19%**
- **Différents entre les personnes : 8%**
- **Litiges de copropriété : 5%**
- **Droit rural : 1%**
- **Litiges commerciaux : 3%**
- **Autres domaines : 5%**



Médiation

Médiation civile

Pour rappel, des permanences d'information sur la médiation civile ont été mises en place dès le 7 septembre 2021 au Tribunal Judiciaire de Toulouse dans les suites de l'expérimentation de la médiation civile sur injonction judiciaire.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le juge peut enjoindre les parties à rencontrer un médiateur qui leur présentera ce qu'est une mesure de médiation civile. Cette information est gratuite pour les justiciables. Afin d'accompagner le justiciable, deux permanences hebdomadaires, financées par le CDAD de la Haute Garonne, ont été mises en place le 7 septembre 2021 au Tribunal judiciaire de Toulouse le mardi matin et le mercredi après-midi.

En 2022, 50 réunions d'information sur la médiation ont été assurées par les associations de médiation avec 250 justiciables accueillis.

Quatre associations tiennent ces permanences d'informations sur la médiation civile :

D'accord médiation, située 8 chemin de Belbeze, 31240 à Saint-Jean. Cette association propose des médiateurs spécialistes des modes amiables de règlement des différends, d'origines professionnelles diverses pour intégrer ainsi une variété de compétences et de pratiques.

Espace Médiation et Idées (EMI), située 57 Bd de l'Embouchure à Toulouse est une association de médiateurs qui intervient dans divers domaines tels que le droit commercial, le droit civil (immobilier, voisinage, succession), le droit social, le droit familial, le droit des territoires, le droit scolaire, le droit de la santé...

Centre de médiation Toulouse Pyrénées, située 2 Rue Escoussières Montgaillard à Toulouse est une association créée par l'ordre des avocats du Barreau de Toulouse. Les médiations y sont réalisées par des avocats médiateurs.

Médiateurs ad'hoc, située 5 Rue des Renforts à Toulouse, est une association regroupant des médiateurs agissant dans le cadre de médiations conventionnelles ou judiciaires.

Sur le site du Tribunal Judiciaire de Toulouse

- **111 ordonnances d'injonctions ont été prononcées en 2022**
 - 65 relatives à la matière familiale (liquidations, successions, partages.)
 - 16 relatives aux référés
 - 15 en matière civile
 - 13 en matière sociale
 - 2 en matière d'expropriation

47 de ces ordonnances ont donné lieu à des médiations conventionnelles, soit plus de 40%.

Point-justice spécialisés

Lorsque le juge enjoint les parties à rencontrer un médiateur et qu'un accord est finalement trouvé, il s'agira d'une médiation conventionnelle qui pourra ensuite faire l'objet d'une homologation par le Juge. La médiation sera judiciaire lorsque le juge aura recueilli l'accord des parties pour procéder à une médiation et qu'il aura désigné un médiateur sur la liste de la Cour d'Appel. La médiation judiciaire doit respecter des délais prévus par la loi contrairement à la médiation conventionnelle.

En 2023 cette action a été pérennisée en intégrant le contentieux du pôle social (avril 2022), puis la protection des majeurs (avril 2023).

Sur le site du Tribunal Judiciaire de Saint-Gaudens

- **Une médiation judiciaire a été ordonnée par la chambre civile** mais n'a pas aboutie.
- **16 médiations ont été ordonnées par la Juge aux Affaires Familiales** dont 3 ont donné lieu à un accord.

Médiation familiale

La médiation familiale permet un temps d'écoute, d'échanges et de négociations entre parents, avec l'aide d'un médiateur, pour désamorcer un conflit (souvent lié à une séparation ou à une rupture familiale) en prenant en considération les besoins de l'enfant.

Des permanences d'information sur la médiation familiale sont proposées gratuitement par les 5 associations conventionnées par la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne (CIDFF 31, Accueil et Famille, EPE, MDEJ, EMG).

Sur le site du Tribunal Judiciaire de Toulouse

1. Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF 31)

Située 95 Gd Rue Saint-Michel à Toulouse, cette association exerce une mission d'intérêt général dont l'objectif est de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes ainsi que de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes

- **9 permanences se sont tenues** qui ont permis d'informer 10 personnes sur la mesure de médiation familiale.

2. Accueil & famille

Située 353 Rte de Seysses à Toulouse, cette association a pour objet social de protéger les enfants en danger physique et moral, et de soutenir les parents en difficultés.

- **9 permanences se sont tenues** qui ont permis d'informer 4 personnes sur la mesure de médiation familiale.

3. Ecole des Parents et des Educateurs

Située 8 Av. des Mazades à Toulouse, cette association aide les parents et professionnels à comprendre les changements dans les relations familiales, scolaires, sociales et à s'adapter en élaborant des réponses qui leur permettent d'éduquer et de transmettre.

- **9 permanences se sont tenues** et ont permis d'informer 15 personnes sur la mesure de médiation familiale.

Il est à noter que la fréquentation de ces permanences est en hausse par rapport aux années précédentes.

4. Maison des Droits des Enfants et des Jeunes (MDEJ)

Située 22-24 Rue Monserby à Toulouse, cette association vient de fêter son trentième anniversaire. Elle propose la mise en place de lieux d'écoute et d'information juridiques pour les enfants et les jeunes, des ateliers pour les jeunes, un service de médiation familiale, du soutien à la parentalité ainsi que des formations pour les professionnels.

- **9 permanences se sont tenues** et ont permis d'informer 10 personnes sur la mesure de médiation familiale. **1 médiation familiale a été mise en place** à l'issue de ces entretiens.

39 personnes ont été informées sur la médiation familiale en 2022 **au tribunal judiciaire de Toulouse.**

Perspective 2023 : Promouvoir à nouveau ces permanences de médiation sur le site internet de la structure dans un but d'une plus grande accessibilité pour les citoyens.

Sur le site du Tribunal Judiciaire de Saint-Gaudens

Au Tribunal Judiciaire de Saint-Gaudens, ces permanences se tiennent un lundi par mois de 9h à 12h sans rendez-vous.

5. Ecoute Moi Grandir (EMG)

Située 10, place Armand Marrast 31800 Saint-Gaudens, cette association qui intervient dans le secteur de l'enfance, de la petite enfance et de la famille sur le territoire du Comminges. Au travers de ces quatre activités, cette association s'attache à soutenir la parentalité, à faciliter l'émergence des compétences et des places de chaque membre de la famille.

- **En 2022, cette association a tenu 10 permanences.** Cela a permis d'informer 8 personnes durant des entretiens. À la suite de cela, **5 processus de médiations familiales** ont pu être mis en place.

Médiation publique

Lorsqu'un litige oppose un administré à l'administration, une procédure de médiation est possible via le Défenseur des droits. Il s'agit d'une autorité administrative indépendante de l'Etat, qui a notamment pour mission de défendre toutes personnes dont les droits ne seraient pas respectés (difficultés avec un service public, violation des règles de bonne conduite par un représentant de l'ordre public...). Le Défenseur des droits peut être saisi gratuitement, en ligne ou par courrier (defenseurdesdroits.fr).

Les délégués du défenseur des droits en 2022

MJD Sud et de Tournefeuille

621 personnes reçues en entretien donc 553 pour de la médiation ; 26 pour des informations relatives aux droits de l'enfant, 35 pour des informations relatives à la lutte contre les discriminations et 7 en matière de déontologie de la sécurité.

Point-Justice renforcé de Muret

90 personnes reçues (72 demandes en lien avec les services publics, 2 relatives aux droits de l'enfant, 2 relatives aux discriminations et 14 réorientations).

Point-justice renforcé de Ramonville

82 personnes reçues (62 demandes en lien avec les services publics, 2 relatives aux droits de l'enfant, 4 relatives aux discriminations et 14 réorientations).

Au total 793 personnes ont été reçues par un délégué du défenseur des droits en 2022.

○2.4 Point-justice pour des publics ciblés

Etablissements pénitentiaires

Centre de détention de Muret

Centre pénitentiaire de Toulouse-Seysses

Point-justice en langue des signes française

MJD Toulouse Sud

Ramonville

Point-justice hospitalier

Oncopole

Point-justice universitaire

Accueil - Welcome Desk

Point-justice économique

Tribunal de commerce

Point-justice caritatifs

Restos du Cœur

Secours populaire

Secours catholique

Espace social du Grand-Ramier

CIAS de Saint-Gaudens



Point-justice dans les établissements pénitentiaires

Centre de détention de Muret

Centre pénitentiaire de Toulouse-Seysses

*Les point-justice dans les établissements
pénitentiaires permettent de répondre
aux besoins des détenus.*

Centre de détention de Muret

2 permanences • 3 h / mois • sur rendez-vous

Une fréquentation en légère baisse



106 PERSONNES REÇUES

21 permanences en 2022 (124 en 2021/22 permanences)

1,68 USAGERS / HEURE DE PERMANENCE

(1,88 en 2021)

A compter du mois de juin 2022, transformation d'une permanence généraliste, à coût constant, en permanence spécialisée droit des étrangers, une fois par trimestre.

Le profil des publics

100 %

PUBLIC EXCLUSIVEMENT MASCULIN

ÂGE DES CONSULTANTS • Plus de 50 ans : 50 %

De 40 à 50 ans : 18 %

De 30 à 40 ans : 24 %

De 18 à 30 ans : 8 %

Les domaines du droit abordés

- 53 % droit pénal
- 10 % droit de de la famille
- 21 % droit des étrangers
- 3 % droitsocial
- 2 % **chacun** droit de la consommation & expulsion
- 1 % **chacun** droit bancaire, trouble du voisinage, droit de la construction, droit notarial & surendettement
- 4 % autres domaines du droit

Les orientations données

- 74 % conseils exclusivement
- 18 % vers une procédure judiciaire
- 4 % vers un auxiliaire de justice spécialisé
- 2 % **chacun** vers des services administratifs & vers des services sociaux

Commentaires d'avocats

« Très bon accueil »
« Beaucoup de questions autour de l'application des peines »

Centre pénitentiaire de Toulouse-Seysse

1 permanence • 2 h / mois • sur rendez-vous

Une fréquentation en baisse



22 PERSONNES REÇUES

10 permanences en 2022 (46 en 2021/10 permanences)

0,73 USAGERS / HEURE DE PERMANENCE

(1,53 en 2021)

La fréquentation de ces permanences est étroitement liée à la régularité de l'information qui en est faite.

En 2019, un comité de suivi des intervenants en accès au droit a mis en évidence des besoins en droit des étrangers et un souhait de créer des ateliers en prévision de la sortie.

Le profil des publics

91 %

PUBLIC MAJORITAIREMENT MASCULIN

ÂGE DES CONSULTANTS • Plus de 50 ans : 23 %

De 40 à 50 ans : 23 %

De 30 à 40 ans : 18 %

De 18 à 30 ans : 36 %

Les domaines du droit abordés

- 52 % droit pénal
- 20 % droit de de la famille
- 8 % droit des étrangers
- 20 % autres domaines du droit

Les orientations données

- 73 % conseils exclusivement
- 9 % vers une procédure judiciaire
- 4 % vers des services administratifs
- 14 % vers d'autres services

Commentaires d'avocats

« Beaucoup d'absentéisme »

Permanences en langue des signes française à la MJD Toulouse Sud & dans les point-justice renforcés de Toulouse et de Ramonville

Dispositif mis en place

Des permanences juridiques en Langue des Signes Française se tiennent à la MJD Toulouse Sud tous les seconds mardis du mois de 13h30 à 16h30, et depuis 2019 au point-justice renforcé de Ramonville le dernier lundi du mois de 14h à 17h20. La permanence se découpe en un temps de préparation avec l'interprète d'une durée de 30 minutes suivi de l'entretien avec le professionnel d'une durée d'une heure..

Ainsi, 3 consultations sont positionnées par permanence.

Ce dispositif a été complété en 2021 par l'introduction de l'intermédiation et du rendez-vous supplémentaire avec l'avocat. A la suite de la réunion du 25 novembre 2021, il a été décidé de mettre en place une intermédiation au point-justice de Ramonville.

En 2022, des besoins ont été repérés en droit notarial. Afin de faciliter la prise de rendez-vous il a été envisagé de réserver 3 créneaux horaires (équivalent d'1 heure de rendez-vous) une fois par trimestre au sein de la permanence des notaires du tribunal judiciaire de Toulouse pour les personnes sourdes et malentendantes en présence d'un interprète en LSF de la SCOP Interpretis.

En 2023, un 4^e créneau horaire a été ouvert.

Les interprètes interviennent régulièrement pour des usagers sourds et entendants qui savent gérer une situation de communication en toute autonomie. Il arrive que la présence de l'interprète ne suffise pas à compenser la différence linguistique pour certaines personnes sourdes qui sont en grande difficulté. Dans ce cas, l'interprète intervient en collaboration avec un intermédiaire sourd diplômé. L'intermédiation a pour objectif de donner à chacun équité et autonomie maximales, dans le mode de communication choisi par l'utilisateur sourd.

L'intermédiaire permet de lever les obstacles linguistiques et culturels entre des interlocuteurs sourds et entendants. Il a été également convenu de proposer une consultation supplémentaire avec l'avocat et l'interprète présents lors du premier rendez-vous.

Lorsqu'à l'issue de la consultation, est identifiée la nécessité de compléter les informations données par l'avocat, l'utilisateur sourd ou malentendant peut bénéficier d'une consultation supplémentaire d'1 heure au cabinet de l'avocat de permanence en présence dans la mesure du possible du même interprète.



Information auprès des personnes sourdes :

Avant l'expérimentation, le CDAD a mis en place une campagne de communication. Un affichage sur les lieux fréquentés par les personnes sourdes a été mis en place. Un encart spécifique a été créé sur nos plaquettes d'informations "Une question juridique" et "Les maisons de justice et du droit de la Haute-Garonne".

En parallèle, une information a été faite auprès des personnes sourdes via la diffusion de la vidéo en langue des signes sur la page Facebook d'Interpretis et via une liste de diffusion par mails.

Processus de réservation : Les personnes sourdes réservent leur consultation par SMS, email ou Skype. Le secrétariat d'Interpretis gère les plannings de réservation, la confirmation des rendez-vous pris et la résolution de la liste d'attente. Les vendredis précédant la permanence, un rappel est fait auprès des personnes qui ont réservé. La veille de la permanence, le secrétariat envoie à l'accueil de la MJD Toulouse Sud et au point-justice de Ramonville ainsi qu'aux notaires les informations nécessaires (nom de la personne, objet de la demande de consultation).

Le public accueilli

Le public accueilli présente différentes pathologies et certaines personnes ont des déficiences associées à la surdit  telles que :

- D ficiences intellectuelles
- D ficiences visuelles (sourd Usher)
- D ficiences pluri-handicap (trouble du langage, trouble de l'attention...)

C'est un public plut t f minin, les femmes repr sentant 56 % des consultants.

Fr quentation des permanences :

36 personnes re ues sur les 20 permanences tenues par des avocats.

10 personnes re ues sur les 2 permanences tenues par des notaires.

 ge des consultants :

Plus de 50 ans : 28 %

De 40   50 ans : 22 %

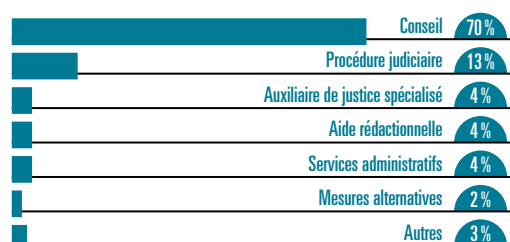
De 30   40 ans : 33 %

De 18   30 ans : 17 %

Les domaines trait s :

- droit de la famille : **25 %**
- droit p nal : **18 %**
- droit bancaire : **16 %**
- droit du travail, du logement & de la consommation : **5 % chacun**
- droit des  trangers et violences conjugales : **7 % chacun**
- autres demandes : **12 %**

Orientations donn es



Les points de vigilance

La gestion des r servations est difficile, les annulations de derni re minute ou les oublis demandent de mettre en place d'autres proc dures de confirmation qui seront compl mentaires   celles existantes.

Les points de satisfaction

Lors des consultations, les avocats ont su parfaitement s'adapter   la pr sence d'un interpr te en LSF   leur c t .

Il y a  galement eu une r elle prise de conscience des avocats sur la n cessit  d'expliquer   la personne sourde le cadre de la consultation et l'organisation judiciaire.

En outre, les avocats ont pu constater que les demandes d'information des personnes sourdes  taient multiples et parfois complexes.

Point-justice hospitalier

Oncopole

2 permanences d'avocats • 2 h / mois

1 permanence de notaires • 2 h / mois

Depuis la fin de l'année 2011, des patients confrontés à des difficultés de tous ordres (consommation, surendettement, logement...) peuvent bénéficier de consultations juridiques gratuites de professionnels du droit. Ce point-justice, fruit d'une réflexion partenariale avec la Ligue contre le cancer, qui gère les rendez-vous. Les permanences ont lieu dans la maison commune.

Une fréquentation stable



31 PERSONNES REÇUES

15 personnes reçues dans les permanences d'avocat

0,83 USAGER / HEURE DE PERMANENCE
(0,90 en 2021)

16 personnes reçues dans les permanences de notaire

1,14 USAGER / HEURE DE PERMANENCE
(0,50 en 2021)

Le profil des publics

73 %

DES CONSULTANTS
SONT
DES FEMMES

ÂGE DES CONSULTANTS • Plus de 50 ans : 27 %
De 40 à 50 ans : 53 %
De 30 à 40 ans : 13 %
De 18 à 30 ans : 7 %

Les domaines du droit abordés

28 % droit du travail
6 % chacun droit notarial, droit de la construction & droit de la consommation
18 % chacun droit bancaire, droit de la famille & autres domaines du droit

Les orientations données

63 % conseils exclusivement
6 % vers une aide rédactionnelle
31 % vers un auxiliaire spécialisé

Point-justice universitaire

Accueil - Welcome Desk

1 permanence • 3 h / mois • sur rendez-vous

Ouvert en octobre 2020, ce point-justice est destiné aux étudiants et enseignants chercheurs. Il se situe à l'accueil - Welcome desk de l'université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, 41 allées Jules Guesde. Les permanences mensuelles sont organisées sur rendez-vous le 1^{er} mardi des mois pairs, de 9 h à 12 h et le 1^{er} jeudi des mois impairs de 13 h 30 à 16 h 30. La prise de rdv s'effectue en ligne, sur la page de réservation du site internet du CDAD. A partir de 2022, les permanences ont alterné entre droit des étrangers et droit généraliste. Ce point-justice a été supprimé en décembre 2022.

Une fréquentation stable



35 PERSONNES REÇUES

11 permanences en 2022 (31 personnes reçues en 2021)

1,59 USAGERS / HEURE DE PERMANENCE
(1,41 en 2021)

Le profil des publics

89 %

DES CONSULTANTS
SONT DOMICILIÉS
À TOULOUSE

54 %

DES CONSULTANTS
SONT
DES FEMMES

ÂGE DES CONSULTANTS • De 18 à 30 ans : 100 %

Les domaines du droit abordés

56 % droit des étrangers
12 % chacun droit de la consommation & droit pénal
3 % chacun droit du logement, droit du travail, droit social, droit bancaire & droit administratif
5 % autres domaines du droit

Les orientations données

65 % conseils exclusivement
9 % vers une aide rédactionnelle
14 % vers un auxiliaire de justice spécialisé
5 % chacun vers une procédure judiciaire & des services administratifs
2 % vers d'autres services

Commentaires d'avocats

« Bon rythme de rdv, mais beaucoup de rdv non honorés »
« Absence de bureau dédié permettant la confidentialité »

Point-justice économique

Tribunal de commerce

1 permanence de consultations d'avocats • 3 h / mois • sur rendez-vous

Le 18 février 2021, le président du Tribunal Judiciaire de Toulouse, président du Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Haute-Garonne, le président du Tribunal de Commerce de Toulouse, le bâtonnier et le vice-bâtonnier du Barreau de Toulouse ont signé une convention visant à mettre en place un point-justice à destination des entrepreneurs individuels, commerçants, artisans, associations, agriculteurs confrontés à des difficultés d'ordre juridique et économique.

Partant du constat des effets de la crise sanitaire liée à la COVID 19 sur l'économie et l'emploi, les contractants ont souhaité rendre accessible une permanence de consultations juridiques gratuites d'avocats pratiquant habituellement le droit des entreprises en difficultés dans les juridictions toulousaines, adossée à la cellule de prévention du Tribunal de Commerce de Toulouse.

Mise en place en mars 2021 d'une permanence de consultations d'avocats

sur rendez-vous, le 1^{er} mercredi du mois de 9h à 12h.

Ce point-justice a été supprimé en décembre 2022.

Points de vue des bénéficiaires Point-justice du Tribunal de commerce

18 personnes ont répondu au sondage réalisé par l'accueil du point-justice

• 94 % venaient pour la 1^{re} fois et de leur propre initiative.

Les sondés ont connu le point-justice principalement par le site du CDAD (50 %), par le bouche à oreilles (22 %), par le personnel judiciaire (33 %) et par des services sociaux (11 %).

• 83 % sont venus parce que c'est gratuit.

• 17 % sont des employés, 28 % des demandeurs d'emploi, 6 % sont des retraités, 17 % sont des cadres et professions libérales, 6 % sont des exploitants agricoles, 6 % sont étudiants et 22 % d'autres professions.

• Leur niveau de satisfaction est particulièrement élevé :

la qualité de l'accueil est saluée par 89 % des sondés, 94 % conseilleraient cette permanence à un proche.

Les explications données sont claires pour 89 % d'entre eux, et 94 % ont le sentiment d'avoir été écoutés et compris.

78 % sont satisfaits de la brièveté de l'attente sur place, 83 % de la facilité de prise de rendez-vous, des horaires, 78 % de la proximité du point-justice et 72 % de l'anonymat.

• A l'issue de la consultation, 78 % disent y voir plus clair, et 94 % comptent suivre les avis reçus. 44 % comptent défendre leurs droits.

Des souhaits

44 % souhaitent des permanences supplémentaires et 28 % souhaitent une aide au montage des dossiers.

Des suggestions et des remerciements

« Avocate très aimable et compétente ! »

« Excellente et rapide analyse de l'avocate »

Une fréquentation en hausse



43 PERSONNES REÇUES

11 permanences en 2022 (27 personnes en 2021/9 permanences)

1,30 USAGER / HEURE DE PERMANENCE

(1 en 2021)

Le profil des publics

64 %

DES CONSULTANTS
SONT DOMICILIÉS
À TOULOUSE

62 %

DES CONSULTANTS
SONT
DES FEMMES

ÂGE DES CONSULTANTS • Plus de 50 ans : 23 %

De 40 à 50 ans : 31 %

De 30 à 40 ans : 31 %

De 18 à 30 ans : 15 %

Les domaines du droit abordés

5 % chacun droit bancaire et assurance, droit de la consommation & droit de la famille

19 % droit du logement

2 % chacun droit de la construction & droit pénal

62 % autres domaines du droit

Les orientations données

62 % conseils exclusivement

11 % vers une procédure judiciaire

5 % vers un auxiliaire de justice spécialisé

10 % vers une aide rédactionnelle

7 % vers des mesures alternatives

2 % vers des services administratifs

3 % vers des services sociaux

Point-justice caritatifs

Point-justice en faveur des personnes en situation de pauvreté et de précarité

Déclinaison locale de la charte nationale de l'accès au droit signée le 21 février 2017 entre le ministère de la Justice et sept associations (Droits d'urgence, les Restaurants du Coeur, le Secours catholique, la fondation Abbé Pierre, la Cimade, ATD Quart monde et le Réseau national d'accès au droit et à la médiation).

Ouverture de 5 point-justice en 2021 pour les personnes en situation de précarité et de pauvreté. En complément du point-justice du CCAS de Toulouse, le CDAD de la Haute-Garonne propose des permanences mensuelles d'avocats gratuites au sein :

- Des Restos du Coeur (depuis le 11 mai 2021)
- Du Secours Populaire (depuis le 18 mai 2021)
- Du Secours Catholique (depuis le 22 juin 2021)
- Du CIAS de Saint-Gaudens (depuis le 5 octobre 2021)
- De l'Espace Social du Grand Ramier (le 6 octobre 2021)

Depuis leurs ouvertures, ces point-justice ont accueilli **217** personnes (63 en 2021 et 154 en 2022).

Restos du Cœur

1 permanence • 3 h / mois • sur rendez-vous

Lieu

Antenne départementale des Restaurants du Cœur
27, chemin du Séminaire - 31200 Toulouse

Permanence

Le 2^e mardi du mois de 14h à 17h - Sur rendez-vous.

Ce point-justice a été supprimé en décembre 2022.



22 PERSONNES REÇUES

8 permanences en 2022 (10 personnes en 2021/8 permanences)

0,92 USAGER / HEURE DE PERMANENCE

(0,67 en 2021)

Le profil des publics

68 %

DES CONSULTANTS
VIENNENT
DE TOULOUSE

63 %

DES CONSULTANTS
SONT
DES FEMMES

ÂGE DES CONSULTANTS • Plus de 50 ans : 11 %

De 40 à 50 ans : 47 %

De 30 à 40 ans : 37 %

De 18 à 30 ans : 5 %

Les domaines du droit abordés

11 % droit des étrangers

7 % chacun droit social & droit du travail

22 % droit du logement

4 % chacun droit de la consommation, droit pénal,
surendettement & violences conjugales

30 % droit de la famille

7 % autres domaines du droit

Les orientations données

58 % conseils exclusivement

15 % chacun vers une procédure judiciaire
& vers un auxiliaire spécialisé

8 % vers une aide rédactionnelle

4 % vers des mesures alternatives

Secours Populaire

1 permanence • 3 h / mois • sur rendez-vous

Lieu

Siège du Secours Populaire
147, avenue des Etats-Unis - 31200 Toulouse

Permanence

Le 3^e mardi du mois de 14h à 17h - Sur rendez-vous.



32 PERSONNES REÇUES

9 permanences en 2022 (22 personnes en 2021/6 permanences)

0,92 USAGER / HEURE DE PERMANENCE

(0,67 en 2021)

Le profil des publics

81 %

DES CONSULTANTS
VIENNENT
DE TOULOUSE

66 %

DES CONSULTANTS
SONT
DES FEMMES

ÂGE DES CONSULTANTS • Plus de 50 ans : 13 %
De 40 à 50 ans : 34 %
De 30 à 40 ans : 34 %
De 18 à 30 ans : 19 %

Les domaines du droit abordés

50 % droit des étrangers
6 % droit social
18 % droit du logement
3 % surendettement
21 % droit de la famille
2 % autres domaines du droit

Les orientations données

51 % conseils exclusivement
14 % vers une procédure judiciaire
2 % vers un auxiliaire de justice spécialisé
10 % vers des services administratifs
16 % vers une aide rédactionnelle
4 % vers des services sociaux
3 % vers d'autres mesures

Secours Catholique

1 permanence • 3 h / mois • sur rendez-vous

Lieu

56 rue de Périole
31500 Toulouse

Permanence

Le 4^e mardi du mois de 14h à 17h - Sur rendez-vous.

Ce point-justice a été supprimé en décembre 2022.



7 PERSONNES REÇUES

4 permanences en 2022 (13 personnes en 2021/7 permanences)

0,58 USAGER / HEURE DE PERMANENCE

(0,75 en 2021)

Le profil des publics

100 %

DES CONSULTANTS
VIENNENT
DE TOULOUSE

80 %

DES CONSULTANTS
SONT
DES FEMMES

ÂGE DES CONSULTANTS • Plus de 50 ans : 40 %
De 40 à 50 ans : 60 %

Les domaines du droit abordés

100 % droit du logement

Les orientations données

100 % conseils exclusivement

Espace social du Grand Ramier

1 permanence • 3 h / mois • sur rendez-vous

Lieu

Espace social du Grand Ramier
10, avenue du Grand Ramier - 31400 Toulouse

Permanence

Le 1^{er} mercredi du mois de 10h à 13h - Sur rendez-vous.



57 PERSONNES REÇUES

12 permanences en 2022 (12 personnes en 2021/3 permanences)

1,58 USAGER/HEURE DE PERMANENCE

(1.50 en 2021)

Le profil des publics

83 %

DES CONSULTANTS
VIENNENT
DE TOULOUSE

75 %

DES CONSULTANTS
SONT
DES HOMMES

ÂGE DES CONSULTANTS • Plus de 50 ans : 12 %

De 40 à 50 ans : 25 %

De 30 à 40 ans : 35 %

De 18 à 30 ans : 28 %

Les domaines du droit abordés

72 % droit des étrangers

2 % droit du logement

4 % chacun droit de la consommation & droit notarial

6 % chacun droit du travail, droit de la famille
& autres domaines du droit

Les orientations données

54 % conseils exclusivement

10 % vers une procédure judiciaire

8 % vers une aide rédactionnelle

6 % vers des services sociaux

14 % vers de services administratifs

4 % chacun vers un auxiliaire spécialisé
& vers d'autres mesures

CIAS de Saint-Gaudens

1 permanence • 3 h / mois • sur rendez-vous

Lieu

Centre communal d'action sociale de Saint-Gaudens
centre social Azimut - place de la Libération
Espace Pégot - 31 800 Saint-Gaudens

Permanence

Le 1^{er} mardi du mois de 13h30 à 16h30 - Sur rendez-vous



36 PERSONNES REÇUES

11 permanences en 2022 (6 personnes en 2021/2 permanences)

1,09 USAGER/HEURE DE PERMANENCE

(0,33 en 2021)

Le profil des publics

75 %

DES CONSULTANTS
VIENNENT
DE SAINT-GAUDENS

64 %

DES CONSULTANTS
SONT
DES FEMMES

ÂGE DES CONSULTANTS • Plus de 50 ans : 31 %

De 40 à 50 ans : 33 %

De 30 à 40 ans : 22 %

De 18 à 30 ans : 11 %

Moins de 18 ans : 3 %

Les domaines du droit abordés

17 % droit des étrangers

3 % droit pénal

7 % chacun droit du logement, droit de la consommation
& droit notarial

27 % droit de la famille

32 % autres domaines du droit

Les orientations données

73 % conseils exclusivement

13 % vers un auxiliaire de justice spécialisé

2 % chacun vers une procédure judiciaire
& vers des services sociaux

5 % chacun vers des services administratifs
& vers d'autres mesures

○2.5 Point-justice généralistes

Auterive

Bagnères-de-Luchon

Balma

Bessières

Blagnac

Boulogne-sur-Gesse

Caraman

Carbonne

Castanet-Tolosan

Cazères

Toulouse

CCAS

Maison de la citoyenneté
nord

Maison de la citoyenneté
centre

Maison de la citoyenneté
sud-est

Maison de la citoyenneté
est

Maison de la citoyenneté
rive gauche

Colomiers

Cornebarrieu

Escalquens

Fronton

Grenade-sur-Garonne

Labège

Lacroix-Falgarde

Montgiscard

Nailloux

Quint-Fonsegrives

Rieumes

Saint-Jean

Villefranche-de-Lauragais

Villemur-sur-Tarn

Muret (point-justice renforcé) - p. 62 & 64

Ramonville (point-justice renforcé) - p. 62 & 65

Saint-Gaudens (point-justice renforcé) - p. 62 & 66

Toulouse (point-justice renforcé) - p. 67

Auterive

1 permanence • 3 h / mois • sur rendez-vous

Ouvert en juin 2010, ce point-justice a tout d'abord été implanté au sein du CCAS pendant 10 ans, ce qui lui a donné une bonne visibilité à l'égard du public. Puis, en juin 2020 ce point-justice a été **intégré au sein de l'espace France Services** situé dans la zone industrielle Robert Lavigne à Auterive. Les permanences y sont tenues le 1^{er} jeudi de chaque mois.

Une fréquentation en hausse



66 PERSONNES REÇUES

11 permanences en 2022 (50 personnes en 2021/10 permanences)

2 USAGERS / HEURE DE PERMANENCE

(1.67 en 2021)

Le profil des publics

70%

DES CONSULTANTS
SONT DOMICILIÉS
À AUTERIVE

67%

DES CONSULTANTS
SONT
DES FEMMES

ÂGE DES CONSULTANTS • Plus de 50 ans : 39 %

De 40 à 50 ans : 27 %

De 30 à 40 ans : 32 %

De 18 à 30 ans : 2 %

Les domaines du droit abordés

43 % droit de la famille

9 % chacun droit du travail & droit pénal

8 % autres domaines du droit

7 % droit du logement

4 % chacun droit de la consommation, droit notarial
& droit bancaire

3 % chacun surendettement, problèmes d'expulsion
& droit des étrangers

1 % chacun droit social, droit administratif
& troubles du voisinage

Les orientations données

72 % conseils exclusivement

13 % vers un auxiliaire spécialisé

10 % vers une procédure judiciaire

1 % chacun vers une mesure alternative,
vers des services administratifs, aide rédactionnelle
& vers d'autres services

Bagnères-de-Luchon

1 permanence • 3 h / mois • sur rendez-vous

Ouvert en février 2005, ce point-justice généraliste du sud du département est situé dans un secteur caractérisé par des difficultés de transport. Les permanences y sont tenues le 1^{er} mercredi de chaque mois.

Une fréquentation en légère hausse



44 PERSONNES REÇUES

11 permanences en 2022 (32 personnes en 2021/11 permanences)

1,22 USAGERS / HEURE DE PERMANENCE

(1 en 2021)

L'effort de communication doit être poursuivi, afin d'atteindre un taux de fréquentation idéal situé entre 2 à 3 usagers par heure de permanence.

Le profil des publics

85 %

DES CONSULTANTS
SONT DOMICILIÉS À
BAGNÈRES DE LUCHON

55 %

DES CONSULTANTS
SONT
DES FEMMES

ÂGE DES CONSULTANTS • Plus de 50 ans : 60 %

De 40 à 50 ans : 10 %

De 30 à 40 ans : 30 %

Les domaines du droit abordés

- 20 % chacun droit du logement & droit de la famille
- 15 % chacun droit notarial & autres domaines du droit
- 10 % droit du travail
- 6 % troubles du voisinage
- 5 % chacun droit bancaire & droit des étrangers
- 2 % chacun droit pénal & droit de la consommation

Les orientations données

- 85 % conseils exclusivement
- 11 % vers un auxiliaire de justice spécialisé
- 2 % chacun vers une aide rédactionnelle & vers des services administratifs

Balma

2 permanences • 3 h / mois • sur rendez-vous

Ouvert en janvier 2003, ce point-justice situé à l'est de Toulouse accueille des permanences le 2^e et le 4^e mercredi du mois, sur deux lieux différents.

Une fréquentation en hausse



113 PERSONNES REÇUES

17 permanences en 2022 (97 personnes en 2021/17 permanences)

1,98 USAGERS / HEURE DE PERMANENCE

(1,90 en 2021)

Ce point-justice se situe juste en deçà de la fourchette idéale de 2 à 3 usagers par heure de permanence.

Le profil des publics

52 %

DES CONSULTANTS
SONT DOMICILIÉS
À BALMA

61 %

DES CONSULTANTS
SONT
DES FEMMES

ÂGE DES CONSULTANTS • Plus de 50 ans : 43 %

De 40 à 50 ans : 24 %

De 30 à 40 ans : 23 %

De 18 à 30 ans : 10 %

Les domaines du droit abordés

- 30 % droit de la famille
- 16 % autres domaines du droit
- 15 % droit du logement
- 11 % droit du travail
- 5 % droit pénal
- 4 % chacun surendettement, droit notarial, droit de la consommation & troubles du voisinage
- 3 % droit bancaire
- 2 % droit social
- 1 % chacun droit de la construction & droit administratif

Les orientations données

- 63 % conseils exclusivement
- 11 % chacun vers un auxiliaire de justice spécialisé & vers une procédure judiciaire
- 7 % vers une aide rédactionnelle
- 5 % vers une mesure alternative
- 3 % recours à d'autres services

Bessières

1 permanence • 3 h / mois • sur rendez-vous

Cette permanence de 3h a été créée en mars 2018 au sein du CCAS de Bessières en complément de la permanence de Villemur-sur-Tarn.

Une permanence en légère hausse



68 PERSONNES REÇUES

11 permanences en 2022 (58 personnes en 2021/11 permanences)

2,06 USAGERS / HEURE DE PERMANENCE

(1,32 en 2021)

Ce point-justice se situe dans dans la fourchette idéale du critère retenu de 2 à 3 usagers par heure de permanence.

Le profil des publics

54 %

DES CONSULTANTS
SONT DOMICILIÉS
À BESSIÈRES

53 %

DES CONSULTANTS
SONT
DES FEMMES

ÂGE DES CONSULTANTS • Plus de 50 ans : 40 %

De 40 à 50 ans : 26 %

De 30 à 40 ans : 28 %

De 18 à 30 ans : 6 %

Les domaines du droit abordés

34 % droit de la famille

15 % droit du logement

11 % droit du travail

10 % droit pénal

7 % autres domaines du droit

5 % droit de la construction

4 % chacun droit bancaire, droit de la consommation
& surendettement

2 % chacun droit des étrangers & troubles du voisinage

1 % chacun droit notarial & droit social

Les orientations données

46 % conseils exclusivement

20 % vers un auxiliaire spécialisé

18 % vers une procédure judiciaire

6 % vers des mesures alternatives

4 % vers une aide rédactionnelle

3 % chacun vers des services sociaux & vers des services
administratifs

Point de vue des bénéficiaires Point-justice de Blagnac

51 personnes ont répondu au sondage réalisé par l'accueil du point-justice

- **73 %** venaient pour la 1^{re} fois et de leur propre initiative.
Les sondés ont connu le point-justice principalement par la mairie (33 %) par le site du CDAD (20 %), par le bouche à oreilles (29%), par le personnel judiciaire (16 %) et par des services sociaux ou associatifs (12 %).

- **67 %** sont venus parce que c'est gratuit.

- 37 % sont des employés, 16 % des demandeurs d'emploi et des retraités, 10 % sont des ouvriers, 8 % sont des cadres et 2 % sont étudiants..

- **Leur niveau de satisfaction est particulièrement élevé :**
la qualité de l'accueil est saluée par 100 % des sondés, 96 % conseilleraient cette permanence à un proche.

Les explications données sont claires pour 71 % d'entre eux, et 86 % ont le sentiment d'avoir été écouté et compris. 85 % sont satisfaits de la brièveté de l'attente sur place, 90 % de la facilité de prise de rendez-vous, des horaires, 80 % de la proximité du point-justice et 53 % de l'anonymat.

- A l'issue de la consultation, 71 % disent y voir plus clair, et 88 % comptent suivre les avis reçus. 6 % comptent prendre une autre option.

Des souhaits

55 % souhaitent des permanences supplémentaires, 8 % une modification des jours ou des horaires de la permanence et 14 % souhaitent une aide au montage des dossiers ainsi 10 % souhaitent des permanences sur rdv.

Des suggestions et des remerciements

« Accueil et conseils exceptionnels. Merci de nous permettre ce service accessible »

« 20 minutes c'est trop court, consultation plus efficace sur 30 min minimum »

Blagnac

2 permanences • 3 h / mois • sur rendez-vous

Une fréquentation stable



147 PERSONNES REÇUES

22 permanences en 2022 (142 personnes en 2021/21 permanences)

2,23 USAGERS / HEURE DE PERMANENCE

(2,25 en 2021)

Ce point-justice se situe dans la fourchette idéale du critère retenu de 2 à 3 usagers par heure de permanence.

Le profil des publics

70 %

DES CONSULTANTS
SONT DOMICILIÉS
À BLAGNAC

62 %

DES CONSULTANTS
SONT
DES FEMMES

AGE DES CONSULTANTS • Plus de 50 ans : **39 %**

De 40 à 50 ans : **24 %**

De 30 à 40 ans : **24 %**

De 18 à 30 ans : **13 %**

Les domaines du droit abordés

32 % droit de la famille

14 % droit du travail

12 % autres domaines du droit

10 % droit notarial

8 % droit du logement

6 % chacun droit pénal & droit de la consommation

4 % droit de la construction

2 % chacun droit social & surendettement

1 % chacun droit administratif, problèmes d'expulsion,
droit bancaire & les violences conjugales

Les orientations données

58 % conseils exclusivement

13 % chacun vers une procédure judiciaire
& vers un auxiliaire spécialisé

5 % vers une mesure alternative

4 % chacun vers les services administratifs
& vers d'autres mesures

3 % vers une aide rédactionnelle

Boulogne-sur-Gesse

1 permanence • 2 h / mois • sur rendez-vous

Ouvert en février 2005, ce point-justice du sud du département propose une permanence le 2^e mercredi du mois. Cette permanence répond à un objectif de proximité.

Le transfert de cette permanence dans la France Services de Boulogne-sur-Gesse a eu lieu en octobre 2021.

Un taux horaire de fréquentation en légère hausse



33 PERSONNES REÇUES

8 permanences en 2022 (25 personnes en 2021/9 permanences)

2,06 USAGERS / HEURE DE PERMANENCE

(1,39 en 2021)

Le profil des publics

73%

DES CONSULTANTS
SONT DOMICILIÉS À
BOULOGNE-SUR-GESSE

55%

DES CONSULTANTS
SONT
DES HOMMES

AGE DES CONSULTANTS • Plus de 50 ans : 85 %

De 40 à 50 ans : 15 %

Les domaines du droit abordés

- 25 % autres domaines du droit
- 21 % droit du logement
- 12 % droit bancaire
- 9 % chacun droit notarial & troubles du voisinage
- 6 % chacun droit administratif & droit de la consommation
- 3 % chacun droit de la famille, droit du travail, droit social & droit de la construction

Les orientations données

- 80 % conseils exclusivement
- 14 % vers d'autres mesures
- 6 % vers un auxiliaire de justice spécialisé

Caraman

1 permanence • 2 h / 3 mois • sur rendez-vous

L'ouverture de ce point-justice en 2012 dans les locaux de la communauté de communes Terres du Lauragais, à raison d'une permanence tous les 3 mois de 2h, répond à un objectif de proximité. La fréquentation de ce point-justice, qui propose une permanence d'avocats bi-semestrielle de 2h, est stable.

Une fréquentation stable



27 PERSONNES REÇUES

5 permanences en 2022 (21 personnes en 2021/5 permanences)

2,70 USAGERS / HEURE DE PERMANENCE

(2,10 en 2021)

En complément, deux permanences bi-semestrielles de 2 h ont été créées ; la première au sein de la MSAP de Nailloux en octobre 2018, labellisée France services en septembre 2019 et la deuxième à la mairie de Villefranche-de-Lauragais depuis septembre 2021.

Le profil des publics

63%

DES CONSULTANTS
SONT DOMICILIÉS À
L'EXTÉRIEUR DE CARAMAN

70%

DES CONSULTANTS
SONT
DES FEMMES

AGE DES CONSULTANTS • Plus de 50 ans : 59 %

De 40 à 50 ans : 30 %

De 30 à 40 ans : 11 %

Les domaines du droit abordés

- 36 % droit de la famille
- 15 % chacun droit notarial & autres domaines du droit
- 7 % chacun droit de la consommation & troubles du voisinage
- 4 % chacun droit du logement, droit pénal, droit du travail, droit bancaire & droit de la construction

Les orientations données

- 96 % conseils exclusivement
- 4 % vers une aide rédactionnelle

Point-justice généralistes

Point de vue des bénéficiaires Point-justice de Caraman

7 personnes ont répondu au sondage
réalisé par l'accueil du point-justice

- **71 % venaient pour la 1^{re} fois et de leur propre initiative.**
Les sondés ont connu le point-justice principalement par le bouche à oreilles (14 %), par un service social (43 %) et par le site du CDAD (43 %).
 - **43 % sont venus parce que c'est gratuit, 71 % pour la simplicité et l'accessibilité de la démarche.**
 - 329 % sont des employés, 29 % des demandeurs d'emploi et 14 % sont des cadres moyens.
 - **Leur niveau de satisfaction est particulièrement élevé :**
la qualité de l'accueil est saluée par 71 % des sondés, 86 % conseilleraient cette permanence à un proche..
- Les explications données sont claires pour 43 % d'entre eux, et 57 % ont le sentiment d'avoir été écouté et compris et sont satisfaits de la brièveté de l'attente sur place ainsi que par la facilité de prise de rendez-vous. 71 % des sondés sont satisfaits par la proximité du point-justice, 57 % par l'anonymat, et 43 % par le caractère pratique des horaires.
- A l'issue de la consultation, 71 % disent y voir plus clair, et 43 % se sentent confirmés dans l'envie de défendre leurs droits, 57 % comptent suivre les avis reçus.

Des souhaits

57 % souhaitent des permanences supplémentaires, 29 % souhaitent une aide au montage des dossiers, 14 % une modification des jours ou des horaires de la permanence.

Des suggestions et des remerciements

« Allonger la durée de l'entretien semble primordial »

Point de vue des bénéficiaires Point-justice de Castanet-Tolosan

63 personnes ont répondu au sondage
réalisé par l'accueil du point-justice

- **84 % venaient pour la 1^{re} fois et de leur propre initiative.**
Les sondés ont connu le point-justice principalement par la mairie (37 %) par le bouche à oreilles (24 %), par le secteur associatif (16 %) et par le site du CDAD (10 %).
 - **57 % sont venus parce que c'est gratuit.**
 - 35 % sont des employés, 13 % des demandeurs d'emploi, 25 % d'entre eux sont retraités et 14 % sont des cadres moyens.
 - **Leur niveau de satisfaction est particulièrement élevé :**
la qualité de l'accueil est saluée par 92 % des sondés, 57 % conseilleraient cette permanence à un proche.
- Les explications données sont claires pour 76 % d'entre eux, et 71 % ont le sentiment d'avoir été écouté et compris et sont satisfaits de la brièveté de l'attente sur place, 73 % par la facilité de prise de rendez-vous. 68 % des sondés sont satisfaits par la proximité du point-justice, 59 % par l'anonymat, et 63 % par le caractère pratique des horaires.
- A l'issue de la consultation, 67 % disent y voir plus clair, et 30 % se sentent confirmés dans l'envie de défendre leurs droits, 70 % comptent suivre les avis reçus. 2 % comptent prendre une autre option.

Des souhaits

46 % souhaitent des permanences supplémentaires, 21 % souhaitent une aide au montage des dossiers, 8 % des permanences sur rdv et une modification des jours ou des horaires de la permanence.

Carbonne

1 permanence • 3 h / mois • sur rendez-vous

Ce point-justice a été ouvert en mai 2010.

Les permanences mensuelles d'avocats se tiennent à la mairie, le 1^{er} lundi après-midi du mois. La permanence a été intégrée au sein de la Maison de Services Au Public labellisée France Services en novembre 2020.

Une fréquentation stable



55 PERSONNES REÇUES

11 permanences en 2022 (61 personnes en 2021/12 permanences)

1,67 USAGERS / HEURE DE PERMANENCE
(1,70 en 2021)

Le profil des publics

64 %

**DES CONSULTANTS
SONT DOMICILIÉS
EN DEHORS DE CARBONNE**

60 %

**DES CONSULTANTS
SONT
DES FEMMES**

AGE DES CONSULTANTS • Plus de 50 ans : 51 %

De 40 à 50 ans : 18 %

De 30 à 40 ans : 22 %

De 18 à 30 ans : 9 %

Les domaines du droit abordés

- 41 % droit de la famille**
- 13 % autres domaines du droit**
- 10 % droit pénal**
- 6 % chacun troubles du voisinage,
droit de la construction & droit notarial**
- 3 % chacun droit du logement,
droit de la consommation, droit du travail
& droit bancaire**
- 2 % chacun droit administratif/public,
droit des étrangers & surendettement**

Les orientations données

- 82 % conseils exclusivement**
- 12 % vers une procédure judiciaire**
- 4 % vers un auxiliaire de justice spécialisé**
- 2 % vers une mesure alternative**

Castanet-Tolosan

2 permanences • 3 h / mois • sur rendez-vous

Une fréquentation en nette hausse



131 PERSONNES REÇUES

20 permanences en 2022 (93 personnes en 2021/19 permanences)

2,18 USAGERS / HEURE DE PERMANENCE

(1,63 en 2021)

Ce point-justice se situe dans la fourchette idéale du critère retenu de 2 à 3 usagers par heure de permanence.

Le profil des publics

64 %

DES CONSULTANTS
SONT DOMICILIÉS
À CASTANET-TOLOSAN

63 %

DES CONSULTANTS
SONT
DES FEMMES

AGE DES CONSULTANTS • Plus de 50 ans : 43 %

De 40 à 50 ans : 24 %

De 30 à 40 ans : 23 %

De 18 à 30 ans : 10 %

Les domaines du droit abordés

- 41 % droit de la famille
- 10 % droit du logement
- 9 % autres domaines du droit
- 7 % chacun droit de la consommation & droit du travail
- 5 % chacun droit administratif & droit de la construction
- 4 % chacun droit pénal & droit bancaire
- 2 % chacun droit des étrangers, troubles du voisinage & droit social
- 1 % chacun droit notarial & surendettement

Les orientations données

- 58 % conseils exclusivement
- 14 % vers un auxiliaire de justice spécialisé
- 12 % vers une procédure judiciaire
- 5 % vers une aide rédactionnelle
- 4 % chacun vers une mesure alternative & vers d'autres services
- 2 % vers des services administratifs
- 1 % vers des services sociaux

Cazères

1 permanence • 3 h / mois • sur rendez-vous

Cette permanence de 3 h a été créée en juin 2018 au sein des locaux de la Communauté de communes Cœur de Garonne en complément de la permanence de Rieumes.

Une permanence stable



61 PERSONNES REÇUES

11 permanences en 2022 (50 personnes en 2021/6 permanences)

2,77 USAGERS / HEURE DE PERMANENCE

(2,50 en 2021)

Ce point-justice se situe dans la fourchette idéale du critère retenu de 2 à 3 usagers par heure de permanence.

Le profil des publics

62 %

DES CONSULTANTS
SONT DOMICILIÉS
À CAZÈRES

75 %

DES CONSULTANTS
SONT
DES FEMMES

AGE DES CONSULTANTS • Plus de 50 ans : 62 %

De 40 à 50 ans : 16 %

De 30 à 40 ans : 11 %

De 18 à 30 ans : 11 %

Les domaines du droit abordés

- 29 % droit de la famille
- 17 % chacun droit du logement & autres domaines du droit
- 11 % droit du travail
- 6 % droit notarial
- 5 % droit social
- 3 % chacun droit de la construction, droit pénal & troubles du voisinage
- 2 % chacun droit de la consommation, droit administratif & droit bancaire

Les orientations données

- 87 % conseils exclusivement
- 5 % vers un auxiliaire de justice spécialisé
- 2 % chacun vers une aide rédactionnelle, vers une mesure alternative, vers une procédure judiciaire & vers d'autres services

Centre Toulouse – CCAS

1 permanence • 3 h / semaine • sur rendez-vous

Une fréquentation en nette hausse



264 PERSONNES REÇUES

45 permanences en 2022 (219 personnes en 2021/43 permanences)

1,96 USAGERS / HEURE DE PERMANENCE

(1,70 en 2021)

Ce point-justice se situe légèrement en-dessous de la fourchette idéale de 2 à 3 usagers par heure de permanence.

Le profil des publics

84 %

DES CONSULTANTS SONT DOMICILIÉS À TOULOUSE

55 %

DES CONSULTANTS SONT DES HOMMES

AGE DES CONSULTANTS • Plus de 50 ans : 33 %

De 40 à 50 ans : 26 %

De 30 à 40 ans : 19 %

De 18 à 30 ans : 22 %

Les domaines du droit abordés

- 19 % chacun droit de la famille & droit des étrangers
- 10 % chacun droit du logement & autres domaines du droit
- 11 % droit pénal
- 8 % droit de la consommation
- 4 % chacun droit du travail & droit social
- 3 % chacun droit administratif, droit bancaire & droit de la construction
- 2 % chacun problèmes d'expulsion & surendettement
- 1 % chacun droit notarial & troubles du voisinage

Les orientations données

- 50 % conseils exclusivement
- 18 % vers un auxiliaire de justice spécialisé
- 10 % vers une procédure judiciaire
- 8 % vers une mesure alternative
- 5 % chacun vers des services administratifs & vers d'autres services
- 3 % vers une aide rédactionnelle
- 1 % vers les services sociaux

Maison de la citoyenneté

Nord

2 permanences • 2 h / mois • sur rendez-vous

Une fréquentation stable



71 PERSONNES REÇUES

20 permanences en 2022 (63 personnes en 2021/17 permanences)

1,78 USAGERS / HEURE DE PERMANENCE

(1,85 en 2021)

Le profil des publics

92 %

DES CONSULTANTS SONT DOMICILIÉS À TOULOUSE

69 %

DES CONSULTANTS SONT DES FEMMES

AGE DES CONSULTANTS • Plus de 50 ans : 42 %

De 40 à 50 ans : 23 %

De 30 à 40 ans : 23 %

De 18 à 30 ans : 12 %

Les domaines du droit abordés

- 18 % droit de la famille
- 14 % autres domaines du droit
- 13 % droit pénal
- 9 % chacun droit du logement & droit notarial
- 8 % droit de la construction
- 6 % droit de la consommation
- 4 % chacun droit du travail, surendettement & droit administratif
- 3 % chacun droit bancaire, droit social & droit des étrangers
- 1 % chacun problèmes d'expulsion & troubles du voisinage

Les orientations données

- 56 % conseils exclusivement
- 10 % vers les services sociaux
- 9 % vers une procédure judiciaire
- 8 % vers un auxiliaire de justice spécialisé
- 6 % vers une mesure alternative
- 5 % vers une aide rédactionnelle
- 4 % vers un service administratif
- 2 % vers d'autres services

Commentaires d'avocats

« Beaucoup de rendez-vous non honorés »

Maison de la citoyenneté

Centre

2 permanences • 2 h / mois • sur rendez-vous

Une fréquentation en légère baisse



57 PERSONNES REÇUES

20 permanences en 2022 (68 personnes en 2021/19 permanences)

1,43 USAGERS / HEURE DE PERMANENCE

(1,79 en 2021)

Le profil des publics

85 %

DES CONSULTANTS
SONT DOMICILIÉS
À TOULOUSE

61 %

DES CONSULTANTS
SONT
DES FEMMES

AGE DES CONSULTANTS • Plus de 50 ans : 43 %

De 40 à 50 ans : 19 %

De 30 à 40 ans : 28 %

De 18 à 30 ans : 10 %

Les domaines du droit abordés

18 % droit du logement

16 % chacun droit de la famille & autres domaines
du droit

13 % droit du travail

8 % droit de la consommation

7 % droit pénal

5 % chacun droit notarial & droit administratif

4 % droit des étrangers

2 % chacun troubles du voisinage, surendettement,
droit bancaire & droit de la construction

Les orientations données

64 % conseils exclusivement

10 % vers une procédure judiciaire

8 % vers un auxiliaire de justice spécialisé

6 % chacun vers une aide rédactionnelle,
vers une mesure alternative & vers des services
administratifs

Commentaires d'avocats

« Un accès à l'ordinateur serait un plus »

Maison de la citoyenneté

Sud-est

2 permanences • 2 h / mois • sur rendez-vous

Positionné à la mairie annexe Pont-des-Demoiselles
et transféré à la MDC sud-est en 2013, ce point-justice
a subi les effets de la crise sanitaire en 2020.

Les chiffres s'améliorent en 2021.

Une fréquentation en légère baisse



51 PERSONNES REÇUES

20 permanences en 2022 (65 personnes en 2021/19 permanences)

1,28 USAGERS / HEURE DE PERMANENCE

(1,71 en 2021)

Le profil des publics

85 %

DES CONSULTANTS
SONT DOMICILIÉS
À TOULOUSE

60 %

DES CONSULTANTS
SONT
DES FEMMES

AGE DES CONSULTANTS • Plus de 50 ans : 31 %

De 40 à 50 ans : 35 %

De 30 à 40 ans : 13 %

De 18 à 30 ans : 21 %

Les domaines du droit abordés

29 % droit de la famille

10 % droit de la consommation

9 % chacun droit du logement, droit pénal
& droit de la construction

7 % chacun troubles du voisinage & autres domaines
du droit

4 % chacun droit bancaire, droit du travail,
droit administratif & droit des étrangers

2 % chacun problèmes d'expulsion & violences
conjugales

Les orientations données

70 % conseils exclusivement

13 % vers un auxiliaire de justice spécialisé

7 % vers d'autres services

4 % chacun vers une aide rédactionnelle
& vers une procédure judiciaire

2 % vers des services administratifs

Maison de la citoyenneté

Est

2 permanences • 2 h / mois • sur rendez-vous

Une fréquentation en baisse



60 PERSONNES REÇUES

19 permanences en 2022 (70 personnes en 2021/18 permanences)

1,63 USAGERS / HEURE DE PERMANENCE

(1,94 en 2021)

Le profil des publics

78 %

DES CONSULTANTS
SONT DOMICILIÉS
À TOULOUSE

59 %

DES CONSULTANTS
SONT
DES FEMMES

AGE DES CONSULTANTS • Plus de 50 ans : 47 %

De 40 à 50 ans : 31 %

De 30 à 40 ans : 10 %

De 18 à 30 ans : 12 %

Les domaines du droit abordés

- 24 % droit de la famille
- 19 % autres domaines du droit
- 13 % droit du logement
- 7 % droit pénal
- 5 % chacun droit de la consommation, droit de la construction & droit bancaire
- 4 % chacun problèmes d'expulsion, surendettement, droit du travail & droit social
- 2 % chacun droit administratif, troubles du voisinage & droit notarial

Les orientations données

- 63 % conseils exclusivement
- 16 % vers une procédure judiciaire
- 8 % vers un auxiliaire de justice spécialisé
- 5 % vers des mesures alternatives
- 3 % chacun vers une aide rédactionnelle & vers d'autres services
- 2 % vers des services administratifs

Maison de la citoyenneté

Rive Gauche

2 permanences • 2 h / mois • sur rendez-vous

Une fréquentation en baisse



50 PERSONNES REÇUES

20 permanences en 2022 (72 personnes en 2021/19 permanences)

1,25 USAGERS / HEURE DE PERMANENCE

(1,91 en 2021)

Le profil des publics

94 %

DES CONSULTANTS
SONT DOMICILIÉS
À TOULOUSE

68 %

DES CONSULTANTS
SONT
DES FEMMES

AGE DES CONSULTANTS • Plus de 50 ans : 44 %

De 40 à 50 ans : 16 %

De 30 à 40 ans : 20 %

De 18 à 30 ans : 20 %

Les domaines du droit abordés

- 23 % autres domaines du droit
- 22 % droit de la famille
- 11 % droit du travail
- 9 % chacun droit du logement & droit pénal
- 7 % chacun droit de la consommation & droit social
- 4 % droit notarial
- 2 % chacun droit des étrangers, troubles du voisinage, surendettement & droit administratif

Les orientations données

- 60 % conseils exclusivement
- 20 % vers une procédure judiciaire
- 11 % vers une aide rédactionnelle
- 5 % vers un auxiliaire de justice spécialisé
- 4 % vers des services administratifs

Commentaires d'avocats

« Bonne organisation, très bien reçue
mais durée des rendez-vous un peu courte. »

Colomiers

2 permanences • 3 h / mois • sur rendez-vous

Une fréquentation stable



94 PERSONNES REÇUES

22 permanences en 2022 (95 personnes en 2021/22 permanences)

1,42 USAGERS / HEURE DE PERMANENCE

(1,44 en 2021)

Le profil des publics

74 %

DES CONSULTANTS
SONT DOMICILIÉS
À COLOMIERS

65 %

DES CONSULTANTS
SONT
DES FEMMES

AGE DES CONSULTANTS • Plus de 50 ans : 41 %
De 40 à 50 ans : 24 %
De 30 à 40 ans : 27 %
De 18 à 30 ans : 8 %

Les domaines du droit abordés

- 40 % droit de la famille
- 19 % autres domaines du droit
- 10 % droit pénal
- 6 % droit de la consommation
- 4 % chacun droit du travail & droit de la construction
- 3 % chacun droit du logement & droit des étrangers
- 2 % chacun droit notarial, droit social,
droit administratif, droit bancaire & troubles
du voisinage
- 1 % surendettement

Les orientations données

- 62 % conseils exclusivement
- 12 % vers une procédure judiciaire
- 8 % chacun vers un auxiliaire de justice spécialisé
& vers une aide rédactionnelle
- 6 % vers une mesure alternative
- 3 % vers des services administratifs
- 1 % vers d'autres services

Cornebarrieu

1 permanence • 3 h / mois • sur rendez-vous

Une permanence en légère hausse



54 PERSONNES REÇUES

12 permanences en 2022 (30 personnes en 2021/7 permanences)

1,50 USAGERS / HEURE DE PERMANENCE

(1,43 en 2021)

Le profil des publics

57 %

DES CONSULTANTS
SONT DOMICILIÉS
À CORNEBARRIEU

50 %

DES CONSULTANTS
SONT
DES HOMMES

AGE DES CONSULTANTS • Plus de 50 ans : 22 %
De 40 à 50 ans : 26 %
De 30 à 40 ans : 41 %
De 18 à 30 ans : 11 %

Les domaines du droit abordés

- 39 % droit de la famille
- 11 % droit pénal
- 10 % autres domaines du droit
- 7 % chacun droit du logement & droit de la construction
- 5 % chacun droit notarial & troubles du voisinage
- 4 % droit du travail
- 2 % chacun droit de la consommation,
droit administratif, droit bancaire, surendettement,
droit des étrangers & violences conjugales

Les orientations données

- 68 % conseils exclusivement
- 17 % vers une procédure judiciaire
- 9 % vers un auxiliaire de justice spécialisé
- 3 % chacun vers des services administratifs
& vers une aide rédactionnelle

Commentaires d'avocats

« Faire confirmer les rendez-vous 24h à l'avance »

Point de vue des bénéficiaires Point-justice de Cornebarrieu

**24 personnes ont répondu au sondage
réalisé par l'accueil du point-justice**

- **92 %** venaient pour la 1^{re} fois et **71 %** de leur propre initiative. Les sondés ont connu le point-justice principalement par la mairie (33 %), par le « bouche à oreilles » (21 %), les panneaux (8 %), le site du CDAD (38 %), les services sociaux (17 %).
- **71 %** sont venus parce que c'est gratuit et 75 % pour le côté plus humain, simple et accessible que le Tribunal.
- 50 % des bénéficiaires sont employés, 8 % chacun retraités et ouvriers et 13 % sont cadres moyens.
- **Leur niveau de satisfaction est particulièrement élevé :** 100 % soulignent la qualité de l'accueil, 66 % la clarté des explications données, du caractère pratique des horaires, sont satisfaits de la courte attente et de la proximité ou de la prise de rdv, et 83 % de l'anonymat.
- A l'issue de la consultation, 58 % comptent suivre les avis, 100 % conseilleraient cette consultation à un proche et 83 % ont envie de défendre leurs droits et de suivre les recommandations données.

Des suggestions et des remerciements

« Super conseil, l'entretien s'est très bien déroulé »

Point de vue des bénéficiaires Point-justice de Grenade-sur-Garonne

**67 personnes ont répondu au sondage
réalisé par l'accueil du point-justice**

- **79 %** venaient pour la 1^{re} fois et **71 %** de leur propre initiative. Les sondés ont connu le point-justice principalement par la mairie (28 %), par le bouche à oreilles (21 %), par un service social (15 %) et par le site du CDAD (21 %).
- **73 %** sont venus parce que c'est gratuit et 66 % pour la simplicité et l'accessibilité de la démarche.
- 25 % sont des employés, 18 % des ouvriers, 25 % des retraités et 7 % sont des cadres moyens.
- **Leur niveau de satisfaction est particulièrement élevé :** Les explications données sont claires pour 63 % d'entre eux, et 66 % ont le sentiment d'avoir été écouté et compris, 63 % sont satisfaits de la brièveté de l'attente sur place et 79 % par la facilité de prise de rendez-vous. 72 % des sondés sont satisfaits par la proximité du point-justice, 40 % par l'anonymat, et 70 % par le caractère pratique des horaires.
- A l'issue de la consultation, 61 % disent y voir plus clair, et 66 % se sentent confirmés dans l'envie de défendre leurs droits, 73 % comptent suivre les avis reçus.

Des souhaits

37 % souhaitent des permanences supplémentaires, 27 % souhaitent une aide au montage des dossiers, 4 % une modification des jours ou des horaires de la permanence.

Des suggestions et des remerciements

« Très bien reçue et orientée »

« Proposer des horaires d'accueil plus tardifs »

Escalquens

2 permanences • 2 h / mois • sur rendez-vous

Une fréquentation en nette baisse



65 PERSONNES REÇUES

21 permanences en 2022 (90 personnes en 2021/20 permanences)

1,55 USAGERS / HEURE DE PERMANENCE

(2,25 en 2021)

Ce point-justice ne se situe plus dans la tranche idéale de fréquentation horaire (2 à 3 usagers / heure).

Le profil des publics

72 %

DES CONSULTANTS
SONT DOMICILIÉS
À ESCALQUENS

55 %

DES CONSULTANTS
SONT
DES FEMMES

AGE DES CONSULTANTS • Plus de 50 ans : **45 %**

De 40 à 50 ans : **26 %**

De 30 à 40 ans : **25 %**

De 18 à 30 ans : **4 %**

Les domaines du droit abordés

38 % droit de la famille

9 % chacun droit de logement, droit du travail
& droit pénal

7 % chacun droit de la consommation
& autres domaines du droit

6 % droit de la construction

4 % chacun droit notarial & droit des étrangers

3 % chacun droit administratif & droit bancaire

1 % droit social

Les orientations données

48 % conseils exclusivement

15 % vers une procédure judiciaire

12 % vers une aide rédactionnelle

9 % vers un auxiliaire de justice spécialisé

6 % chacun vers les services administratifs
& vers d'autres services

2 % chacun vers une mesure alternative
& vers des services sociaux

Fronton

1 permanence • 3 h / mois • sur rendez-vous

Ouvert en avril 2010, ce point-justice a rencontré son public.

Les permanences mensuelles sont organisées sur rendez-vous le 2^e lundi du mois, de 15 h à 18 h. Elles sont signalées dans la rubrique *emploi/social/permanences sociales* du site internet de la mairie de Fronton.

Une fréquentation en légère hausse



66 PERSONNES REÇUES

11 permanences en 2022 (52 personnes en 2021/11 permanences)

2 USAGERS / HEURE DE PERMANENCE
(1,58 en 2021)

Le profil des publics

53 %

DES CONSULTANTS
SONT DOMICILIÉS
À FRONTON

52 %

DES CONSULTANTS
SONT
DES HOMMES

AGE DES CONSULTANTS • Plus de 50 ans : 44 %

De 40 à 50 ans : 26 %

De 30 à 40 ans : 23 %

De 18 à 30 ans : 7 %

Les domaines du droit abordés

- 29 % droit de la famille
- 16 % autres domaines du droit
- 12 % droit pénal
- 9 % droit du travail
- 8 % droit de la consommation
- 7 % chacun droit du logement & troubles du voisinage
- 4 % droit de la construction
- 3 % chacun droit administratif & droit bancaire
- 1 % chacun droit notarial & droit social

Les orientations données

- 53 % conseils exclusivement
- 18 % vers une procédure judiciaire
- 12 % vers une aide rédactionnelle
- 9 % vers une mesure alternative
- 6 % vers un auxiliaire de justice spécialisé
- 1 % chacun vers des services administratifs & vers d'autres services

Grenade-sur-Garonne

1 permanence • 3 h / mois • sur rendez-vous

Ouvert en 2008 en concertation avec la Communauté de Communes des Hauts-Tolosans, la permanence se tient tous les 3^{es} mercredis. Ce point-justice est signalé sur le site internet de la communauté de Communes.

Une fréquentation particulièrement élevée



83 PERSONNES REÇUES

10 permanences en 2022 (88 personnes en 2021/11 permanences)

2,78 USAGERS / HEURE DE PERMANENCE
(2,67 en 2021)

Ce point-justice se situe dans la fourchette élevée de l'indice de référence (de 2 à 3 usagers / heure de permanence).

Le profil des publics

60 %

DES CONSULTANTS
SONT DOMICILIÉS
À GRENADE

63 %

DES CONSULTANTS
SONT
DES FEMMES

AGE DES CONSULTANTS • Plus de 50 ans : 43 %

De 40 à 50 ans : 25 %

De 30 à 40 ans : 24 %

De 18 à 30 ans : 8 %

Les domaines du droit abordés

- 34 % droit de la famille
- 18 % autres domaines du droit
- 12 % droit du logement
- 7 % chacun droit du travail & droit de la consommation
- 5 % troubles du voisinage
- 4 % chacun droit notarial & droit de la construction
- 3 % chacun droit bancaire, droit pénal & droit social

Les orientations données

- 70 % conseils exclusivement
- 7 % chacun vers une procédure judiciaire & vers une mesure alternative
- 10 % vers un auxiliaire de justice spécialisé
- 5 % vers une aide rédactionnelle
- 1 % vers d'autres services

Commentaires d'avocats

« Il serait utile de préciser sur la convocation en plus du lieu de convocation qu'il faut préalablement se rendre à la mairie pour prendre les clefs »
« Beaucoup d'absents, il serait bien de rappeler la veille comme le font d'autres permanences pour confirmer les rdv »

Labège

2 permanences • 2 h / mois • sur rendez-vous

Une fréquentation stable



92 PERSONNES REÇUES

22 permanences en 2022 (89 personnes en 2021/21 permanences)

2,09 USAGERS / HEURE DE PERMANENCE

(2,12 en 2021)

Ce point-justice se situe dans la tranche idéale de fréquentation horaire (2 à 3 usagers / heure).

Le profil des publics

49 %

DES CONSULTANTS
SONT DOMICILIÉS
À LABÈGE

55 %

DES CONSULTANTS
SONT
DES FEMMES

AGE DES CONSULTANTS • Plus de 50 ans : 40 %

De 40 à 50 ans : 25 %

De 30 à 40 ans : 27 %

De 18 à 30 ans : 8 %

Les domaines du droit abordés

29 % droit de la famille

13 % autres domaines du droit

9 % droit de la construction

8 % chacun droit bancaire, droit du travail
& droit du logement

6 % chacun droit pénal & droit notarial

4 % chacun droit administratif
& droit de la consommation

2 % droit social

1 % chacun troubles de voisinage, violences conjugales
& surendettement

Les orientations données

59 % conseils exclusivement

18 % vers un auxiliaire de justice spécialisé

12 % vers une procédure judiciaire

5 % vers une aide rédactionnelle

4 % vers des mesures alternatives

1 % chacun vers des services administratifs
& vers d'autres services

Lacroix-Falgarde

1 permanence • 2 h / mois • sur rendez-vous

Une fréquentation stable



26 PERSONNES REÇUES

11 permanences en 2022 (30 personnes en 2021/11 permanences)

1,30 USAGERS / HEURE DE PERMANENCE

(1,36 en 2021)

Le profil des publics

65 %

DES CONSULTANTS
SONT DOMICILIÉS EN DEHORS
DE LACROIX-FALGARDE

69 %

DES CONSULTANTS
SONT
DES FEMMES

AGE DES CONSULTANTS • Plus de 50 ans : 50 %

De 40 à 50 ans : 19 %

De 30 à 40 ans : 27 %

De 18 à 30 ans : 4 %

Les domaines du droit abordés

33 % droit de la famille

13 % droit notarial

10 % droit pénal

7 % chacun droit de la construction,
droit de la consommation, droit administratif,
droit du logement & autres domaines du droit

3 % chacun droit du travail, surendettement
& troubles du voisinage

Les orientations données

39 % conseils exclusivement

17 % vers un auxiliaire de justice spécialisé

13 % vers une procédure judiciaire

11 % chacun vers une mesure alternative
& vers une aide rédactionnelle

6 % vers d'autres services

3 % vers des services sociaux

Montgiscard

1 permanence • 2 h / mois • sur rendez-vous

Permanence intervenant le 2^e mercredi du mois sans accueil par la mairie qui est fermée au public.

Une fréquentation stable



44 PERSONNES REÇUES

11 permanences en 2022 (48 personnes en 2021/11 permanences)

2,06 USAGERS / HEURE DE PERMANENCE

(2,18 en 2021)

Ce point-justice se situe dans la tranche idéale de fréquentation horaire (2 à 3 usagers / heure).

Le profil des publics

54 %

DES CONSULTANTS
SONT DOMICILIÉS
À MONTGISCARD

62 %

DES CONSULTANTS
SONT
DES FEMMES

AGE DES CONSULTANTS • Plus de 50 ans : 70 %

De 40 à 50 ans : 19 %

De 30 à 40 ans : 6 %

De 18 à 30 ans : 5 %

Les domaines du droit abordés

13 % chacun droit de la famille & droit notarial

10 % chacun droit de logement & droit du travail

8 % chacun droit administratif, droit social,
droit de la consommation, droit de la construction
& autres domaines du droit

4 % chacun droit bancaire & troubles du voisinage

2 % chacun droit pénal, droit des étrangers
& problèmes d'expulsion

Les orientations données

46 % conseils exclusivement

16 % chacun vers un auxiliaire de justice spécialisé
& vers une aide rédactionnelle

12 % vers une procédure judiciaire

6 % vers des services administratifs

2 % chacun vers une mesure alternative
& vers des services sociaux

Commentaires d'avocats

« Il serait intéressant de communiquer les thèmes des consultations en amont »

Point de vue des bénéficiaires Point-justice de Lacroix-Falgarde

**3 personnes ont répondu au sondage
réalisé par l'accueil du point-justice**

• 79 % venaient pour la 1^{re} fois et 67 % de leur propre initiative.

Les sondés ont connu le point-justice principalement par le bouche à oreilles, par le service social et par le service judiciaire (33 % chacun).

• 67 % sont venus parce que c'est gratuit!

• 33 % chacun sont des retraités, des employés et autres professions.

• Leur niveau de satisfaction est très élevé :

la qualité de l'accueil est saluée par 100 % des sondés, 100 % conseilleraient cette permanence à un proche.

Les explications données sont claires pour 67 % d'entre eux, et 67 % ont le sentiment d'avoir été écouté et compris.

100 % sont satisfaits de la proximité du point-justice, de la facilité de prise de rendez-vous, 100 % des horaires et de la brièveté de l'attente sur place et 67 % de l'anonymat.

• A l'issue de la consultation, 33 % disent y voir plus clair, comptent suivre les avis reçus et ont envie de défendre leurs droits.

Des souhaits

33 % souhaitent plus de permanences et souhaitent une aide au montage des dossiers de la permanence.

Des suggestions et des remerciements

« Avocate très aimable et compétente ! »

« Avocate agréable et à l'écoute, quelques réponses utiles mais insuffisantes »

Point de vue des bénéficiaires Point-justice de Montgiscard

**11 personnes ont répondu au sondage
réalisé par l'accueil du point-justice**

• 64 % venaient pour la 1^{re} fois et 64 % de leur propre initiative.

Les sondés ont connu le point-justice principalement par la mairie (73 %) et par un service social (18 %).

• 40 % sont venus parce que c'est gratuit.

• 36 % des retraités, 36 % des employés et 27 % autres professions.

• Leur niveau de satisfaction est très élevé :

la qualité de l'accueil est saluée par 100 % des sondés, 100 % conseilleraient cette permanence à un proche.

Les explications données sont claires pour 91 % d'entre eux, et 91 % ont le sentiment d'avoir été écouté et compris.

91 % sont satisfaits de la proximité du point-justice, 82 % de la facilité de prise de rendez-vous, 91 % des horaires, 91 % de la brièveté de l'attente sur place et 73 % de l'anonymat.

• A l'issue de la consultation, 64 % disent y voir plus clair, et 73 % comptent suivre les avis reçus. 55 % comptent défendre leurs droits.

Des souhaits

45 % souhaitent plus de permanences et 36 % souhaitent une aide au montage des dossiers.

Des suggestions et des remerciements

« Avoir plus de permanences permettrait de diminuer le délai d'obtention des rdv »

Point de vue des bénéficiaires Point-justice de Nailloux

9 personnes ont répondu au sondage réalisé par l'accueil du point-justice

- **89 % venaient pour la 1^{re} fois et 67 % de leur propre initiative.**
Les sondés ont connu le point-justice principalement par la mairie (33 %) et par le secteur associatif et social (22 % chacun) et par les panneaux, le bouche à oreilles et le site du CDAD (11 % chacun).
- **56 % sont venus parce que c'est gratuit** ainsi que pour la simplicité et l'accessibilité de la démarche.
- 33 % sont des employés et 33 % chacun sont des ouvriers, des demandeurs d'emploi et autres professions.
- **Leur niveau de satisfaction est très élevé :**
Les explications données sont claires pour 89 % d'entre eux, et 89 % ont le sentiment d'avoir été écouté et compris.
100 % sont satisfaits de la proximité du point-justice, de la facilité de prise de rendez-vous, 89 % des horaires et de l'anonymat et 100 % de la brièveté de l'attente sur place.
- A l'issue de la consultation, 89 % disent y voir plus clair, et 100 % comptent suivre les avis reçus.
89 % comptent défendre leurs droits.

Des souhaits

56 % souhaitent plus de permanences, 22 % souhaitent une aide au montage des dossiers et 11 % une modification des jours ou des horaires de la permanence.

Des suggestions et des remerciements

« Avoir plus de permanences permettrait de diminuer le délai d'obtention des rdv »

Nailloux

1 permanence • 2 h / 3 mois • sur rendez-vous

La MSAP de Nailloux, labellisée France services en 2019, accueille une permanence trimestrielle de 2h, créée en octobre 2018 en complément de la permanence trimestrielle de Caraman et de Villefranche-de-Lauragais.

Une permanence en légère hausse



22 PERSONNES REÇUES

4 permanences en 2022 (18 personnes en 2021/5 permanences)

2,75 USAGERS / HEURE DE PERMANENCE

(1,88 en 2021)

Ce point-justice se situe dans la fourchette élevée de l'indice de référence (de 2 à 3 usagers / heure de permanence).

Le profil des publics

41 %

**DES CONSULTANTS
SONT DOMICILIÉS
À NAILLOUX**

64 %

**DES CONSULTANTS
SONT
DES FEMMES**

AGE DES CONSULTANTS • Plus de 50 ans : 45 %

De 40 à 50 ans : 27 %

De 30 à 40 ans : 23 %

De 18 à 30 ans : 5 %

Les domaines du droit abordés

42 % droit de la famille

18 % droit pénal

8 % chacun droit du logement, droit de la consommation & droit bancaire

4 % chacun surendettement, droit notarial, droit social & droit administratif

Les orientations données

48 % conseils exclusivement

30 % vers un auxiliaire de justice spécialisé

18 % vers une procédure judiciaire

4 % vers une aide rédactionnelle

Quint-Fonsegrives

1 permanence • 2 h / mois • sur rendez-vous

Cette permanence, auparavant bimestrielle, est devenue une permanence mensuelle de 2 h. Elle est signalée dans la rubrique *aide juridique* du site officiel de la mairie.

Le taux de fréquentation depuis son passage à une permanence mensuelle a augmenté de façon significative.

Une fréquentation stable



48 PERSONNES REÇUES

10 permanences en 2022 (46 personnes en 2021/9 permanences)

2,50 USAGERS / HEURE DE PERMANENCE
(2,56 en 2021)

Cette année encore, ce point-justice se situe dans la fourchette élevée de l'indice de référence (de 2 à 3 usagers / heure de permanence).

Le profil des publics

65 %

DES CONSULTANTS
SONT DOMICILIÉS
À QUINT-FONSEGRIVES

78 %

DES CONSULTANTS
SONT
DES FEMMES

AGE DES CONSULTANTS • Plus de 50 ans : 50 %

De 40 à 50 ans : 30 %

De 30 à 40 ans : 18 %

De 18 à 30 ans : 2 %

Les domaines du droit abordés

- 48 % droit de la famille
- 14 % droit pénal
- 10 % droit bancaire
- 8 % autres domaines du droit
- 4 % chacun droit du travail, droit notarial & droit social
- 2 % chacun droit du logement, droit de la consommation, droit administratif & troubles du voisinage

Les orientations données

- 47 % conseils exclusivement
- 19 % vers une procédure judiciaire
- 8 % chacun vers un auxiliaire de justice spécialisé & vers d'autres services
- 7 % vers une aide rédactionnelle
- 4 % chacun vers une mesure alternative & vers des services sociaux
- 3 % vers des services administratifs

Rieumes

1 permanence • 2 h / mois • sur rendez-vous

Ce point-justice a été dédoublé entre Rieumes et Cazères (2 permanences mensuelles de 2h en alternance).

En juin 2020, la permanence de Rieumes a été transférée au sein d'une France Services.

Une fréquentation stable



50 PERSONNES REÇUES

11 permanences en 2021 (48 en 2020/10 permanences)

2,27 USAGERS / HEURE DE PERMANENCE
(2,40 en 2020)

Ce point-justice ne se situe plus dans la tranche idéale de fréquentation horaire (2 à 3 usagers / heure).

Le profil des publics

56 %

DES CONSULTANTS
SONT DOMICILIÉS
À RIEUMES

62 %

DES CONSULTANTS
SONT
DES FEMMES

AGE DES CONSULTANTS • Plus de 50 ans : 52 %

De 40 à 50 ans : 28 %

De 30 à 40 ans : 14 %

De 18 à 30 ans : 6 %

Les domaines du droit abordés

- 33 % droit de la famille
- 12 % chacun droit du travail, droit pénal & droit bancaire
- 8 % chacun droit du logement & autres domaines du droit
- 4 % chacun droit de la consommation, troubles du voisinage & droit social
- 3 % droit notarial

Les orientations données

- 62 % conseils exclusivement
- 21 % vers une procédure judiciaire
- 8 % vers d'autres services
- 5 % vers un auxiliaire de justice spécialisé
- 4 % vers une aide rédactionnelle

Saint-Jean

1 permanence • 3 h / mois • sur rendez-vous

Cette permanence a été créée en septembre 2016.

Une fréquentation stable



69 PERSONNES REÇUES

11 permanences en 2022 (71 personnes en 2021/11 permanences)

2,10 USAGERS / HEURE DE PERMANENCE

(2,15 en 2021)

Cette année encore, ce point-justice se situe dans la fourchette de l'indice de référence (de 2 à 3 usagers / heure de permanence).

Le profil des publics

63 %

DES CONSULTANTS SONT DOMICILIÉS À SAINT-JEAN

67 %

DES CONSULTANTS SONT DES FEMMES

AGE DES CONSULTANTS • Plus de 50 ans : 52 %

De 40 à 50 ans : 25 %

De 30 à 40 ans : 13 %

De 18 à 30 ans : 10 %

Les domaines du droit abordés

- 32 % droit de la famille
- 22 % autres domaines du droit
- 11 % troubles du voisinage
- 7 % droit du logement
- 5 % droit pénal
- 4 % droit du travail
- 3 % chacun droit de la consommation, surendettement, droit social, droit bancaire & violences conjugales
- 1 % chacun droit notarial, droit administratif, droit de la construction & problèmes d'expulsion

Les orientations données

- 63 % conseils exclusivement
- 13 % vers une procédure judiciaire
- 8 % vers une aide rédactionnelle
- 6 % vers un auxiliaire de justice spécialisé
- 4 % vers des mesures alternatives
- 3 % chacun vers des services sociaux & vers des services administratifs

Commentaires d'avocats

« Permanence très bien organisée »
« 25 minutes de rendez-vous c'est assez rapide »

Villefranche-de-Lauragais

1 permanence • 2 h / 3 mois • sur rendez-vous

Cette permanence a été créée en septembre 2021 en complément de la permanence trimestrielle de Caraman et de Nailloux.

Une fréquentation en hausse



16 PERSONNES REÇUES

3 permanences en 2022 (6 personnes en 2021/2 permanences)

1,78 USAGERS / HEURE DE PERMANENCE

(1,50 en 2021)

Le profil des publics

25 %

DES CONSULTANTS SONT DOMICILIÉS À VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS

75 %

DES CONSULTANTS SONT DES FEMMES

AGE DES CONSULTANTS • Plus de 50 ans : 44 %

De 40 à 50 ans : 31 %

De 30 à 40 ans : 25 %

Les domaines du droit abordés

- 44 % droit de la famille
- 18 % droit du travail
- 13 % chacun droit de la consommation & autres domaines du droit
- 6 % chacun droit du logement & droit pénal

Les orientations données

- 60 % conseils exclusivement
- 16 % vers une procédure judiciaire
- 12 % vers une mesure alternative
- 8 % vers une aide rédactionnelle
- 4 % vers un auxiliaire de justice spécialisé

Villemur-sur-Tarn

1 permanence • 3 h / mois • sur rendez-vous

Ce point-justice a connu un aménagement en juin 2020, puisqu'il a été intégré au sein de la France Services de Villemur-sur-Tarn

Une fréquentation stable



68 PERSONNES REÇUES

11 permanences en 2022 (60 personnes en 2021/11 permanences)

2,07 USAGERS / HEURE DE PERMANENCE

(1,82 en 2021)

Le profil des publics

74 %

DES CONSULTANTS
SONT DOMICILIÉS
À VILLEMUR-SUR-TARN

69 %

DES CONSULTANTS
SONT
DES FEMMES

AGE DES CONSULTANTS • Plus de 50 ans : **45 %**

De 40 à 50 ans : **27 %**

De 30 à 40 ans : **21 %**

De 18 à 30 ans : **7 %**

Les domaines du droit abordés

38 % droit de la famille

13 % autres domaines du droit

7 % droit du travail

6 % chacun droit du logement & troubles du voisinage

5 % chacun droit pénal, droit notarial

& droit de la consommation

3 % chacun droit social, droit administratif

& droit bancaire

2 % chacun problèmes d'expulsion, violences conjugales

& droit de la construction

Les orientations données

52 % conseils exclusivement

17 % vers une procédure judiciaire

12 % vers un auxiliaire de justice spécialisé

6 % chacun vers des mesures alternatives

& vers une aide rédactionnelle

3 % chacun vers des services sociaux

& vers d'autres services

1 % vers des services administratifs

Présentation du CDAD de la Haute-Garonne





Présentation

Statuts

Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD) de la Haute-Garonne a pour mission de favoriser l'accès au droit pour tous, notamment des publics les plus défavorisés.

Convention constitutive

Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Haute-Garonne a été créé par **convention constitutive du 25 septembre 2000**, renouvelée le 12 septembre 2007, le 26 novembre 2012 et le 2 juin 2023, avec le soutien financier des collectivités territoriales, du ministère de la Justice, de l'Etat, des professionnels du droit et en partenariat avec le secteur associatif.

Textes de Loi

Articles 54 et suivants de la **loi N° 91-647 du 10 juillet 1991, modifiée par la loi N° 98-1163 du 18 décembre 1998**, articles 141 et suivants du décret N° 91-1266 du 19 décembre 1991, modifiés par le décret N° 2000-344 du 19 avril 2000 relatif à la composition, au fonctionnement, et aux missions du conseil national de l'aide juridique et des conseils départementaux de l'accès au droit, par la loi N° 2011-625 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit, par le décret N° 2012-91 du 26 janvier 2012 relatif aux groupements d'intérêt public et l'arrêté du Premier Ministre du 23 mars 2012.

Membres du CDAD

Le CDAD de la Haute-Garonne est un groupement d'intérêt public placé sous l'autorité du président du Tribunal Judiciaire de Toulouse, Xavier PAVAGEAU et vice-présidé par Samuel VUELTA SIMON, procureur de la République près le Tribunal Judiciaire de Toulouse.

Il est principalement financé par l'Etat (ministère de la justice et préfecture), les collectivités territoriales et les auxiliaires de justice.

Il est **constitué de membres de droit et de membres associés** que sont :

- L'Etat, représenté par le Préfet de Haute-Garonne ;
- Le président du Tribunal Judiciaire de Toulouse, président du CDAD de la Haute-Garonne ;
- Le procureur de la République du Tribunal Judiciaire de Toulouse, vice-président du CDAD de la Haute-Garonne ;
- Le magistrat délégué à la politique associative et à l'accès au droit de la cour d'appel de Toulouse, commissaire du gouvernement du CDAD de la Haute-Garonne ;
- Le département représenté par le Président du conseil départemental de la Haute-Garonne et un conseiller départemental ;
- Toulouse Métropole ;
- La communauté d'agglomération du Sicoval ;
- La communauté de communes Cœur et Côteaux du Comminges (SC) ;
- La communauté de communes des Hauts Tolosans ;
- La ville de Muret ;
- L'association départementale des maires de la Haute-Garonne ;
- L'ordre des avocats au barreau de Toulouse ;
- La caisse des règlements pécuniaires des avocats d'Occitanie ;
- Les chefs de juridiction du Tribunal Judiciaire de Saint-Gaudens ;
- L'ordre des avocats au barreau de Saint-Gaudens ;
- La Chambre Interdépartementale des Notaires de la Haute-Garonne, de l'Ariège, du Tarn et du Tarn-et-Garonne ;
- La chambre départementale des commissaires de justice de la Haute-Garonne ;
- L'association "Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de la Haute-Garonne" (CIDFF 31) ;
- L'association Accompagnement Judiciaire Commingeois ;
- L'association France Victimes 31 (Avenant N°3 du 7 décembre 2020).

Organes statutaires

L'assemblée générale

Composition de l'assemblée générale

- L'État, représenté par M. le préfet du département de la Haute-Garonne ;
- Le président du Tribunal Judiciaire de Toulouse, président du CDAD ;
- Le procureur de la République du Tribunal Judiciaire de Toulouse, vice-président du CDAD de la Haute-Garonne ;
- Le magistrat délégué à la politique associative et à l'accès au droit de la Cour d'appel de Toulouse, commissaire du gouvernement du CDAD de la Haute-Garonne ;
- Le département de la Haute-Garonne, représenté par le président et un conseiller du Conseil départemental de la Haute-Garonne ;
- Toulouse Métropole ;
- La communauté d'agglomération du Sicoval Toulouse Sud-Est ;
- La communauté de communes des Hauts Tolosans ;
- La communauté de communes du Cœur et Côteaux du Comminges ;
- La ville de Muret ;
- L'association départementale des maires de la Haute-Garonne, représentée par son président ;
- L'ordre des avocats au barreau de Toulouse, représenté par sa bâtonnière ;
- La caisse autonome des règlements pécuniaires des avocats d'Occitanie, représentée par son président ;
- La chambre interdépartementale des notaires de la Haute-Garonne, de l'Ariège, du Tarn et du Tarn-et-Garonne, représentée par son président ;
- La chambre départementale des commissaires de Justice de la Haute-Garonne, représentée par sa présidente ;
- Les chefs de juridiction du Tribunal Judiciaire de Saint-Gaudens ;
- L'ordre des avocats au barreau de Saint-Gaudens, représenté par son bâtonnier ;
- L'association "Centre d'Information pour le droit des Femmes et des Familles", représentée par sa présidente ;
- L'association Accompagnement Judiciaire Commingeois ;
- L'association France Victimes 31 (Avenant N°3 du 7 décembre 2020).

Dates de réunion

L'assemblée générale du CDAD de la Haute-Garonne, composée de l'ensemble de ses membres, s'est réunie à trois reprises en 2022 : les 7 mars 2022 (approbation du compte financier), 30 juin 2022 (définition du programme d'activité) et 28 novembre 2022 (vote du budget prévisionnel 2023).

Le conseil d'administration

Composition du conseil d'administration

Le président du Tribunal Judiciaire de Toulouse, président du CDAD de la Haute-Garonne et le procureur de la République du Tribunal Judiciaire de Toulouse, vice-président du CDAD de la Haute-Garonne.

Au titre des représentants de l'Etat :

- Le préfet du département de la Haute-Garonne ou son représentant ;
- Le magistrat délégué à la politique associative et à l'accès au droit de la cour d'appel de Toulouse, commissaire du gouvernement du CDAD de la Haute-Garonne ;

Au titre des représentants des autres membres :

- Le département de la Haute-Garonne, représenté par son président et par un conseiller départemental désigné en son sein ;
- L'association départementale des maires de la Haute-Garonne représentée par son président ;
- L'ordre des avocats du barreau de Toulouse, représenté par sa bâtonnière ;
- La caisse autonome des règlements pécuniaires des avocats d'Occitanie, représentée par son président ;
- La chambre interdépartementale des notaires de l'Ariège, de la Haute-Garonne, du Tarn et du Tarn et Garonne, représentée par son président ;
- La chambre départementale des commissaires de justice, représentée par sa présidente ;
- L'association "Centre d'Information sur les droits des Femmes et des Familles" représentée par sa présidente ;

Les membres associés :

- Toulouse Métropole ;
- La communauté d'agglomération du Sicoval Toulouse Sud-Est ;
- La communauté de communes des Hauts Tolosans ;
- La communauté de communes du Cœur et Côteaux du Comminges ;
- La ville de Muret ;
- Avenant N°1 du 10 juin 2014 : sont membres associés avec voix délibérative les chefs de juridiction du Tribunal Judiciaire de Saint-Gaudens et le bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau de Saint-Gaudens.
- L'association France Victimes 31 (Avenant N°3 du 7 décembre 2020).

La nouvelle convention constitutive du CDAD prévoit de limiter le nombre des membres présents au conseil d'administration à quinze (autre son président et vice-président).

Moyens en personnel

Le Bureau

Créé par délibération de l'assemblée générale du 20 juin 2016, le Bureau s'est substitué à l'ancien comité technique. Cette instance intermédiaire est chargée de la préparation des travaux du CDAD, notamment de l'instruction des demandes de subventions, des projets innovants et de ceux relatifs au maillage territorial.

Composition du Bureau

Il est composé, outre le président du CDAD de la Haute-Garonne assisté de la secrétaire générale :

- De la bâtonnière de l'ordre des avocats au barreau de Toulouse,
- Du bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau de Saint-Gaudens,
- D'un représentant des professions juridiques,
- D'un représentant d'une collectivité territoriale,
- D'un représentant du secteur associatif.

NB : Les représentants sont désignés en fonction de l'ordre du jour, chaque année en alternance parmi les membres de l'assemblée générale.

En 2022, il était composé du conseil départemental de la Haute-Garonne, du Sicoval, des ordres des avocats aux barreaux de Toulouse et de Saint-Gaudens, de la chambre interdépartementale des des notaires et de France Victimes 31.

En fonction de l'ordre du jour, le Bureau a la faculté de s'adjoindre tout autre membre du Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Haute-Garonne.

Dates de réunion

Le Bureau s'est réuni à trois reprises : les 7 février, 13 juin et 7 novembre 2022.

La nouvelle convention constitutive signée le 2 juin 2023 prévoit la disparition du Bureau.

Le CDAD de la Haute-Garonne est présidé par M. Xavier PAVAGEAU, président du Tribunal Judiciaire de Toulouse.

M. Samuel VUELTA SIMON,, procureur de la République en est le vice-président.

M^{me} Elsa BOUCARD, directrice des services de greffe judiciaire, a été nommée secrétaire générale du CDAD de la Haute-Garonne le 1^{er} février 2016. Elle est mise à disposition du CDAD de la Haute-Garonne par le ministère de la Justice.

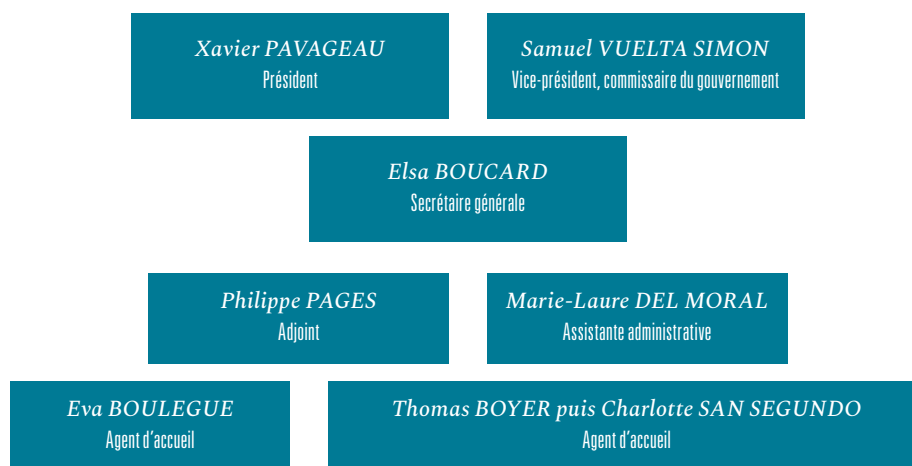
M. Philippe PAGES, assistant de la secrétaire générale depuis 2002 est agent contractuel de droit public recruté directement par le CDAD de la Haute-Garonne.

M^{me} Marie-Laure DEL MORAL, assistante administrative à temps partiel (50 %) depuis le 5 octobre 2020, est agent contractuel de droit privé recruté directement par le CDAD de la Haute-Garonne.

Deux agents d'accueil sont mis à disposition du CDAD par le conseil départemental de la Haute-Garonne, dans le cadre de contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE-PEC). En 2022, M^{me} Eva BOULEGUE, M^{me} Charlotte SAN SEGUNDO et M. Thomas BOYER ont ainsi aidé le CDAD dans ses différentes missions. Sept autres agents d'accueil sont mis à disposition du CDAD et affectés au sein des MJD.

Deux élèves avocats en stage PPI se succèdent dans l'année. M. Roman ATALAYA (septembre 2021 à février 2022) et M^{me} Charlotte MARCHETTI (septembre 2022 à mars 2023) ont apporté successivement leur concours notamment en proposant une information juridiques de premier niveau aux usagers (accueil téléphonique), en intervenant dans différentes action telles que les ateliers du droit, la journée nationale de l'accès au droit, la Nuit du Droit...

Par ailleurs, M^{me} Julia QUIMENE a rejoint l'équipe du CDAD de février à juin 2022 dans le cadre d'un stage en tant que chargée de communication.



Evaluation de l'activité

Le présent bilan d'activité rend compte

- des actions réalisées au cours de l'année 2022, des actions initiées en 2022 pour 2023 et des objectifs pour l'année 2023.
- de la fréquentation des points d'accès au droit en 2022.
- de la satisfaction des bénéficiaires.
- des domaines du droit abordés.
- des orientations données.
- de l'exploitation des outils de suivi et des diverses réunions de bilan

L'analyse s'appuie notamment sur

- L'exploitation statistique des fiches de suivi des permanences.
- La prise en compte des commentaires des intervenants : avocats, notaires, commissaires de justice et des agents en charge de l'accueil.
- Les rencontres et entretiens menés auprès des partenaires (élus, relais de l'accès au droit, travailleurs sociaux, agents d'accueil, permanenciers professionnels du droit, associatifs, institutionnels et intervenants dans le cadre d'actions ciblées..) au cours de l'année écoulée, mais également des établissements scolaires, des collégiens et lycéens, étudiants en droit, assistants de justice, stagiaires...
- L'enquête de satisfaction réalisée en 2022 auprès de 804 bénéficiaires dans 13 point-justice du département.

Les 3 dimensions de la performance du Conseil Départemental de l'Accès au Droit

RÉSULTATS

Indicateurs d'efficacité

- Nombre de bénéficiaires
- Caractéristiques des bénéficiaires
- Évolution des services attendus
- Satisfaction des bénéficiaires
- Délais d'obtention de rendez-vous

Indicateurs d'efficience

Répartition des ressources allouées aux différents types de prestation (consultations avocats, notaires, commissaires de justice) projets CJJ et autres, charges salariales, fonctionnement CDAD...

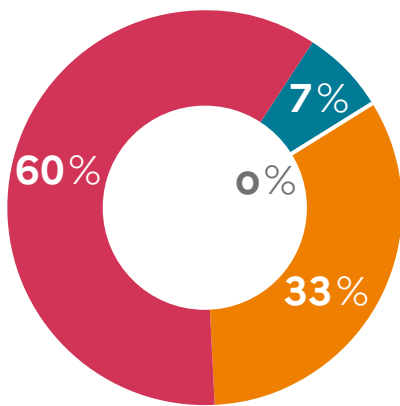
OBJECTIFS

Indicateurs de pertinence

- Localisation des point-justice (proximité, pertinence)
- Fréquence des permanences
- Gestion de la prise des rendez-vous
- Niveau d'information des personnels d'accueil
- Intensité des contacts entre les point-justice et le tissu local (travailleurs sociaux, services publics...)
- Moyens de communication (presse, affiches, internet, dépliants, travailleurs sociaux, bouche à oreille...)

Moyens budgétaires & comptables

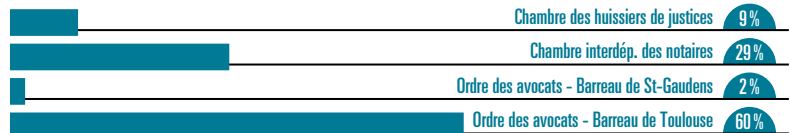
Recettes



- Recettes globalisées • Recettes propres
- Recettes fléchées • Financement de l'État
- Recettes globalisées • Autres financements de l'État
- Recettes globalisées • Autres financements publics

Recettes par nature et par origine *Hors valorisation en nature*

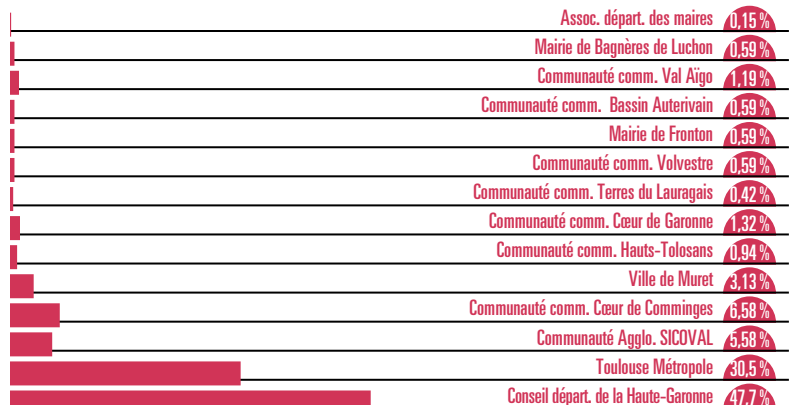
Recettes propres - 7 %

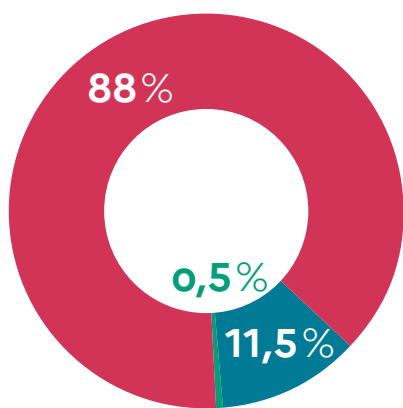


Autres financements de l'État - 33 %



Autres financements publics - 60 %





Dépenses

- Fonctionnement
- Personnel
- Investissement

Dépenses par enveloppe

Enveloppe fonctionnement - 88 %

Consultations juridiques 83 %



Fonctionnement 17 %



Enveloppe personnel - 11,5 %



Enveloppe investissement - 0,5 %

Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Haute-Garonne

L'Etat, représenté par le Préfet de Haute-Garonne,

Le Président du Tribunal Judiciaire de Toulouse,
Président du C.D.A.D. de la Haute-Garonne,

Le Procureur de la République du Tribunal Judiciaire de Toulouse,
Vice-président du C.D.A.D. de la Haute-Garonne,

Le magistrat délégué à la politique associative et à l'accès au droit de la Cour
d'Appel de Toulouse, Commissaire du Gouvernement du C.D.A.D.
de la Haute-Garonne,

Le Département représenté par le Président du Conseil Départemental
de la Haute-Garonne et un Conseiller Départemental,

Toulouse Métropole,

La Communauté d'Agglomération du SICOVAL,

La Communauté de Communes Cœur des Côteaux du Comminges,

La Communauté de Communes des Hauts-Tolosans,

La Ville de Muret,

L'Association Départementale des Maires de la Haute-Garonne,

L'Ordre des Avocats au Barreau de Toulouse,

La Caisse des Règlements Pécuniaires des Avocats d'Occitanie,

Les Chefs de Juridiction du Tribunal Judiciaire de Saint-Gaudens,

L'Ordre des Avocats au Barreau de Saint-Gaudens,

La Chambre Interdépartementale des Notaires de la Haute-Garonne,
de l'Ariège, du Tarn et du Tarn-et-Garonne,

La Chambre Départementale des Commissaires de Justice de la Haute-Garonne,

L'association « Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles »,
Haute-Garonne (C.I.D.F.F.),

L'association Accompagnement Judiciaire Commingeaise

L'association France victimes 31

Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Haute-Garonne

Palais de Justice - 2, allée Jules Guesde
31068 Toulouse cedex 7

Tél : 05 61 33 70 88/90

contact@cdad31.fr

www.cdad-hautegaronne.justice.fr

